

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES
SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION

Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Finance
d'Entreprises

Option : Finance d'Entreprise Thème :

*L'équilibre financier de l'entreprise et l'enjeu
du recouvrement des créances cas de
« SONELGAZ »*

Réalisé par :

BELAIDI Rezika

BABADJI Sonia

Dirigé par :

Mr ACHIR Mohammed

Devant le jury composé de :

Président : Mr OUALIKENE Salim, professeur

Encadrant : Mr ACHIR Mohammed, Maitre de conférences (B)

Examineur : Mr ABIDI Mohammed, Maitre de conférences (B)

Promotion 2021

REMERCEMENTS ;

Il est primordial que nous remercions DIEU TOUT PUISSANT de nous avoir donné la force, le courage ainsi que la patience durant l'élaboration de ce mémoire car sans lui rien n'aura pu être permis.

Nous tenons également à remercier notre promoteur Mr ACHIR. Mohamed Pour son aide, ses conseils et ses orientations ainsi pour le temps qu'il nous a accordé durant la réalisation de ce modeste travail. Nous exprimons les mêmes sentiments de gratitude à tous nos enseignants du primaire à l'université.

On remercie également les membres de jury d'avoir accepté d'évaluer et de juger ce travail et de participer à notre soutenance.

Nos reconnaissances vont également à l'ensemble du personnel de la direction commercial de Sonelgaz de Tizi-Ouzou de nous avoir reçu au sein de leur structure, en particulier Mlle HAKEM et Mr MANGELATI pour leurs conseils, leurs aides et leurs orientations, et pour le temps qu'ils nous ont accordé.

Tout travail de recherche n'est jamais l'œuvre d'une seule personne. A cet effet, nous exprimons notre reconnaissance et nos remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail surtout nos chers parents pour leur soutien et leurs encouragements durant toutes les années d'étude.

DÉDICACE ;

Ce projet fin d'étude est dédié à mes chers parents qui m'ont toujours poussé et motivé dans mes études, sans eux je n'aurais certainement pas pu en arriver là. Ce mémoire représente donc l'aboutissement du soutien et des encouragements qu'ils m'ont prodigués tout au long de ma scolarité, qu'ils en soient remerciés par cette trop modeste dédicace.

C'est un moment de plaisir de dédier ce projet à ma chère sœur Katia et mon frère Chabane en signe d'amour, de reconnaissance et de gratitude pour le dévouement dont ils ont fait toujours preuve à mon égard.

Et finalement à toute ma grande famille et mes proches que dieu les gardes et les protèges

✓ SONIA

Dédicaces ;

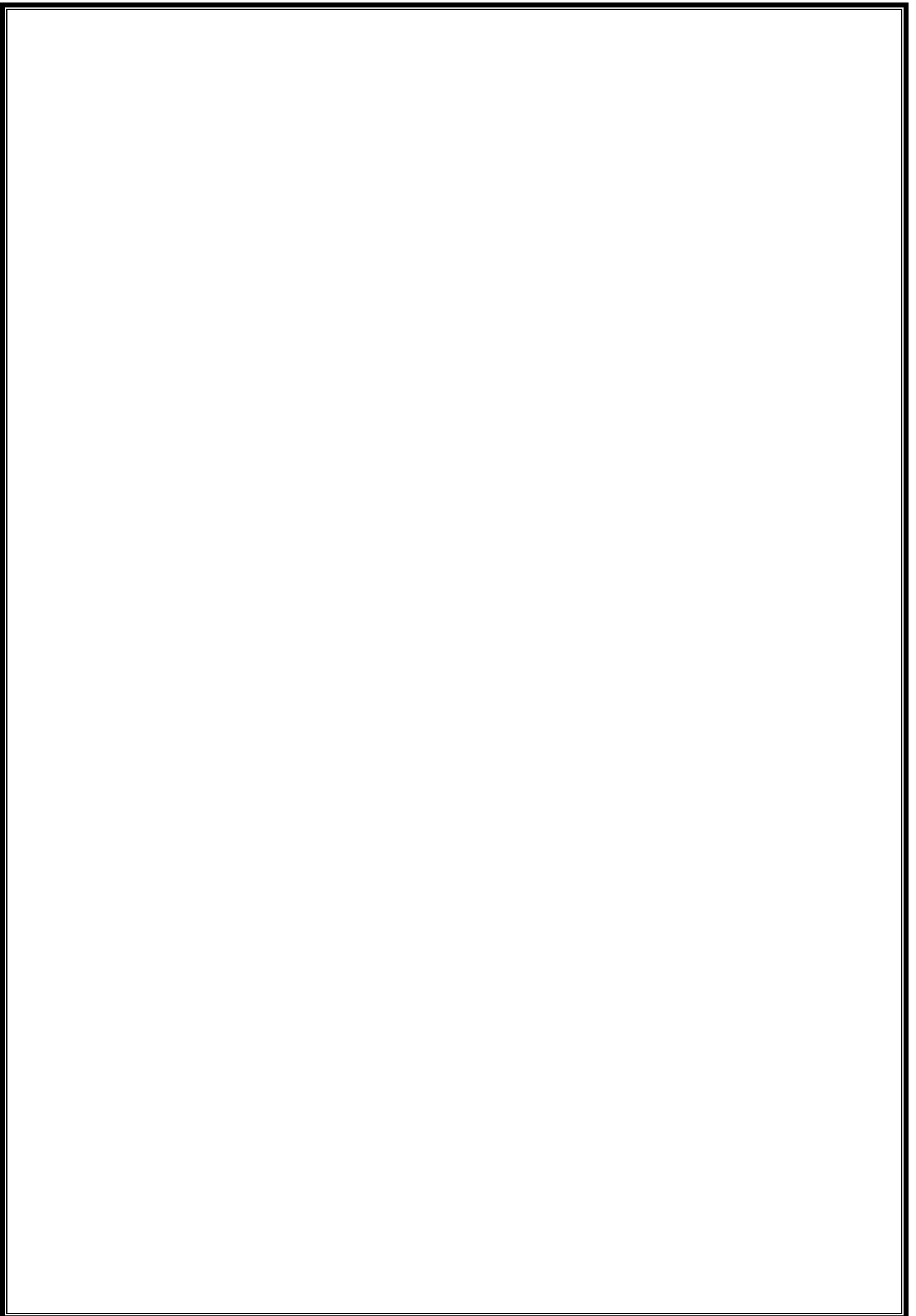
Je dédie ce Modeste travail...

*À mes parents, à qui je dois tout et en qui j'ai mon inspiration.
L'avenir de vos enfants a été au centre de vos préoccupations, votre
soutien et vos sages conseils en sont de belles preuves. Puisse Dieu
vous combler d'une santé de fer et vous donner l'occasion de
bénéficier du fruit de mon travail.*

*À mes sœurs pour notre complicité inaltérable et les liens forts qui
nous unissent.*

A tous ceux qui, par un mot, m'ont donné la force de continuer.

✓ REZIKA



Liste des abréviations :

AI : actif immobilisé.

AI : l'avis d'imposition.

AO : abonnées ordinaires.

BT/BP: la base tension/pression.

BFR : Besoin en fonds de roulement.

BFRE : Besoin en fonds de roulement d'exploitation.

BFRHE : Besoin en fonds de roulement hors exploitation.

BNA : Banque nationale d'Alger.

CAF : capacité d'auto financement.

COS : conseil d'orientation et de surveillance.

CA : conseil d'administration.

CCP : compte-courant postal.

CBC : concours bancaire créditeur.

CBT : concours bancaire trésorerie.

CT : court terme.

DPI : demande de petite intervention.

DD TO : Direction de distribution de Tizi-Ouzou.

DD : Direction de distribution.

DLMT : dettes à long moyen terme.

DCT : dettes a court terme.

DD : directions de distributions.

DAM : division administrative du marché

DRC : division relations commerciales.

DRH : division ressource humaine.

DTE : division technique d'électricité.

DEE : division d'exploitation d'électricité.

DTG : division technique de gaz.

DEG : division exploitation du gaz.

DAG : division d'affaires générales.

DFC : division finance et comptabilité.

ETE : excédent trésorerie d'exploitation.

EBE : excédent brute d'exploitation.

EENE : effets escomptes non échus.

E+G : électricité et gaz.

EPIC : établissement publique à caractère industriel et commercial.

EPE : entreprise publique économique.

EGA : électricité et gaz d'Algérie.

EBP : encaissements bureaux de poste.

FR : Fonds de roulement.

FRN : Fonds de roulement net global.

FRNG : Fonds de roulement net global.

FP : fonds propre.

FSM : Facture Sur Mémoire

GRTE : Société algérienne de gestion de réseaux de Transport de l'électricité).

GRTG : Société algérienne de gestion de réseaux de Transport du gaz).

HP/HT : la haute pression/tension.

JEA : journal des mouvements a effectuer.

JMF : journal des mouvements de facteur.

LT : long terme.

MP/MT : la moyenne pression/tension.

NIF : numéro d'identification fiscale.

PCCVR : poids de créances clients dans le total de la valeur réalisable.

PVRA : poids des valeurs réalisables dans le total d'actif.

PCCA : poids des créances client dans le total d'actif.

PS : prestation de service.

ROI : retourne on investesment.

SIG : Solde Intermédiaire de Gestion

SDA : Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz à Alger).

SDC : Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz du centre).

SDE : Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz de l'est).

SDO : Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest).

SONELGAZ : Société Nationale de l'Electricité et du GAZ.

SPE : Société algérienne de production d'électricité).

TA : Trésorerie active.

TN : Trésorerie nette.

TP : Trésorerie passive.

TIAP : participation titres immobilises de l'activité de portefeuille.

VR : valeur réalisable.

VE : valeur d'exploitation.

VD : valeur disponible.

VMP : valeur mobilière de placement.

Sommaire :

Remerciements.

Dédicaces.

Liste des abréviations.

Sommaire :

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Notion et rôle de l'équilibre financier.	
Introduction au premier chapitre.....	03
Section01 : Concept e de l'équilibre financier.....	03
Section02 : Risque et objectifs de l'équilibre financier.....	13
Conclusion du premier chapitre	23
Chapitre II : La gestion des créances et l'équilibre.	
Introduction du deuxième chapitre.....	24
Section01 : Les principaux indicateurs de l'équilibre financier	24
Section02 : L'impact des créances impayées sur l'équilibre financier.....	54
Conclusion du deuxième chapitre	74
Chapitre III : Etude de cas d'une gestion des créances et l'équilibre financier au sein de la Direction de Distribution de TIZIOUZOU.	
Introduction au troisième chapitre.....	75
Section01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	75
Section02 : Recouvrement des créances impayées et l'analyse de l'équilibre financier au sein de la Direction de Distribution de TIZIOUZOU.....	89
Conclusion du troisième chapitre.....	111
Conclusion générale	113
Bibliographie.....	115
Liste des tableaux, schémas, graphes, annexes.....	118
Table de matières.....	120

Introduction Générale

Les entreprises occupent une place de plus en plus importante dans le débat économique et social. Leur développement, leur succès, mais aussi leur échec ou leur défaillance suscitent une attention tant dans les milieux spécialisés que dans l'opinion publique. Cet intérêt et cette curiosité traduisent une meilleure compréhension par le public du lien entre viabilité des entreprises et la prospérité des économies nationales, leur capacité d'innovation et de création de richesses ainsi que leur aptitude à proposer des emplois qualifiés. Cet intérêt favorise la production de l'information économique sur les entreprises et suscitent une exigence de transparence et une demande d'information ou élaboré sur ce qui se passe réellement dans ces entités.

L'information produite par les entreprises, notamment l'information financière constitue un levier important dans les relations des entreprises, des banques et les marchés financiers mais aussi les fournisseurs et les clients.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'intérêt et le rôle reconnu à l'analyse financière qui réside dans l'appréciation de la santé financière de l'entreprise qui évolue dans un environnement incertain. Par conséquent, elle est exposée à différents risques et pour y faire face, elle doit surveiller sa situation financière d'une façon permanente en utilisant toutes les méthodes et techniques d'analyse financière. Ceci sous-entend qu'il est indispensable de mettre en place un système de gestion et de contrôle efficace pour réaliser un équilibre financier, la solvabilité et la rentabilité. Les derniers indicateurs qui constituent aussi des objectifs à atteindre pour les dirigeants des entreprises, jouent le rôle d'instrument d'aide à la décision dans des moments opportuns.

En effet, La gestion financière a toujours occupé une place privilégiée dans la gestion d'entreprise, car elle concerne à la fois son lancement, sa croissance et son autonomie. Elle recouvre aussi des pratiques relativement de techniques de gestion parmi lesquelles nous pouvons citer « la comptabilité ».

La comptabilité est une technique qui non seulement permet à l'entreprise de suivre son activité, mais également d'en analyser périodiquement (chaque fin d'année) le résultat obtenu. Dans cette optique la comptabilité s'occupe de l'évolution et l'enregistrement des opérations courantes et non courantes effectuées par l'entreprise.

Parmi les enregistrements courants qu'elle effectue, on cite l'enregistrement des opérations de ventes réalisées par l'entreprise soit en comptant soit à crédit. Lorsque les marchandises sont vendues au comptant la trésorerie de l'entreprise est renflouée et permet à cette dernière de disposer de liquidité pour le renouvellement de son stock et le règlement de ses dettes. Tandis que lorsqu'elles sont effectuées à crédit on assiste à une augmentation du volume des créances. Dans ce cas, l'entreprise peut se retrouver dans une situation de doute de ne pas recouvrer ses créances. Les impayés constituent d'ailleurs l'une des premières causes de vulnérabilité des entreprises, c'est pourquoi dans le cadre des travaux d'inventaire, les entreprises sont conduites à examiner les probabilités de recouvrement des créances, ensuite de faire une analyse sur son équilibre financier. Le recouvrement des créances est l'une des activités les plus importantes parmi celles quotidiennement exécutées par les PME. Ainsi, l'amélioration du processus de recouvrement des créances au sein des PME a un enjeu majeur

Introduction Générale

pour son équilibre financier, pour sa vulnérabilité, pour la gestion de sa trésorerie et bien d'autre.....

La problématique :

C'est dans ce sens que notre choix est porté sur le thème « L'équilibre financière de l'entreprise et l'enjeu de recouvrement des créances », en prenant le cas de l'entreprise « Sonelgaz agence commerciale de Tizi Ouzou ». Cette étude empirique vise à analyser l'équilibre financier de cette dernière et mieux connaître sa situation financière. Pour cela nous tenterons de répondre à la problématique suivante : Quel est l'impact des créances impayées sur la situation financière de l'entreprise en général et sur le résultat en particulier?

Pour mener à bien ce travail de recherche, nous avons jugé nécessaire de nous appuyer sur une série d'interrogations découlant de la question principale à savoir : Quels sont les principaux indicateurs de l'équilibre financier ? Quelles sont les procédures légales de recouvrement des créances adoptées par l'entreprise ? Que serait l'impact de recouvrement des créances sur l'équilibre financier ?

Pour pouvoir répondre efficacement à toutes les questions de recherche posées précédemment, nous avons formulé les hypothèses suivantes : **Hypothèse 01** : l'équilibre financier permet d'étudier la situation financière de l'entreprise Sonelgaz dans le but de mettre en évidence ses points forts et ses points faibles. **Hypothèse 02** : le cumul des créances impayées ont un impact négatif sur le résultat de l'entreprise par contre le suivi de bonnes méthodes de recouvrement infecte positivement la situation financière de Sonelgaz.

Objet de recherche :

L'objectif primordial d'une entreprise est de maintenir son équilibre financier à travers le temps ; et pour atteindre cet objectif, l'analyse financière constitue un outil essentiel d'étude de la santé financière de l'entreprise, afin de rechercher les conditions de son équilibre et d'évaluer son état réel et notamment de mesurer la rentabilité de ses capitaux investis. Cela en articulant l'analyse du bilan financier et des comptes de résultat d'une part, et l'analyse des ratios d'autre part.

Le choix de notre sujet de recherche consiste à étudier l'équilibre financier et l'enjeu de recouvrements des créances.

Démarche méthodologique et structure du travail :

Pour parvenir à notre objectif, nous avons procédé par une démarche méthodologique comportant deux niveaux d'analyse :

Une démarche bibliographique et documentaire et un travail de terrain. La partie théorique sera donc élaborée sur la base des documents généraux (ouvrages, mémoires...). Cette partie se compose de deux chapitres, le premier chapitre est consacré aux cadres théoriques, notion et rôle de l'équilibre financier. Ensuite, Le deuxième chapitre porte sur l'étude de la gestion des créances et l'équilibre financier à court terme, et enfin Le dernier chapitre traite une étude pratique sur les documents financiers de la SONEGAZ, qui sera alimentée par les documents fournis par cette entreprise, et qui fera l'objet d'une étude.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

Introduction au premier chapitre :

De point de vue économique et financier chaque entreprise doit établir un diagnostic financier qui consiste à recenser ses forces et ses faiblesses afin de porter un jugement sur sa performance et sa situation financière, en s'appuyant sur l'exploitation de document comptable et d'information économique et financière relative à l'entreprise ou à son secteur d'activité.

Les principes objectifs de l'analyse financière sont de mesurer la rentabilité économique de l'entreprise et la rentabilité financière des capitaux investis, apprécier l'équilibres de la structure financière qui est l'une des méthodes traditionnelles la plus efficace de cette dernière.

Avant de rentrer dans le vif de notre sujet, nous avons jugé utile de définir l'analyse financière et d'avoir une idée générale sur cette dernière, ce chapitre aura pour objectif de cerner théoriquement le concept de l'équilibre financier et l'importance de son rôle dans une entreprise.

SECTION 01 : concept de l'équilibre financier.

Généralité sur l'analyse financière :

1-Historique d'apparition de l'analyse financière :

A la veille de la crise de 1929, qui devrait introduire une profonde mutation des habitudes, le métier des banquiers consistait essentiellement à assurer les mouvements des comptes et à octroyer des facilités des caisses occasionnelles. Le problème était d'assurer le financement d'industries naissantes (charbon, textiles construction, mécanique), des crédits d'exploitation étaient consentis moyennant des solides garantis destinées à éviter une confusion entre le risque du banquier et celui de l'entreprise ; les garanties permettant, en effet, au banquier de s'assurer du remboursement du sort de l'entreprise débitrice. De telles garanties reposaient sur des biens faisant partie du patrimoine de l'entreprise, mais non directement affectés par son exploitation ou tout simplement sur le patrimoine personnel des propriétaires de l'entreprise. Le patrimoine était essentiellement constitué aux yeux des gens de l'époque, comme depuis toujours en France, par des biens fonciers et immobiliers. Il en résulte que le risque du crédit bancaire était alors lié aux modalités juridiques de la prise de garantie.

Encore fallait-il vérifier que le bien donné en garantie avait une valeur indépendante de l'évolution de l'entreprise, et en suite évaluer ce bien ainsi que le risque des moins-values liées. L'incertitude quant à la valeur réelle de l'actif net en cas de liquidation, joint à la difficulté d'évaluer les biens donnés en garantie et à déterminer l'indépendance à l'égard de l'exploitation de l'entreprise, montreront aux banquiers que la simple optique de la recherche de la solvabilité était insuffisante pour déterminer rationnellement la décision d'octroi d'un crédit.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

1-1- Définition de l'analyse financière :

L'analyse financière est une façon de transcrire la réalité économique et financière de l'entreprise en un langage universel permettant le développement d'outils de suivi de l'activité. Pour maîtriser ces outils, il est important de définir certains concepts sur les quel se basent les techniques financières. Plusieurs auteurs ont essayé de donner une définition à l'analyse financière :**Selon JEAN PIERRE LAHILLE** : « peut être définie comme une démarche qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à destination des tiers ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance financière et économique (rentabilité, pertinence des choix de gestion ...) sa solvabilité (risque potentiel qu'elle présente pour les tiers. Capacité à faire face à ses engagements ...) et enfin son patrimoine »¹. - Pour **Alain MARION** : « L'analyse financière est comme une méthode de compréhension de l'entreprise à travers ses états comptables, méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance de l'entreprise et sur sa situation financière (actuelle et future) »². - Pour **ELIE COHEN** : « L'analyse financière constitue un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise aux risques qui l'affectent, au niveau et la qualité de ses performances »³. A partir de ces définitions, on peut conclure que l'analyse financière repose sur un ensemble de méthodes et d'outils qui permettent de juger la situation et les performances des entreprises dans leurs nombreuses dimensions.

1-2- Rôle de l'analyse financière :

L'analyse financière joue un double rôle dans le processus de communication interne et externe de l'entreprise, d'une part elle constitue une source d'indicateur élaboré à partir de l'information comptable et établie par l'entreprise, d'autre part, elle permet aux destinataires de l'information d'en assurer l'interprétation. En effet, l'analyse financière vise essentiellement à :

- Améliorer la gestion de l'entreprise à partir d'un diagnostic précis.
- Etudier les concurrents, clients ou fournisseurs, sur le plan de sa gestion et de sa solvabilité.
- Détermination par opération de calcul de la situation présente et les prévisions d'une situation future.
- Prise de décisions, elle doit être confirmée à l'état actuel de l'entreprise et tend à réaliser des objectifs en temps voulu.
- Avoir une étude de contrôle dans le but de vérifier si la gestion de l'entreprise est satisfaisante ou non.
- Elle veille à garder un équilibre financier entre les emplois et les ressources de l'entreprise.

¹J. Pierre, « analyse financière », 3eme Edition DALLOZ, paris 2007, p1.

²ALAIN.M, « Analyse financière », Editions DUNOD, paris 2001, p1.

³COHEN.E, « Analyse financière », 5ème Edition, ECONOMICA, paris 2004, p8.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

1-3- Objectif de l'analyse financière :

Les objectifs de l'analyse financière touchent les différentes composantes de la politique financière de l'entreprise⁴

- **Analyse financière de la liquidité** : cette analyse permet de s'assurer que la liquidité des actifs peut faire face à l'exigibilité des dettes dans leur échéance.
- **Analyse financière de l'équilibre financier** : permet de juger l'efficacité de la structure financière à travers la vérification de la couverture financière des emplois fixes par les ressources permanentes et celle des emplois cycliques par les ressources cycliques.
- **Analyse financière globale** : vérifie la santé financière de l'entreprise à travers les différents outils d'analyse financière (par exemple les ratios).
- **Analyse financière et stratégie** : apprécie la situation générale de l'entreprise en tant que système complet, effectue un diagnostic global de la santé de l'entreprise et évalue ses potentialités futures en faisant appel aux études diverses.

1-4- Etapes de l'analyse financière :

Pour réaliser une analyse financière pertinente et rationnelle, il convient de porter également une importance aux trois étapes successives suivantes⁵ :

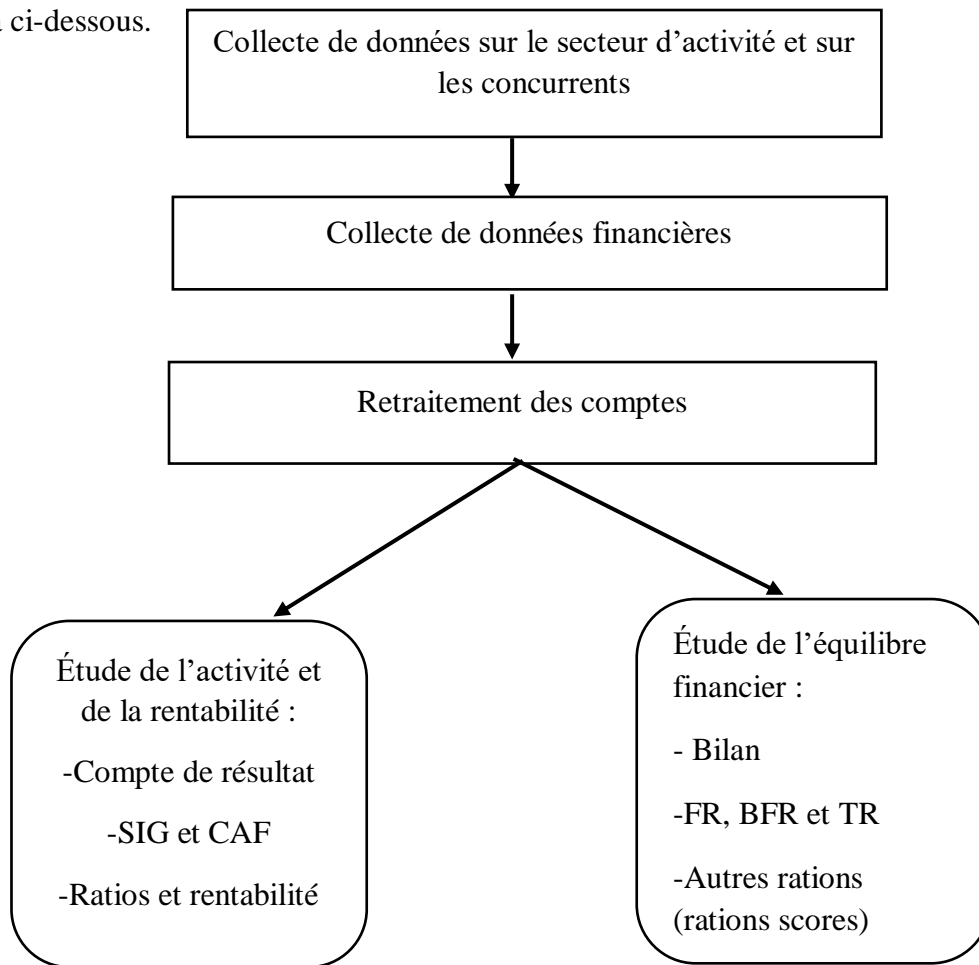
- **La première étape** : consiste à analyser le secteur économique de l'entreprise, son positionnement par rapport à ses concurrents, ses points forts et ses points faibles, et la stratégie adoptée par l'entreprise pour évoluer sur son marché.
- **La deuxième étape** : après avoir étudié les secteurs et les stratégies de l'entreprise, la deuxième étape consiste à collecter les données financières nécessaires pour réaliser une analyse pertinente telle que le bilan, le compte de résultat... Etc.
- **La troisième étape** : le retraitement des comptes représente la dernière étape qui s'intéresse d'une part à l'étude de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise (compte de résultat, tableau de financement, tableau de flux de trésorerie, ratios de rentabilité), et d'autre part consiste à étudier l'équilibre financier (le bilan, le fond de roulement, le besoin de fond de roulement et la trésorerie, et autre ratios).

⁴CHIHA.K, « Gestion et stratégie financière », 2ème Edition HOUMA, Alger, 2006, P 39.

⁵Béatrice. R, « Le diagnostic financier », Edition d'organisation, Paris 2001, p13.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

Schéma ° 01: Étapes de l'analyse financière: Les trois étapes sont résumées dans le schéma ci-dessous.



Source : Béatrice meunier ROCHER, « le diagnostic financier », Edition d'organisation, 2001, P1.

1-5- Méthode d'appréciation de la société :

L'analyse financière a un caractère rétrospectif, elle porte sur l'évolution passée et les caractéristiques constantes au moment de l'analyse et elle se distingue ainsi des travaux de gestion prévisionnelle ouverte vers l'action. L'analyse financière comporte cependant une phase de synthèse et d'interprétation dont l'objet est de déterminer l'évaluation probable de la situation financière de l'entreprise. La situation constatée à un moment donné contient potentiellement les éléments de transformation, le prolongement des tendances constatées au cours d'une période permet également d'anticiper l'évolution de la situation financière en tenant compte des éléments nouveaux susceptibles d'intervenir.

Ainsi il existe des méthodes permettant d'apprécier ou de suivre l'évolution de la situation financière d'une entreprise. Ces méthodes consistent à faire des rapports existants entre les postes du bilan ou groupe des postes du bilan ou encore entre ces postes et les résultats. Cette démarche regroupe les deux pôles de l'analyse financière : l'équilibre financier d'une part, la rentabilité et évaluation d'autre part.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

1-6-LES DEMARCHES D'ANALYSE :

Moyennant une certaine schématisation, il est possible de définir une relation entre les objectifs de l'analyse, les méthodes et instruments qu'elle requiert. Cependant la spécialisation des outils d'analyse tend à s'atténuer à la faveur d'évolutions conceptuelles ou techniques récemment introduites, et qui conduisent à limiter la portée de cette observation. Une analyse orientée vers l'étude des risques de faillite ou de la solvabilité s'applique le plus souvent à l'étude du bilan (analyse statique) et du tableau de financement (analyse de flux), et s'intéresse à l'ajustement entre les engagements contractés par l'entreprise et les liquidités qu'elle peut espérer dégager. Une analyse orientée vers l'étude des performances s'applique principalement à l'étude du compte de résultat, pour rendre compte de la formation des soldes de gestion et les comparer aux flux d'activité ou aux moyens engagés par l'entreprise. Les observations qui précèdent suggèrent ainsi une réaffectation des différents compartiments de la boîte à outils des analystes financiers en fonction des orientations de leurs études.

Tableau N°01 : Une différenciation schématique des démarches d'analyse.

Orientations de l'analyse	Méthodes et outils utilisés par l'analyste
Étude de l'équilibre Financier et du risque de Faillite.	Analyse du bilan et des tableaux de flux financiers • Relation de trésorerie • Ratios
Étude des performances financières	Analyse du compte de résultat • Mesure des soldes de gestion • Analyse des ratios • Évolution de l'effet du volume d'activité sur les résultats.

Sources : d'après nos études et les informations qu'on a pu accueillir aux cours.

Cependant, il faut aussi souligner la convergence qui s'opère entre les indications fournies par les différents outils. Ces évolutions affectent en premier lieu la mesure des résultats, de nouveaux indicateurs sont aujourd'hui proposés qui intègrent à la fois l'étude des performances et celle des flux et équilibres financiers. Ainsi, l'introduction de notions permettant de mesurer le surplus monétaire d'exploitation (l'excédent brut d'exploitation par exemple) ou le surplus monétaire global (la capacité d'autofinancement ou « cash flow global») fournit une indication relative aux performances économiques de l'entreprise et une indication relative à sa capacité de reconstitution de ressources propres qui peuvent améliorer son équilibre financier et son autonomie. Ces évolutions affectent en second lieu la présentation des tableaux de flux qui mieux conçus et plus largement répandus, permettent également d'intégrer l'analyse des performances, celles des conditions de financement et l'appréciation des équilibres financiers à terme.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

1-7-La notion de l'équilibre financier :

La définition de l'équilibre financier d'une entreprise peut être cernée par référence à des normes elles-mêmes déterminées par le contexte et les objectifs de l'analyse financière.

Ces normes renvoient à des visions différentes de l'entreprise qui sont évaluées au fil du temps, la conception patrimoniale de l'équilibre financier est la plus ancienne et a constitué l'approche dominante de l'analyse financière jusqu'au début des années soixante-dix. Selon cette conception, le bilan est un inventaire à un instant donné des biens physiques ou financiers et des dettes de l'entreprise réalisés afin d'évaluer le patrimoine des actionnaires ou associés, celui-ci est mesuré par l'actif net ou les capitaux propre, différence entre les actifs et les dettes externes.

Compte tenu de leur nature, il apparaît nécessaire de financer la totalité des emplois stables par des ressources durables. Cependant, pour certains cet équilibre financier minimum est insuffisant, l'exploitation de l'entreprise (fonctionnelle) nécessite la couverture des besoins de financement qui d'une part sont la conséquence des décalages temporels liés aux délais de règlements des charges et des produits (crédits obtenus des fournisseurs et crédits consentis aux clients) et d'autre part sont liée à l'existence de stocks. Il existe donc un besoin permanent de ressources pour financer le cycle d'exploitation (le BFR), ce besoin nécessite l'utilisation de ressources durables pour assurer son financement. Selon le type d'analyse réalisée deux concepts de fonds de roulement sont retenus :

- le fond de roulement net global qui résulte d'une analyse fonctionnelle du bilan et qui représente la part des ressources durables qui n'est pas utilisées au financement des emplois stables.

-Le fond de roulement permanent qui résulte d'une analyse financière du bilan qui représente la part des capitaux permanents (à long terme) qui n'est pas utilisée au financement des immobilisations.

On peut distinguer trois niveaux de situation qu'une entreprise peut observer :

✓ **Équilibre parfait :**

Le FR couvre non seulement la totalité du BFR mais dégage en plus une trésorerie excédentaire.

✓ **Équilibre normal :**

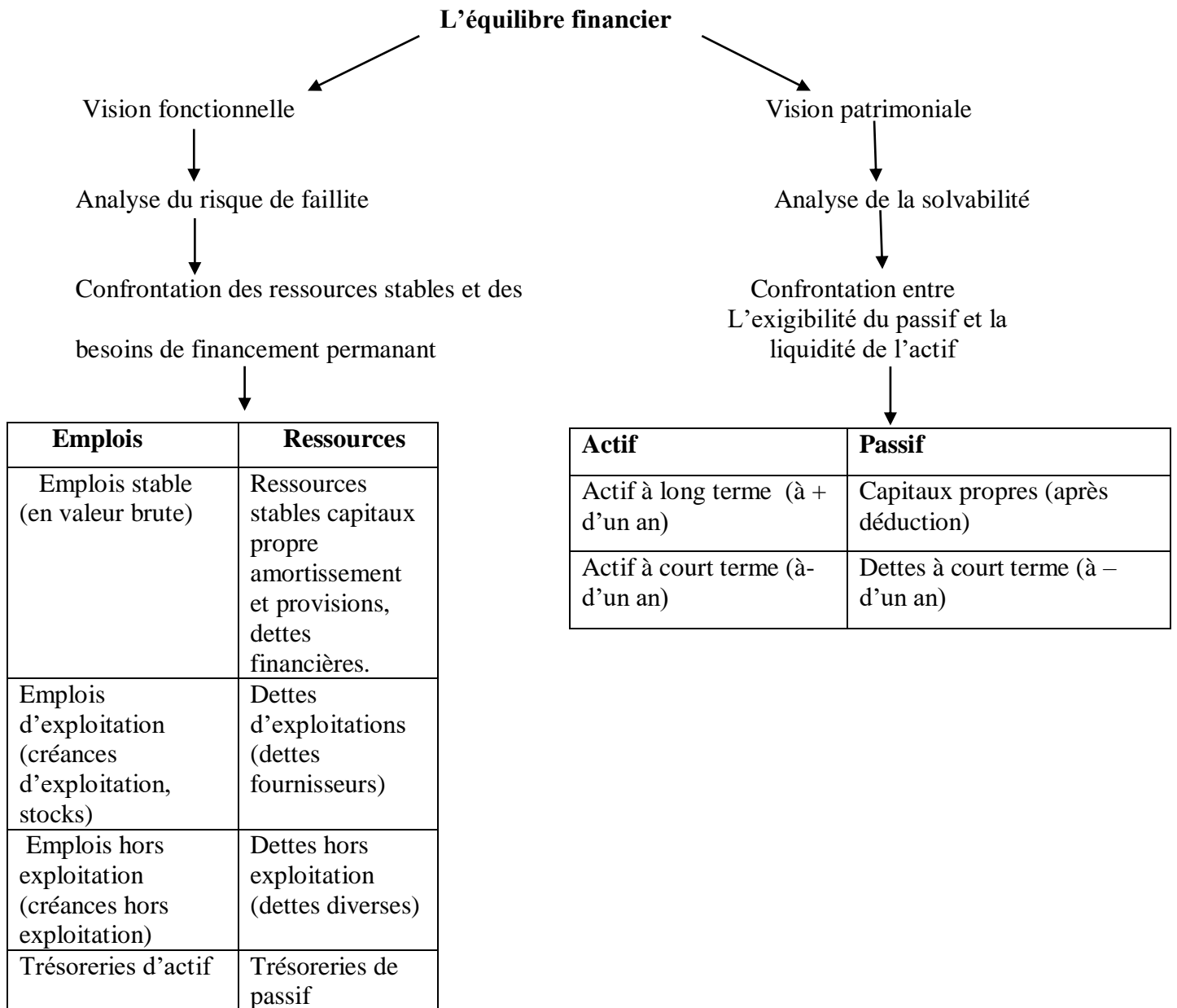
Le FR couvre presque totalement le BFR, le reste est couvert par le découvert bancaire ou le crédit de trésorerie comme l'escompte et l'effets de commerce.....

✓ **Déséquilibre :**

Risque important de cessation de paiement en cas de suppression de découvert par les banques. En règle générale cette situation ne pourra pas durer longtemps car elle conduit directement à la cessation de paiement, il faut donc trouver des fonds nécessaires pour combler le déficit : apport en espèces, crédit à long ou moyen terme afin de renforcer les capitaux propres...

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

Le schéma N°02 : l'équilibre financier



Source : d'après nos études et les informations qu'on a pu accueillir aux cours.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

1-8-Les dimensions de l'équilibre financier :

« A l'image de la performance économique, l'équilibre financier est une notion polymorphe, dont on peut donner plusieurs expressions⁶.

- ➡ L'équilibre financier : reflet de la rentabilité structurelle de l'actif économique.
- ➡ L'équilibre financier : résultant de l'ajustement opéré entre les cycles financiers.
- ➡ L'équilibre financier : reposant sur les contraintes de solvabilité et de liquidité. »

Pendant longtemps l'analyse financière est restée focalisée sur la recherche de l'équilibre financier et son maintien à travers les transformations induites par la croissance. Dans cette perspective, l'équilibre financier traduit la synchronisation dans le temps qui s'opère entre les flux d'encaissement et de décaissement.

1-8-1- L'équilibre financier : reflet de la rentabilité structurelle de l'actif économique :

Dans la théorie financière, l'équilibre financier de l'entreprise indique que la rentabilité dégagée par l'actif économique (actif immobilisé + besoin en fonds de roulement) répond aux exigences de rémunération des apporteurs de capitaux (actionnaires et /ou prêteurs). L'équilibre financier est respecté dès lors que la rentabilité économique est supérieure au coût du capital.

Au niveau de l'actionnaire, l'équilibre financier exprime que ce dernier est rompu dès lorsque la rentabilité financière n'est plus en mesure de couvrir le coût des capitaux propres (capitaux apportés ou laissés en réserve par les actionnaires). Si l'entreprise est cotée sur le marché financier, l'exigence de rentabilité supérieure au coût du capital à une sanction qui se constate, plus ou moins rapidement, sur la valeur de l'entreprise.⁷

Si l'entreprise ne respecte pas la règle précédente verra le cours de ses titres chuter, ceci à un lien avec les décisions de désinvestissements adoptés par les actionnaires cause de l'insuffisance de rentabilité pour le prêteur, la logique économique est la même, sauf que la rémunération du prêteur a une traduction comptable mais celle de l'actionnaire n'est pas prise en compte. Un résultat comptable peut être bénéficiaire mais un économiquement est déficitaire : « Un résultat comptable positif n'est pas toujours le signe d'un niveau de rentabilité permettant d'assurer une rémunération acceptable des actionnaires »⁸. Pour y faire, il faudrait prendre compte dans les charges de l'entreprise la rémunération attendue par les actionnaires.

⁶ Marion Alain, « Analyse financière : concepts et méthodes » 4^{ème} édition, Paris :Dunod ,2007 P 121.

⁷ Marion, Alain. Op.cit.,p. 122.

⁸ Marion, Alain. Op.cit.,p. 123.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

1-8-2 L'équilibre financier : résultant de l'ajustement opéré entre les cycles financiers :

« Deux grands cycles permettent de regrouper des relations financières au sein de l'entreprise :

- Le cycle d'accumulation (cycle d'investissement et cycle de financement stable) qui est un cycle financier long.
- Le cycle d'exploitation qui est un cycle financier généralement court.

Dès lors que l'on distingue deux cycles, trois types d'ajustement se manifestent :

- ajustement entre les emplois et les ressources induits par le cycle d'accumulation.
- ajustement entre les emplois et les ressources liés au cycle d'exploitation.
- ajustement entre ces deux cycles ».
 - Le cycle d'accumulation met en place les ressources stables et l'actif immobilisé de l'entreprise, Correctement, la mise en œuvre efficiente de l'actif immobilisé et sa bonne gestion doit permettre à l'entreprise de récupérer les capitaux investis dans son actif.
 - Le cycle d'investissement et le cycle d'exploitation induits généralement des besoins ce qui exige à l'entreprise d'assurer l'ajustement global entre ses emplois et ses ressources selon deux cas :
 - **1er cas** l'entreprise a un besoin global de financement, donc elle doit se procurer des concours bancaires : trésorerie passive.
 - **2ème cas** l'entreprise dégage une capacité globale de financement donc elle dispose d'une liquidité qui est généré par :
 - Un besoin en fonds de roulement négatif.
 - L'existence d'un fonds de roulement excédentaire, par rapport Aux besoins financiers du cycle d'exploitation.

Généralement cette liquidité fera l'objet d'un placement et/ou de distribution de dividendes.

1-8-3 L'équilibre financier : expression des contraintes, de solvabilité et de liquidité :

« La liquidité exprime l'aptitude de l'entreprise à faire face à court terme à ses échéances financières alors que la solvabilité traduit cette exigence dans une perspective de long terme. Ce changement de perspective s'accompagne sur le plan analytique d'une modification des indicateurs utilisés, parce que la question est notamment de savoir si l'entreprise pourra mobiliser les ressources nécessaires au maintien de sa croissance, et sera capable d'assurer le remboursement des capitaux empruntés, l'appréciation de l'aptitude de l'entreprise à dégager un surplus monétaire (appréciée à l'aide de la capacité d'autofinancement) et à atteindre un niveau de rentabilité adéquat occupe une place essentielle dans l'analyse de l'équilibre financier conduit à se poser trois questions :

-La première question a trait à l'adéquation entre la maturité des ressources et celle des emplois que financent ces dernières. Cette adéquation débouche sur une règle d'orthodoxie financière qui traduit un principe de spécialisation des financements en fonction de la nature

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

des emplois. Ainsi, on conçoit que l'on finance la construction d'un bâtiment industriel par un prêt à long terme, et une machine par un prêt à moyen terme.

-La deuxième question concerne l'aptitude de l'entreprise à générer des liquidités au rythme des échéances induites par le passif. Sur le plan financier, on cherche à vérifier comment les sorties de fonds impératives seront couvertes par des rentrées de fonds par nature potentielles et aléatoires. Le caractère aléatoire des rentrées de fonds met en évidence l'asymétrie qui caractérise les composantes de l'actif circulant (stock, créances d'exploitation ,etc.) et celles du passif circulant (dettes d'exploitation, etc.) la nature du risque qui en découle montre la nécessité pour l'entreprise de disposer d'un « matelas de sécurité » qui se traduit par le fait que l'actif circulant doit être supérieur au passif circulant. De la sorte, l'entreprise assure une concordance entre ses obligations actives et passives, l'expression de cette exigence revient à calculer le fonds de roulement par le bas du bilan : sur le plan de l'arithmétique comptable , l'excédent de l'actif circulant sur le passif circulant est égal à l'excédent des ressources stables sur l'actif immobilisé.

-La troisième question renvoie à l'aptitude de l'entreprise à faire face aux engagements l'égard des prêteurs. Cette aptitude dépend du montant des capitaux propres appréciés comparativement au stock de dettes financières »⁹.

1-9- l'appréciation de l'équilibre financier :

Selon **COHEN Elie** : « L'appréciation de l'équilibre ou de la solvabilité constitue un thème fondamental de tout diagnostic financier »¹⁰. En effet, l'équilibre financier de l'entreprise traduit l'aptitude éventuelle de cette dernière à honorer ses dettes au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Tandis qu'une situation de déséquilibre amène l'entreprise à un risque de faillite et l'expose à la menace d'une disparition.

Le diagnostic financier doit ainsi procéder à une anticipation ou énoncer un pronostic sur l'évolution prévisible de l'entreprise, de sa situation financière et de ses équilibres financiers. Cela peut être réalisé grâce à une orientation méthodologique qui sert à :

- D'une part, l'étude du bilan qui permet de comparer un état actuel des engagements (passif) et de liquidités (actif).
- D'autre part, l'étude de l'évolution passée des résultats et de la situation financière, qui permet de déceler des tendances lourdes susceptibles de se prolonger dans l'avenir.

⁹ Marion Alain, Op.cit.,p. 124.

¹⁰ COHEN.E, « Analyse financière », 5ème Edition, ECONOMICA, paris 2004, p8

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

Section 02 : risque et objectifs de l'équilibre financier.

2-Les dimensions de diagnostic de l'équilibre financier (risque, rentabilité) :

La règle de l'"équilibre financier" exige que les capitaux utilisés par l'entreprise pour acquérir des biens (immobilisation, stock, crédit clients) restent à la disposition de l'entreprise pendant une durée qui correspond à la durée de vie ou d'utilisation du bien acquis.

Un certain équilibre doit s'établir dans le temps, entre le temps de mise à disposition des capitaux et leur temps d'utilisation.

On dit que l'équilibre financier est réalisé si les apporteurs de capitaux, actionnaires et créanciers financiers, sont rémunérés à concurrence du risque qu'ils encourent. On en conclut que les deux dimensions fondamentales du diagnostic financier sont la rentabilité et le risque.

L'utilisation finale d'une analyse financière peut varier; ainsi, selon que cette analyse est faite à la demande d'un banquier, d'un gérant de portefeuille, du dirigeant de l'entreprise étudiée ou de celui d'une entreprise concurrente, les éléments-clés du diagnostic peuvent revêtir une intensité différente et l'analyse peut être plus ou moins approfondie. Cependant, tout diagnostic financier s'articulera finalement autour des deux dimensions précédemment énoncées: la rentabilité et le risque.

2-1- Définition de la rentabilité :

La rentabilité est généralement considérée comme l'une des références fondamentales qui orientent les décisions et les comportements des entreprises. Elle est définie par le rapport entre le résultat obtenu et les moyens mis en œuvre.

2-2-La notion de la rentabilité :

La rentabilité est le rapport entre un revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir. La notion s'applique notamment aux entreprises mais aussi à tout autre investissement. Elle est la capacité d'un capital à dégager un revenu il s'agit donc de mettre en relation les profits réalisés dans une entreprise et les capitaux engagés pour les obtenir. Quand à la rentabilité financière elle s'intéresse au revenu conservé par l'entrepreneur (profits réalisés après paiement des intérêts sur les emprunts) rapporté aux fonds propres engagés dans la production.¹¹

L'analyse financière est l'étude de l'activité, de la rentabilité et du financement de l'entreprise, soit a priori, soit a posteriori. Cette étude permet entre autres de s'informer sur la rentabilité de l'entreprise d'évaluer l'équilibre de la structure financière de l'entreprise et d'identifier les points forts et les points faibles de l'entreprise. Une fois les phases d'identification et de préparation terminées il faut étudier les flux de dépenses d'investissement à engager, les flux futurs qui seront engagés ainsi que la durée de vie du projet.

¹¹ K.CHIHA, finance d'entreprise, op.cit., page 41.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

Selon Elie COHEN Le terme rentabilité est défini comme « l'aptitude d'une entreprise pour sécréter un bénéfice ».

2-3-Les concepts liés à la rentabilité :

L'objectif principal de toute entreprise c'est la recherche de la rentabilité¹³, celle-ci permet grâce au calcul des ratios d'apprécier la situation de l'entreprise à un moment donné. Une entreprise est rentable si elle est capable d'assurer la rémunération des apporteurs des capitaux et du travail (actionnaires et salariés). Cependant les termes efficacité, efficience, rendement, productivité et rentabilité sont employés comme des synonymes, il est donc important de distinguer ces concepts pour éviter des confusions.

2-3-1- Le rendement :

C'est le rapport entre la quantité de produit obtenu et une quantité donnée de facteur de production, Le rendement est une notion utilisée plutôt par les épargnants et les investisseurs concernant leur placement, notamment à taux fixe que pour les performances financières internes des entreprises. La productivité ou rendement physique : est le rapport d'un élément quantitatif à un élément financier ou le rapport de deux éléments quantitatifs par exemple on rapportera le chiffre d'affaire d'une entreprise aux effectifs de cette dernière pour exprimer la productivité apparenté d'un salarié ou alors on rapportera le nombre de véhicules produits par l'heure travaillée pour exprimer la productivité du travail. La rentabilité diffère également de la profitabilité ou le taux de marge ce dernier est le rapport entre le chiffre d'affaire et le résultat net il exprime la capacité du chiffre d'affaire à créer un certain niveau de bénéfice.

2-3-2 Le seuil de rentabilité :

On ne peut pas parler de la rentabilité sans aborder également la notion du seuil de rentabilité. En effet, le seuil de la rentabilité est le chiffre d'affaire minimum à partir duquel un produit (ou une activité d'une entreprise) à coût donné devient rentable, c'est-à-dire qu'il cesse de perdre de l'argent. Le calcul du seuil de rentabilité est donc un élément important dans la décision de commercialiser ou de continuer la diffusion d'un produit le point mort désigne « l'instant où une entreprise atteint son seuil de rentabilité. Il symbolise le moment où elle ne réalise ni gains ni pertes sur son activité. Dans la schématisation traditionnelle du cycle de vie d'un produit, le point mort se situe à l'intersection entre la courbe ascendante du chiffre d'affaires et la courbe descendante du coût de production ». Le seuil de rentabilité est donc atteint quand on arrive au point mort il peut aussi s'exprimer en nombre des jours du chiffre d'affaire ou en quantité produite.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

2-3-3- La productivité :

C'est le rapport entre la production et les facteurs de production mis en œuvre pour la réaliser Elle considère tous les facteurs et prend en compte l'évolution du prix .

Comme caractéristique¹² :

- Elle apparaît comme une notion statique car elle est déterminée à une date donnée.
- Elle est une notion dynamique dans ce cas on parle de gain de productivité.

2-3-4- Efficacité et efficience :

La rentabilité d'une entreprise s'apprécie en comparant un résultat et la valeur des moyens mis en œuvre pour l'obtenir. Cette définition fait référence à deux autres notions : efficacité et efficience.

2-3-4-1- L'efficacité :

Est la capacité d'une entreprise à atteindre ses objectifs. Selon **Philippe CAMUS** « une action est efficace si les objectifs sont atteints ; par exemple produire la quantité demandée » D'après **ISABELE Calme et ALS**, « l'efficacité est définie comme l'atteinte des objectifs par l'entreprise » Pour **Allain MIKOL et ALS**, « l'efficacité d'une entreprise a longtemps été perçue comme un concept unidimensionnel et mesurée par un seul indicateur, en particulier financier : chiffre d'affaires, profit, rentabilité ».

D'après nos recherches, nous avons compris par le terme « efficacité » que l'entreprise vise à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée quel que soit le niveau des coûts engagés ou les ressources utilisées. Donc la mesure de l'efficacité d'une entreprise n'est que sa façon d'atteindre ses objectifs.

2-3-4-2- L'efficience :

Est l'aptitude d'une entreprise à atteindre ses objectifs en optimisant ses ressources. **ISABELLE Calme et ALS** définissent la rentabilité comme « la consommation des ressources pour atteindre l'objectif de façon optimale »

L'efficacité et l'efficience sont des termes liés et complémentaires pour une entreprise. L'atteinte de ses objectifs est l'un des succès au niveau de sa gestion par rapport aux autres entreprises, et l'utilisation minimum de ses ressources dans sa perspective d'atteindre ses objectifs, clarifie également l'entreprise comme celle qui applique une bonne gestion.

¹² Azzougui D et Bekhat A, analyse de la structure financière et de la rentabilité d'une entreprise, Bejaia, 2013.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

2-4-Le rôle de la rentabilité :

La rentabilité est la capacité d'une entreprise à dégager des bénéfices à partir des capitaux investis, elle représente le rapport entre les revenus d'une société et les sommes qu'elle a mobilisées pour les obtenir. La rentabilité permet de mesurer la capacité des capitaux investis à dégager un certain niveau de profit, elle constitue un élément privilégié pour évaluer la performance des entreprises.

La rentabilité joue un rôle important dans la vie de l'entreprise

- ✓ Elle assure la survie de l'entreprise
- ✓ Elle permet à l'entreprise de préserver son indépendance financière

2-5-Les typologies de la rentabilité :

Dans le cadre du calcul de la rentabilité, on distingue trois types de rentabilité il s'agit de :

- La rentabilité économique (par rapport aux moyens de production et aux investissements).
- La rentabilité financière (par rapport au moyen financier).
- La rentabilité commerciale (liée à l'activité de l'entreprise).

2-5-1- Rentabilité économique :

Appelée aussi « rentabilité nette de l'investissement », elle correspond à ce que les Américains et Britanniques appellent « Return On Investment » R.O.I en sigle. Elle mesure la rentabilité des capitaux investis et elle est déterminée uniquement après impôt. Les capitaux investis représentent les moyens mis en œuvre par l'entreprise pour assurer son activité. Ce sont les immobilisations et le besoin en fonds de roulement d'exploitation.

2-5-2-La rentabilité financière :

La rentabilité financière mesure la rentabilité des capitaux propres, c'est-à-dire la capacité de l'entreprise à rémunérer les associés. Pour attirer les investisseurs ou ne pas « perdre » les associés actuels, l'entreprise a pour objectif de maximiser cet indicateur.

2-5-3-La rentabilité commerciale :

La rentabilité commerciale est un ratio financier permettant de mesurer la rentabilité d'une entreprise selon son volume d'affaires, en d'autres termes combien gagne une entreprise sur la vente de ses produits/ services.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

2-6-Historique du risque :

Le risque est inhérent à l'entreprise et constitue même son essence ,créer une entreprise revient déjà à prendre un risque, la survie et la pérennité de l'entreprise n'est jamais assuré que soit sa taille, historiquement, l'homme a été toujours confronté aux dangers, catastrophe naturelles (tremblement de terre , inondation , éruption volcanique ,avalanche cyclone, etc.), de maladies , de guerres ou de tout autre manifestation , l'homme fut amené à réagir face au danger du risque naturel.au XVII siècle les philosophes et les moralistes englobaient le risque dans la notion de prudence, La notion de risque a été introduite dès que les probabilités ont été développées au XVIII siècle.

Le progrès scientifique et le développement technologique ont accru les risques liés au développement industriel et humaine cette ère a vu la naissance de la notion de gestion des risques. Les organisations ont développées des méthodes et des moyens pour faire face à l'irréparable, l'inexistence du risque zéro accompagne une demande sans cesse de protection et d'assurance. Parallèlement, les habitudes des consommateurs et des partenaires de l'entreprise ont changée, les années 1990 marquent le début d'un rapprochement des aspects qualité, sécurité, santé et protection de l'environnement. Enfin l'avènement de l'ère de la mondialisation associée à l'émergence d'une société d'information entraîne l'entreprise dans un environnement instable et mouvant source de risque nouveaux¹³ .

2-6-1-Définitions de risque :

Le risque est l'éventualité d'un événement ne dépendant pas exclusivement des parties et pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage par extension, le risque est un événement contre la survenance duquel on s'assure.

Le risque est la probabilité qu'un effet spécifique se produise dans une période donnée ou dans des circonstances déterminées.

Le risque est un événement dont l'apparition n'est pas certaine et dont la manifestation est susceptible d'affecter les objectifs du projet.

Par ailleurs, le risque se présente comme un événement et un caractère instantané ,il est donc caractérisé par deux facteurs prépondérants : la possibilité d'occurrence et la mesure des conséquences.

2-6-2- La notion de risque :

La notion de risque est d'appréhension plus complexe. Très généralement, il y a risque s'il y a possibilité d'écart entre la valeur anticipée d'une grandeur et sa valeur réalisée. Ainsi un actif est dit risqué si la rentabilité qu'il permet d'obtenir peut être différente de la rentabilité anticipée par son détenteur, le plus souvent, le caractère risqué d'un actif est évalué en mesurant les fluctuations de son taux de rentabilité au moyen d'un indicateur statistique telle que la variance ou l'écart-type; on mesure en fait sa variabilité. Une autre notion de risque,

¹³ BOUYSSOU .J « Théorie générale du risque » Economica1997, 146 pages.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

plus proche du sens commun, est également 4 seuils critiques. On évalue ainsi la possibilité d'être déficitaire ou d'être dans l'impossibilité de faire face par exemple, à des remboursements d'emprunts, Cette dernière vision du risque privilégie la prise en compte des cas défavorables, alors qu'une mesure de la variabilité tient également compte des cas favorables et des cas défavorables. Ces deux acceptions du risque se retrouvent dans les méthodes de diagnostic financier. Ainsi sous l'influence des résultats de la recherche financière, l'étude du risque peut se faire selon la typologie suivante: risque d'exploitation, risque financier et risque de faillite (ou d'liquidité).¹⁴

Le risque d'exploitation : peut s'appréhender en évaluant la variabilité du résultat économique (ou du taux de rentabilité économique), ou la possibilité qu'il soit négatif.

Le risque financier : s'analyse en étudiant la variabilité du résultat net (ou du taux de rentabilité des capitaux propres) ou la possibilité qu'il soit négatif.

Enfin, **l'étude du risque de faillite :** consiste en l'analyse de la capacité de remboursement des dettes financières.

Le fondement de cette typologie réside dans la décomposition qui peut être faite par des attentes d'un apporteur de fonds propres en matière de rentabilité. On constate sur les marchés financiers que le risque est rémunéré, plus l'investissement est risqué plus il rapporte en moyenne. La valeur des fonds propres d'un actionnaire varie en fonction des trois types de risque précédemment identifiés, en conséquence le taux de rentabilité requis par un actionnaire peut être présenté de la façon suivante:

Taux de rentabilité des capitaux propre = Taux de rentabilité sans risque + Prime de risque d'exploitation + Prime de risque de faillite + Prime de risque financier

Un créancier financier considèrera quant à lui le risque de faillite, c'est à dire la possibilité de ne pas être remboursé et on tiendra compte pour établir le taux de son prêt.

Quoique les développements précédents insistent sur l'arbitrage entre risque et rentabilité, la démarche d'analyse financière s'articule sur la séparation "étude de la rentabilité, étude du risque". Ces deux dimensions cependant, ne doivent pas être jugées de façon indépendante à terme, pour qu'une entreprise soit viable, le risque doit être rémunéré de façon satisfaisante sous peine de ne plus trouver d'apporteurs de capitaux.

2-6-3- LE DIAGNOSTIC DU RISQUE :

L'étude du risque forme l'autre volet du dytique que constitue le diagnostic financier. En reprenant la typologie initiale, on présentera successivement les diagnostics du risque d'exploitation et du risque financier, puis celui du risque de faillite. Le diagnostic du risque de faillite occupe une place prépondérante. Cette prédominance s'explique par deux raisons principales: d'une part, le rôle prééminent qu'a joué la profession bancaire dans la construction des méthodes d'analyse financière dans une économie contrôlée, ou pendant très longtemps le financement par endettement a bénéficié d'un régime de faveur, tant du point de

¹⁴ CHARREAUX (G.): "Gestion financière"; LITEC, 1986.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

vue fiscal, que de la politique des taux d'autre part, jusqu'à un passé très récent le faible rôle de la bourse et l'absence quasi complète de recours aux augmentations de capital.

➤ **Le diagnostic du risque d'exploitation et du risque financier :**

Les méthodes de diagnostic de ces deux types de risque sont encore peu nombreuses et peu évoluées. Fondamentalement, elles cherchent soit à apprécier la variabilité ou la sensibilité du résultat économique (risque d'exploitation), ou du résultat net (risque financier) par rapport au niveau d'activité, soit encore à évaluer la position par rapport à un point-mort qui est mesuré en intégrant ou non les frais financiers dans les frais fixes selon le type de risque (exploitation ou financier) à analyser.

2-6-3-1-Le diagnostic de risque d'exploitation :

La démarche la plus immédiate pour appréhender le risque d'exploitation consiste à mesurer la variabilité du résultat économique, ou celle du taux de rentabilité économique. Il suffit alors de calculer un indicateur tel que la variance ou l'écart-type, cependant une telle mesure est souvent peu significative, lorsqu'on ne dispose pas de nombreuses observations en outre, en cas de modification d'activité, il est très dangereux de vouloir inférer du comportement passé de la rentabilité économique, un pronostic sur son comportement actuel ou futur. Un outil a priori plus fruste, mais simple à mettre en œuvre réside dans le recours à l'analyse du levier d'exploitation dont le principe est d'évaluer la sensibilité du résultat économique à une variation du niveau d'activité. La mise en œuvre de cette méthode suppose la répartition préalable des charges, entre charges variables et charges fixes toujours très difficile à établir précisément, notamment pour un analyste externe. Plus le montant des charges fixes est élevé, plus le résultat est sensible à une variation du niveau d'activité, toutes choses égales par ailleurs. En outre, la sensibilité du résultat apparaît d'autant plus accentuée que l'entreprise se situe près de son seuil de rentabilité, la position par rapport au seuil de rentabilité économique représente également un critère simple d'appréciation du risque d'exploitation. Toutefois, une position par exemple de 10% supérieure au point mort, peut entraîner des conclusions très différentes, selon le caractère plus ou moins fluctuant de l'activité, pour une activité stable il s'agira d'une position relativement confortable, inversement dans un secteur dont l'activité connaît de fortes variations, il s'agira d'une position précaire. Aucune norme connue n'existe dans ce domaine, toute conclusion doit être nuancée. En dehors de ces indicateurs primaires, une analyse sérieuse du risque d'exploitation ne peut être fondée que sur une analyse stratégique de l'activité de l'entreprise, qui seule peut permettre d'appréhender les variations de l'activité et l'évolution de la structure des coûts.

2-6-3-2-Le diagnostic du risque financier :

Les méthodes préconisées pour diagnostiquer le risque d'exploitation peuvent également être appliquées pour étudier le risque financier. Il suffit de substituer au résultat économique, le résultat net, ou plutôt de préférence, le résultat courant afin de neutraliser l'incidence des éléments exceptionnels. Dans l'analyse des charges, les charges fixes se trouvent alors

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

augmentées des frais financiers, même si le caractère de fixité de ces derniers peut être contesté.

2-6-3-3-Le diagnostic du risque de faillite :

L'étude du risque de faillite, donc de la capacité d'une entreprise à rembourser ses dettes financières a donné lieu à l'élaboration de multiples méthodes et à l'origine même de l'analyse financière. On peut séparer un peu arbitrairement deux grands types de méthodes, les méthodes fondées sur l'étude du bilan qu'on peut qualifier de statiques et les méthodes qui s'appuient sur les tableaux de flux, fréquemment dénommées méthodes dynamiques. Quoique l'évolution récente de l'analyse financière ait eu tendance à privilégier les méthodes dynamiques fondées sur les flux, il s'avère en fait que ces deux grandes catégories de méthodes sont complémentaires et que l'importance accordée actuellement aux méthodes fondées sur les flux est excessive.¹⁵

2-6-3-3-1- Les méthodes statiques de diagnostic du risque de faillite

Les méthodes statiques s'appuient sur l'étude du bilan, on distingue l'approche patrimoniale et l'approche fonctionnelle.

- **L'approche patrimoniale :**

L'approche patrimoniale s'appuie sur une conception du bilan qui repose sur les notions de valeur et d'exigibilité et de liquidité. Le bilan est l'inventaire des actifs et des passifs il est dressé dans le but d'évaluer l'entreprise et le patrimoine des actionnaires. Il s'agit de la conception traditionnelle du bilan qui a prévalu en comptabilité jusqu'en 1982 et l'instauration du nouveau plan comptable.

Le classement de l'actif s'opère en fonction du critère de liquidité et celui du passif en fonction du critère d'exigibilité. Le critère de liquidité permet d'apprécier la facilité de transformation d'un actif en monnaie, traditionnellement et de façon arbitraire, on oppose les actifs dont le délai de réalisation est supposé être supérieur à un an, qui sont dénommés actifs immobilisés et les actifs liquidables à moins d'un an, appelés actifs circulants. La classification du passif se fait en fonction du critère d'exigibilité, on distingue ainsi les capitaux propres non-exigibles les dettes exigibles à plus d'un an et les dettes exigibles à moins d'un an. La comparaison des actifs circulants (liquidables à court terme) et des dettes à court terme permet de construire un indicateur de risque de faillite: le fonds de roulement patrimonial. Une entreprise est censée être viable si les actifs circulants couvrent les dettes à court terme, autrement dit, si le FDR patrimonial, égal à la différence entre ces deux grandeurs est positif; il s'agit de la représentation bien connue du fonds de roulement comme matelas de liquidités. D'autres indicateurs, les ratios de liquidité s'inspirent de la même idée; on rapproche certaines catégories d'actifs à court terme des dettes à court terme pour appréhender le risque. Le diagnostic du risque de faillite dans l'optique patrimoniale fait également appel à deux autres

¹⁵ CHARREAUX (G.): "Gestion financière"; LITEC, 1986.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

critères: la solvabilité et l'importance relative de l'endettement, la solvabilité correspond à la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes en liquidant ses actifs. Elle peut être mesurée grossièrement en rapportant les capitaux propres qui constituent la surface financière à l'ensemble des dettes, ou à l'ensemble du passif. Quant à l'importance de l'endettement, il peut être appréhendé par le ratio "Capitaux propres/ Dettes à plus d'un an", traditionnellement, on retient le seuil critique qui est exigé par certains établissements financiers pour octroyer des prêts, dans l'ensemble, l'approche patrimoniale reste très primaire, même si les idées fondamentales sur lesquelles elle repose conservent leur pertinence. Les seuils de liquidité et d'exigibilité notamment sont très grossiers, toutefois cette approche ne doit pas être abandonnée. Des notions telles que la solvabilité demeurent essentielles dans une optique d'appréciation du risque de faillite, la valeur des actifs reste la première garantie des créanciers.

- **L'approche fonctionnelle :**

L'émergence de la conception fonctionnelle en analyse financière constitue une véritable révolution dans le raisonnement financier, dont les conséquences sont souvent sous-estimées. Si l'approche patrimoniale se soucie principalement de l'évaluation des actifs et des passifs, l'approche fonctionnelle s'écarte totalement de cette préoccupation pour tenter de modéliser le fonctionnement de l'entreprise, il s'agit en fait à partir d'une approche "flux-stock" traditionnelle en physique ou en macroéconomie, de rendre compte de l'évolution financière de l'entreprise. Les bilans fonctionnels sont donc normalement à étudier en liaison avec les tableaux de flux qu'ils permettent de construire, ils ne constituent pas des inventaires d'actifs et de passifs, mais au contraire de stocks d'emplois et de stocks de ressources. L'attention est portée sur la réalisation de l'équilibre emplois-ressources, afin d'analyser la politique de financement et d'en tirer des conclusions quant à la viabilité de l'entreprise. Deux grandes conceptions du bilan fonctionnel s'affrontent: le bilan fonctionnel horizontal et le bilan fonctionnel pool de fond.

2-6-3-4-Les méthodes dynamiques de diagnostic du risque de faillite :

Les méthodes dynamiques de diagnostic du risque de faillite regroupent les méthodes d'analyse par les flux. Il faut cependant clairement distinguer les méthodes qui ont recours aux flux de fonds, de celles qui s'appuient sur les flux de trésorerie. La définition du flux de trésorerie est immédiate; il s'agit soit des liquidités encaissées, soit des liquidités décaissées au cours d'une période. La notion de flux de fonds est plus artificielle. A partir du bilan fonctionnel, un flux de fonds peut être défini comme une variation soit d'un stock d'emplois, soit d'un stock de ressources. Par rapport aux flux de mesure où ils conduisent à terme à un flux de trésorerie effectif. L'exemple le plus connu de flux de fonds est l'autofinancement, qui correspond à la variation des stocks de ressources propres internes. L'EBE constitue également un flux de fonds; on obtient le flux de trésorerie correspondant, c'est à dire l'ETE (excédent de trésorerie d'exploitation) en corrigeant l'EBE de la variation du BFR d'exploitation. **ETE = EBE - Variation du BFDR d'exploitation** L'ETE représente le flux de trésorerie sécrété par le cycle d'exploitation. Il constitue un indicateur de plus en plus utilisé pour diagnostiquer le risque de faillite.

2-7-Objectifs de l'équilibre financier :

L'équilibre financier d'une entreprise peut être défini à travers des normes, déterminées par le contexte financier et les objectifs fixés par cette entreprise. Ces normes sont évoluées avec l'évolution de l'activité des entreprises, ainsi que les composantes de son bilan financier. Ce dernier est un inventaire à un instant donné des biens physiques ou financiers et des dettes de l'entreprise.¹⁶ Le calcul de l'équilibre financier sert à évaluer le patrimoine de l'entreprise et à donner des valeurs chiffrées des dividendes, qui seront perçus par les actionnaires, celui-ci est mesuré par l'actif net on entend :

- Les capitaux propres ou la différence entre les actifs et les dettes externes.
- Du point de vue de l'analyse financière, il constitue une garantie de la solvabilité de l'entreprise vis-à-vis de ses créanciers.
- D'un point de vue liquidatif, il constitue un indicateur de la capacité de l'entreprise à faire face à l'ensemble de ses dettes à partir des ressources dégagées par la vente des actifs et le recouvrement des créances. Un actif net positif est le signe de la bonne santé de l'entreprise, alors que, un signe négatif est synonyme de pertes et d'un risque potentiel de faillite pour l'entreprise.
- La valeur patrimoniale de l'entreprise.

D'un point de vue financier, il constitue une garantie exigée par les banques pour l'octroi d'un prêt.

D'un point de vue comptable, il constitue un indicateur de la marge de sécurité offerte par une entreprise en cas d'accident conjoncturel.

L'équilibre financier doit faire l'objet d'une surveillance à court et à long terme. Une bonne gestion financière a pour but de réduire les frais financiers en préservant la capacité d'endettement et en maintenant le contrôle du capital.

2-7-1- Equilibre financier à court terme :

La règle d'or de la gestion financière à court terme est de réduire le besoin en fonds de roulement :

- réduction des valeurs d'exploitation.
- accélération des règlements clients.
- obtention de crédits fournisseurs.

2-7-2- Equilibre financier à long terme :

Il n'est pas sain de financer un actif fixe par des fonds exigibles rapidement, Il est censé être « Rentabilisé » sur une longue période. Ce qui signifie qu'il faudra longtemps pour que le cumul des flux nets de trésorerie qu'il générera atteigne sa valeur d'achat si on considère la

¹⁶ DAHMANA DJAHID, « le diagnostic financier d'une entreprise cas de la SARL « IFRI », mémoire fin de cycle université de Bejaia, 2012.

Chapitre I : Notion Et Rôle De L'équilibre Financier.

totalité des actifs. La règle de l'équilibre financier minimal est la suivante : les capitaux permanents doivent être suffisants pour financer les actifs fixes. Ce qui implique que le fonds de roulement doit être positif. Les capitaux permanents ne peuvent financer également des besoins à court terme pour deux raisons :

- les crédits à court terme sont plus souples d'emploi.
- Ils sont généralement moins coûteux.

Conclusion du premier chapitre :

Ce chapitre qui vient d'être achevé nous a présenté les différents matériels et méthodes indispensables à notre recherche. Ces matériels regroupent la zone d'étude et les aspects théoriques, la notion théorique esquisse d'une manière succincte quelques concepts concernant les termes clés de notre étude. Ainsi, nous avons présenté des théories sur l'analyse financière et les notions rôle de l'équilibre financier

Quant aux méthodes, elles renferment les axes de recherche de données, la démarche de vérification des hypothèses, les limites et les difficultés de l'étude. Pour la collecte des données nous avons opté pour les observations participantes, les entretiens semi-directifs et les recherches bibliographiques, sur le web et dans les cours théoriques. Quant à la méthode de traitement de données, dans la première section on a entamé le concept de l'équilibre financier ensuite dans la deuxième section, nous avons parlé sur les risques et objectifs de l'équilibre financier.

A présent que les matériels sont réunis, les méthodes définies et les limites fixées, nous avons les trois éléments nous permettant d'être en mesure de récolter les fruits de notre enquête : les résultats ce qui nous conduit au second chapitre de ce travail.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Introduction au deuxième chapitre :

Afin de pouvoir réaliser une analyse financière pour une entreprise, elle doit disposer d'un ensemble d'information sur laquelle elle va se baser, ces sources sont les comptes annuels qui constituent la matière de l'analyse financière telle que « le bilan » c'est un élément essentiel de l'analyse d'équilibre financier d'entreprise. L'appréciation de l'équilibre financier dans l'entreprise peut s'effectuer à travers des grandeurs financières en particulier : le FR, BFR, TN et des indicateurs complémentaires à savoir l'analyse par la méthode des ratios.

Ainsi le bilan assure des créances qui ont un impact sur la santé financière de l'entreprise, elles constituent des charges d'exploitation qui contribuent à diminuer son résultat. L'encaissement des créances élabore des rentrées de liquidités qui permettent de renforcer la trésorerie et prémunir l'entreprise contre toute cessation de paiement, ces valeurs sont non seulement liées à la solvabilité immédiate de l'entreprise mais conditionne aussi l'équilibre financier de cette dernière. Ainsi Lorsque les créances douteuses s'accumulent à travers le non-paiement impacte la trésorerie de l'entreprise et pour cela elles doivent être transférées au service contentieux qui devrait étudier ces dossiers cas par cas et de mener à bien l'opération de recouvrement auprès de ces débiteurs afin de récupérer ses créances.

Avant de rentrer dans le vif de notre sujet, nous avons jugé utile de présenter le bilan comptable qui sera utilisé pour l'analyse de l'équilibre financier de l'entreprise. Ce chapitre a pour objet de connaître les principaux indicateurs de l'équilibre financier et l'impact des créances impayées sur ce dernier.

Section 01 : Les principaux indicateurs de l'équilibre financier.

Le bilan est un élément essentiel de l'analyse d'équilibre financier permet à l'entreprise de porter une appréciation sur la situation financière et les performances de cette dernière.

Le bilan :

D'après **E. COHEN (2006)**¹⁷, le bilan propose une représentation de la situation de l'entreprise à une date donnée. En terme plus précis, il fournit une récapitulation des éléments relatifs à la situation patrimoniale. Cet état montre la répartition de l'actif, du passif et de la valeur nette d'une entreprise à une date déterminée généralement le 31 décembre. Il indique ce que possède l'entreprise (son actif) et ce qu'elle doit (son passif), ainsi que la différence entre l'actif et le passif exigible, c'est-à-dire sa valeur nette (ses fonds propres). Il représente donc la situation financière de l'entreprise à une date donnée.

¹⁷ Elie COHEN , Analyse financière, ECONOMICA ,6ème Edition, Paris, 2006.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

1-Bilan comptable :

1-1-Définitions :

Il existe une multitude de définition du bilan, on retient à titre illustratif quelques-unes à savoir :

« Le bilan représente la situation patrimoniale de l'entreprise à une date précise. Il est à la fois un document comptable obligatoire (Art.10 du code de commerce Algérien) et un outil d'analyse de structure financière de l'entreprise »¹⁸.

« Le bilan propose une représentation de la situation de l'entreprise à une date donnée. En termes plus précis, il fournit une représentation des éléments relatifs à la situation patrimoniale ».¹⁹

« Le bilan se présente comme un résumé de la situation financière ou patrimoniale d'une entreprise qui comprend à l'actif tous les biens et créances dont elle est propriétaire, et au passif ses dettes ».²⁰

En résumé, le bilan est un état de synthèse qui permet de décrire en termes d'emplois et de ressources la situation patrimoniale de l'entreprise à une date donnée. Le bilan prend généralement la forme d'un tableau dont la partie des ressources est appelée passif et celle des emplois est appelée actif.

1-2-La structure du bilan comptable :

Le bilan comptable est composé de deux parties :

- L'actif qui regroupe les emplois de l'entreprise.
- Le passif qui regroupe les ressources de l'entreprise.

¹⁸Zitoun. T, « analyse financière », Edition, Berti, Alger, 2003, p-03.

¹⁹Piger. P, « gestion financière de l'entreprise », Edition, Economica, Paris, 1998, p-22.

²⁰Cohen. E, « analyse financière », 5ème Edition, Economica, Paris, 2004, p-142.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

1-2-1 Actif (emploi) :

L'actif regroupe l'ensemble des emplois classés par ordre de liquidité croissante, on distingue ce qui suit :

1-2-1-1- Immobilisations incorporelles :

Cette rubrique regroupe des emplois durables de fonds qui ne correspondent ni à des actifs physiques, ni à des actifs financiers. Il s'agit des droits obtenus en contrepartie de dépenses, mais aussi de charges activées en terme comptable (frais de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, marques et autres droits, le fonds commercial...).

1-2-1-2- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se composent des actifs physiques durables dont l'entreprise est propriétaire. Ils constituent pour une entreprise industrielle l'essentiel de son capital de production (terrains, constructions, installations techniques, matériel et l'outillage industriel, autres immobilisations corporelles, immobilisations en-cours).

1-2-1-3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont constituées par des créances et des titres détenus a priori dans un souci de long terme ou dans le cadre d'une stratégie de développement d'ensemble de l'entreprise (participations, titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP), autres titres immobilisés, prêts, autres immobilisations financières).

1-2-1-4-Stocks :

Ils forment la première rubrique de l'actif circulant ils comprennent :

-Les matières premières et les approvisionnements :

C'est-à-dire les objets et substances destinés à être incorporés dans des produits ou à être consommés dans le cadre des processus de production mises en œuvre par l'entreprise.

-Les en-cours de production :

Tels que les constructions non achevées dans le secteur du bâtiment ou des travaux publics, les études en cours de réalisation (dossier ou plan en cours de réalisation dans un cabinet d'architecte).

-Les produits intermédiaires ou finis :

Sont ceux qui ont atteint un stade de fabrication.

-Les marchandises :

Reprennent les éléments de stock que l'entreprise a acheté et qui peuvent être revendus en l'état, indépendamment de tout processus de transformation.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

1-2-1-5 Créances et avances :

On trouve :

- Avances et acomptes versés sur commandes d'autres biens et services :

Paiements effectués par l'entreprise auprès des fournisseurs d'autres biens et services.

-Créances clients et comptes rattachés :

Créances liées à la vente des biens ou de services et effets de commerce à recevoir.

-Autres débiteurs et autres créances diverses :

Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement ou d'immobilisations, créances fiscales.

1-2-1-6 Trésorerie active :

Au-delà du libellé comptable, la rubrique de valeurs mobilières de placements et les autres postes de disponibilités recouvrent les liquidités de l'entreprise, elle comprend les comptes suivants :

-Valeur mobilière de placement (VMP) :

Titres acquis par l'entreprise pour rentabiliser la trésorerie disponible, en vue de réaliser un gain à brève échéance.

- Disponibilités :

Dépôts de fonds sur des comptes en banques, banque postale, espèces encaisse.

1-2-2 Passif (ressources) :

Le passif regroupe l'ensemble des ressources classées par ordre d'exigibilité décroissante, on distingue ce qui suit :

1-2-2-1 Capitaux propres :

Les capitaux propres sont des ressources permanentes mises à la disposition de l'entreprise qui sont constituées d'apports initiaux et d'une fraction du surplus monétaire (Capital, réserves, report à nouveau, subventions d'investissement, résultat de l'exercice, provisions réglementées, provisions pour risques et charges).

1-2-2-2 Dettes :

La rubrique globale des dettes doit être structurée de manière à rattacher ces différents éléments aux grands cycles fonctionnels que traverse l'entreprise. Au passif, il s'agit de distinguer celle qui relèvent du cycle d'exploitation, du hors d'exploitation.

On distingue : **Dettes financières**

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

-Les dettes financières :

Les dettes financières sont celles qui ont été conclues avec des prêteurs dans une optique de long terme à l'origine. L'objectif de l'entreprise est de disposer d'un financement durable. Les rubriques concernées par les dettes financières sont : emprunts obligataires convertibles et autres emprunts obligataires, emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, emprunts et dettes financières divers.

-Dettes d'exploitation : les dettes d'exploitation comprennent :

1. Avances et acomptes reçus sur commandes en cours.
2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés.
3. Dettes fiscales et sociales d'exploitation.

-Dettes diverses (hors exploitation) :

La catégorie des dettes diverses apparait comme une rubrique résiduelle de dettes qui ne relèvent ni de la logique de l'endettement financier, ni de celle de l'exploitation (dettes sur immobilisation, dettes fiscales (impôt sur les bénéfices), autres dettes).

1-2-2-3 Trésorerie passive

L'analyste financier insère une rubrique nouvelle au bas du passif, qui est représentée par les effets escomptés non échus (EENE), les concours bancaires courants, les soldes bancaires créditeurs (CBC), les intérêts courus dus sur dettes s'ils sont connus.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

1-3-Présentation du bilan comptable : Il se présente comme suit :

Tableau N°02 : Présentation de l'actif du bilan au 31/12/N Unité monétaire : Dinars

Actif	Montant brut	Amortissement et provision	Montant net	Exercice N-1 Net
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Bâtiments				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en-cours				
Immobilisations financière				
Titres mis en équivalence				
Autres participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres actifs financiers non courants				
Impôts différés actif				
Total actif non courant				
Actif courant				
Stocks et en-cours				
Créances et emplois assimilés				
Clients				
Autres débiteurs				
Impôts et taxes assimilés				
Autres créances et emplois assimilés				
Disponibilités et assimilés				
Placement et autres actifs financiers courants				
Trésorerie active				
Total actif courant				

Source : Extrait des états financiers dans le Nouveau Système Financier et Comptable Algérien, 2009.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Tableau N° 03 : Présentation du passif du bilan au 31/12/N Unité monétaire : Dinars Algérien

Capitaux propres	Exercice N	Exercice N-1
Capital émis		
Capital non appelé		
Primes et réserves- Réserves consolidés (1)		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net-Résultat net du groupe (1)		
Autres capitaux propres – Report à nouveau		
Prêt de la société consolidant		
Part des minoritaires		
Total capitaux propres		
Passif non courant		
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions et produits constatés d'avances		
Total passif non courant		
Passif courant		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Impôts		
Autres dettes		
Trésorerie passive		
Total passif courant		
Total général passif		

Source : Extrait des états financiers dans le Nouveau Système Financier et Comptable Algérien, 2009.

L'analyse financière a pour objectif de formuler des jugements de valeur concernant la structure financière, la cohérence entre les moyens et les ressources, ainsi que l'équilibre et la santé financière de l'entreprise. Ces appréciations sont faites d'abord à la base d'un bilan comptable, mais pour se prêter à des analyses plus pertinentes, le bilan comptable doit être remanié de façon à donner des informations en phase avec les objectifs de celle-ci.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Dans la variété d'approches conceptuelles concernant « le bilan support d'analyse », l'approche du bilan financier distingue par sa valeur théorique et son intérêt pratique.

1-4-Définition du bilan financier :

Le bilan financier est un bilan où les actifs et les passifs sont évalués à leurs valeurs vénales actuelles et classés selon leur degré de liquidité ou d'exigibilité, dont le but de :

- Evaluer le patrimoine de l'entreprise.

-Apprécier le risque de faillite à court terme.

Il est dressé à partir du bilan comptable qui, après retraitement présente deux rubriques :

-La rubrique regroupant les postes dont l'échéance est à plus d'un an : emplois à plus d'un an et les capitaux permanents.

- La rubrique regroupant les postes dont l'échéance est à moins d'un an : emplois à moins d'un an et dettes à moins d'un an.²¹

1-4-1-Structure du bilan financier :

L'élaboration du bilan financier s'effectue à partir du bilan comptable après la répartition du résultat et après un certain nombre de corrections permettant de classer les éléments de l'actif et du passif en quatre masses homogènes, à **savoir** : ²¹

-Emploi à plus d'un an :

Ils regroupent les postes du bilan comptable dont la liquidité est à plus d'un an. Ils correspondent (en règle générale) à l'actif immobilisé (pour les valeurs nettes) + les créances à plus d'un an d'échéance restant à couvrir du bilan comptable.²²

-Capitaux permanents :

Ils regroupent les postes du bilan comptable dont l'exigibilité est à plus d'un an. Ils correspondent aux capitaux propres + les dettes à plus d'un an d'échéance restant à payer du bilan comptable (DLMT).

-Emplois à moins d'un an :

Ils regroupent les postes du bilan comptable dont la liquidité est à moins d'un an. Ils correspondent (en règle générale) à l'actif circulant (pour les valeurs nettes) tels que :

²¹Buisât. C, « analyse financière », 3^{ème} Edition, Foucheer, Paris, 1999, p-122.

²²Ramage. P, « analyse et diagnostic financier », 1^{er} Edition, Organisation, 2001, p-118.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Les stocks (valeur d'exploitation), les créances à moins d'un an d'échéance (valeurs réalisables) restant à courir et les disponibilités (valeurs disponibles) du bilan comptable.

-Dettes à moins d'un an :

Elles regroupent les postes du bilan comptable dont l'exigibilité est à moins d'un an (DCT). Elles correspondent aux dettes à moins d'un an d'échéance restant à payer du bilan comptable.

1-4-2- : Le passage du bilan comptable au bilan financier :

L'élaboration du bilan financier se fait après un certain nombre de retraitements du bilan comptable :

1-4-2-1- Le retraitement de bilan comptable :

Le bilan comptable ne prend pas en considération certains éléments ayant une valeur économique et marchande. Le bilan financier est construit afin de présenter le patrimoine réel de l'entreprise et d'orienter efficacement la prise de décision par la réévaluation des postes de bilan selon des recommandations issues de l'expérience et de l'évolution du marché.

Le tableau suivant résume les retraitements effectués sur le bilan comptable afin d'établir le bilan financier.

Tableau N°04: les principaux retraitements du bilan comptable pour établir le bilan financier

Désignation	
Les comptes à reclasser	Les créances et les dettes selon leurs échéances
Les comptes à intégrer	<ol style="list-style-type: none">1. Les plus et les moins-values latentes (<i>pour déterminer la valeur vénale</i>).2. Les effets escomptés non échus.3. Les impôts latents relatifs aux subventions d'investissement et aux provisions réglementées.
Les comptes à éliminer	Les actifs fictifs (valeur vénale nul) tel que : Fonds de commerce.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

	Primes de remboursement des emprunts. Charges à répartir sur plusieurs exercices
--	---

Source : Beatrice et Grandguillot. F, « l'analyse financière », 21^{ème} Edition, 2017-2018, Paris, p137

1-4-2-2-Présentations du bilan financier après retraitements : Il se présente comme suit : **Tableau N°05 : Bilan financier après retraitements.**

Actif (Degré de liquidité)	Passif (Degré d'exigibilité)
<p>Actif à plus d'un an :</p> <ul style="list-style-type: none"> • +Plus-values latentes. • +Part de l'actif circulant net à plus d'un an (stocks outils, créances...). • +Charges constatées d'avance à plus d'un an. • -Moins-values latentes. • -Part de l'actif immobilisé net moins d'un an. • -Capital suscrit-non appelé. 	<p>Passif à plus d'un an capitaux propres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • +Plus-values latentes. • +Comptes courants bloqués. • +Ecart de conversion passive. • -Part de l'écart de conversion actif non couvert par une provision. • -Impôts latents sur subvention d'investissement et provisions règlementées. • -Actif fictif net. • -Moins-values latentes.
<p>Postes constituant l'actif fictif à éliminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • -Frais d'établissement. • -Prime de remboursement des obligations. • -Charges à répartir sur plusieurs exercices. <p>Actif à moins d'un an</p>	<p>Dettes à plus d'un an :</p> <ul style="list-style-type: none"> • +Provision à plus d'un an. • +Impôts latents à plus d'un an sur subvention d'investissement et provisions règlementés. • +Produits constatés d'avance à plus d'un an. <p>Passif circulant à moins d'un an</p>
<p>Actif circulant net</p> <ul style="list-style-type: none"> • -Part de l'actif circulant à plus d'un an • +Charges constatées d'avance à moins d'un an • +Part de l'actif immobilisé à moins d'un an. +Effets escomptés non échus. • +Capital suscrit non – appelé. • +Part des écarts de conversion couverte par une provision. 	<p>Dettes fournisseurs, sociales, fiscales, diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> • +Dettes financières à moins d'un an . • +Provision à moins d'un an . • +Impôts latents à moins d'un an sur subventions d'investissement et provisions règlementés +Effets escomptés non échus. • +Produits constatés d'avance à moins d'un an.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Source : Beatrice et Grandguillot. F, « l'analyse financière », 21^{ème} Edition, 2017-2018, Paris, p138

1-4-2-2- Présentations du bilan financier en grandes masses :

Il se présente comme suit :

Tableau N°06 : Bilan financier en grandes masses :

Actif (emplois) :	Passif(ressources) :
Actif net à plus d'un an : Actif immobilisé (AI).	Capitaux permanents (CPE) : Capitaux propres (CP). Dettes à plus d'un an (DLMT).
Actif net à moins d'un an : Valeurs d'exploitation (VE). Valeurs réalisables (VR). Valeurs disponibles (VD).	Passif net à moins d'un an (DCT).
Total actif.	Total passif.

Source : Nos regroupements d'après nos connaissances acquises.

A travers le bilan financier, on peut déduire la valeur patrimoniale de l'entreprise dite valeur nette par la différence entre les dettes et l'actif réel de l'entreprise.

L'analyse de l'équilibre financier d'une entreprise doit s'intéresser à trois indicateurs essentiels qui sont : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement, la trésorerie nette.

1- 5-Les différents indicateurs de l'équilibre financier :

En premier lieu nous allons présenter la définition, mode de calcul et l'interprétation du **fonds de roulement :FR**

1-5-1-fonds de roulement (FR) :

➤ Définition :

Selon EVRAERT, « Le fonds de roulement net global ou fond de roulement fonctionnel est égale à la différence entre les ressources et les emplois stable ou cycliques » . Selon RAMA,

« Le fonds du roulement net global est la partie des ressources durable qui concourt au financement de l'actif circulant »

La notion de FR peut être définie grâce à deux formulations équivalentes qui traduisent respectivement une approche « **par le haut du bilan** » et une approche « **par le bas du bilan**». ²³

²³RAMA, Pierre. « Analyse et diagnostic financier », Paris : d'organisation. 2001, page71.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

✓ **Par le haut du bilan :**

**FR = capitaux permanant – actif
immobiliser**

FRN= (FP+DLMT) -VI

Avec :

Ressources stables = capitaux propres – dividende + résultat de l'exercice + réserves+ amortissement + provisions + dettes financières

-Par le haut du bilan :

Cette approche dite par le haut du bilan permet de mesurer la part de ressources durables consacrées au financement de l'actif immobilisé en insistant sur l'origine du fonds de roulement. Il permet de comprendre les causes des variations de fonds de roulement.

-Celui-ci s'accroît lorsque :

- Les capitaux permanents augmentent (émission de nouvelles actions ou obligations, emprunts à long ou moyen terme).
- Les immobilisations nettes diminuent (désinvestissements, ventes de titres de participation...).

-Inversement, il diminue lorsque :

- Les capitaux permanents diminuent (remboursement d'emprunts à long terme ou obligations...)
- Les immobilisations nettes augmentent (investissements incorporels, corporels ou financiers).

✓ **Par le bas du bilan :²⁴**

FR = Actifs circulants – passif circulant.

²⁴KNEIPE, Ph. « Trésorerie et finance d'entreprise », édition Beock université 1997, page23.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

$$\text{FRN} = (\text{VE} + \text{VR} + \text{VD}) - \text{DCT.}$$

- Par le bas du bilan :

Cette approche dite par le bas du bilan permet de calculer la part de l'actif circulant qui n'est pas financée par le passif circulant.

Nous observons que les deux formulations proposées sont strictement équivalentes et conduisent au même résultat chiffré.

Les actifs immobilisés (soit les investissements cumulés de l'entreprise) et les actifs circulants (soit les éléments détenus par l'entreprise et qui sont susceptibles d'être transformés en monnaie à moins d'un an).

Le FR représente un excédent des actifs circulants par rapport aux dettes que l'entreprise doit éponger à moins d'un an. Très peu utilisé en analyse financière aujourd'hui, il sert surtout à vérifier que les emplois à long terme sont financés par des ressources stables (capitaux propres, dette à plus d'un an), et non par des ressources à court terme, exigibles à tout moment, qui fragilisent la structure financière de l'entreprise.

✓ **Fonds de roulements net positif :**

Dans les secteurs d'activités où la relation des actifs circulants est comparable à celle des dettes à court terme, un fonds de roulement net positif est interprété comme une mesure de la solvabilité courante de l'entreprise.

✓ **Fonds de roulement net négatif :**

A l'inverse, un fonds de roulements négatif est un indice défavorable en matière de solvabilité et peut traduire des difficultés financières pour l'entreprise. Ces normes d'appréciations de l'équilibre financier ne peuvent être généralisées à l'ensemble des entreprises, ainsi, lorsque la rotation des actifs à court terme est plus rapide que celle des dettes à court terme, comme c'est le cas pour le secteur de la grande distribution l'équilibre financier courant de l'entreprise peut être assuré malgré un fonds de roulement nul ou négatif. Dans cette hypothèse, l'appréciation de l'équilibre financier à l'aide du fonds de roulement doit être complétée par les délais de rotation des encours du « bas de bilan »

✓ **Fonds de roulement net nul (FR = 0) :**

Dans ce cas, les capitaux permanents de l'entreprise couvrent exclusivement la totalité de ses immobilisations. Autrement dit les ressources durables couvrent les besoins à long terme de l'entreprise.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

1-5-1-1-La variation du FRNG :

Il est fondamental de dynamiser le FR, c'est-à-dire de préciser les facteurs explicatifs de sa variation.

✓ L'augmentation du FRNG :

Elle est due en raison de: L'augmentation des ressources stables tels que l'accroissement de l'apport des actionnaires, amélioration du résultat de l'exercice, obtention d'une subvention ou bien l'augmentation des dettes financières soit par l'émission des obligations ou l'octroi des crédits à long terme, accroissement des amortissement et provisions ; La diminution des actifs immobilisés : tels que la cession des actifs corporels ou incorporelles ou financiers, remboursement des prêts octroyés par l'entreprise à long terme....

✓ La diminution du FRNG :

Elle est due en raison de : La diminution de ressources stables telles que la distribution des dividendes, l'enregistrement des pertes, le remboursement des dettes à long terme, reprise sur provision.... L'augmentation des actifs immobilisés tels que l'acquisition des actifs corporels ou incorporels ou financiers, l'octroi du crédit et augmentation des charges à répartir sur plusieurs exercices.

1-5-1-2-Rôle du FRNG :

L'objectif de toute entreprise est d'assurer d'avoir une solvabilité courante, celle-ci est évaluée à travers la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à partir de ces actifs les plus liquides. Seulement, l'entreprise n'est pas toujours capable de liquider ces actifs pour répondre aux exigibilités du passif, d'où le besoin de constituer un FR. Cet indicateur représente la part des ressources stables résiduelles après le financement des actifs immobilisés, la présence de cet excédent joue un rôle important dans l'équilibre de la structure financière en assurant, le financement du cycle d'exploitation (stock, créance client...). Il constitue une marge de sécurité pour l'entreprise et ces créditeurs, limitant le recours aux crédits coûteux à court terme dont l'escompte et le règlement tardif des fournisseurs.

En deuxième lieu nous allons présenter la définition, mode de calcul et l'interprétation du **Besoin en fonds de roulement (BFR) :**

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

1-5-2-besoin en fonds de roulement (BFR) :

➤ Définition :

Selon THIBIBIERGE, « Le BFR représente la différence entre les actifs d'exploitation (stocks et créances clients) et les dettes d'exploitation. Il s'exprime alors par la différence entre les besoins nés du cycle d'exploitation (financement des stocks et des créances) et les ressources d'exploitations (dettes à court terme) ». ²⁵

Selon J-YEGLEM.A. PHILIPPS. Et C. RAULET, « Le BFR est défini comme suit : L'actif circulant est la partie de l'actif dont l'essentiel assure le cycle d'exploitation de l'entreprise et qui passe à chaque renouvellement de cycle de la forme d'actif physique tel que les stocks à la forme de créance, puis de disponibilité, lesquelles se transforment à nouveau en physique pour recommencer un nouveau cycle ». ²⁶

✓ Le mode de calcul de besoin en fonds roulement :

Nous distinguons deux méthodes de calcul de BFR, selon l'absence ou l'existence des concours bancaires de trésorerie (CBT).

- Le cas où il y'a pas de concours bancaires de trésorerie :²⁶

$$\text{Besoin en fonds de roulement} = (\text{stocks} + \text{créances}) - (\text{Passif courant}).$$

- Le cas où il y'a de concours bancaires de trésorerie :

Le concours bancaire représente un manque de liquidité qui provoque parfois à l'entreprise des charges financières lourdes c'est donc un besoin urgent de liquidité que l'entreprise doit à

$$\text{BFR} = \text{VE} + \text{VR} - (\text{DCT}-\text{CBT}).$$

²⁵ THIBIERGE, Christophe. « Analyse financière », paris, décembre 2005.page 46

²⁶ YEGLEM, J, PHILIPPES, A, RAULET, C. Analyse comptable et financière. 8ème Edition. paris, 2000, p

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

tout prix rembourser.

Etant donné que ce besoin résulte des décalages dans le temps entre le cycle d'exploitation et du cycle financier de l'entreprise, le BFR peut se présenter sous trois situations.

1-5-2-1-Significations du BFR :

✓ **BFR>0 :**

**Valeurs d'exploitation +
Valeurs réalisables > Dettes à
court**

Dans ce cas, il y a un manque de ressources cycliques vis-à-vis des besoins cycliques, nous parlons alors d'un équilibre financier à court terme.

L'activité de l'entreprise génère un besoin de financement à court terme qu'elle doit alors financer soit par son fonds de roulement soit par des dettes financières additionnelles à court terme tel que les concours bancaires courants c'est-à-dire des découverts bancaires.

✓ **BFR<0 :**

**Valeurs d'exploitation + valeurs
réalisables < Dettes à court**

Nous constatons que le passif circulant finance largement les actifs circulants, nous parlons alors d'un déséquilibre financier à court terme.

Aucun besoin financier n'est généré par l'activité, puisque le passif circulant excède les besoins de financement. L'entreprise est en situation d'excédent de financement c'est-à-dire il existe des ressources d'exploitation non utilisées, et cet excédent de ressources va permettre d'alimenter la trésorerie de l'entreprise.

✓ **BFR=0 :**

**Valeurs d'exploitation +
valeurs réalisables = Dettes à
cour**

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Dans ce cas, le passif circulant est suffisant pour financer l'actif circulant, nous parlons alors d'un juste équilibre à court terme. De ce fait, l'entreprise n'a aucun besoin à financer mais elle ne dispose d'aucun excédent de financement.

1-5-2-2- La réduction du BFR :

Le BFR peut être réduit de plusieurs façons :

- Soit en diminuons la durée de stockage : c'est-à-dire la rotation de stock, voire de mettre en place une gestion << juste attend>> ou stock zéro.
- Soit en réduisant la durée du processus de production : la production plus rapide, des produits finis permet de les vendre plus vite, de récupérer l'avance de fonds pour l'achat des matières premières et fournitures, règlements des charges du personnels
- Soit en augmentant le délai de règlement des dettes fournisseur
- Soit en réduisant les délais de recouvrements des créances clients.

1-5-2-3-Financement du BFR :

Dans la mesure où l'entreprise détermine son BFR et qu'elle considère comme étant un besoin permanent qui devrait être financé par des ressources permanentes soit les sources propres et les dettes financières à plus d'un an. Cet accès à ces derniers est limité, pour cela, l'entreprise peut avoir recours au financement bancaire à court terme qui lui sera spécifiques et adaptés au financement d'une partie du BFR. Parmi ces modes de financements à court termes les plus utilisés on trouve :

- Le crédit revolving qui permet à l'entreprise de disposer d'une capacité d'endettement stable et le remboursement de cette dette permet son renouvellement.
- L'affacturage est une méthode de recouvrement de créances où une entreprise fait appel à un tiers pour gérer ses créances.
- Facilité de caisse est utilisé périodiquement afin de permettre aux entreprises de faire face aux décalages de trésorerie (concours bancaires).
- Découvert bancaire est une avance dans les comptes courants de l'entreprise.
- Crédit de compagne est un crédit accordé aux entreprises ayant une activité saisonnière.
- Effets escomptés est une technique qui consiste pour une banque à remettre immédiatement le montant de l'effet de commerce à son bénéficiaire sans attendre l'échéance, en prélevant une rémunération.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

1-5-2-4-Typologie de besoin en fonds de roulement :

a- Le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) :

➤ **Définition :**

Il représente le besoin de financement de cycle d'exploitation, l'entreprise est contrainte de payer ses fournisseurs avant de recevoir l'encaissement de ses clients. Pour pouvoir fabriquer et vendre l'entreprise doit accepter d'immobiliser les capitaux dans les actifs circulants d'exploitation : constituer un stock, faire un crédit à ses clients et le cycle d'exploitation

Procure cependant également des ressources : le crédit des fournisseurs, les acomptes reçus des clients et les dettes fiscales et sociales figurant en dettes d'exploitation »²⁷

✓ **Le mode de calcul BFRE**

Le besoin de fonds de roulement d'exploitation peut être calculé comme suit :

$$\text{BFRE} = \text{Actifs circulants d'exploitation} - \text{dettes d'exploitation}$$

Avec : Actif circulant d'exploitation = stocks + créances d'exploitation (inclut les effets escomptés non échus et les différences de conversions) + charges constatées d'avance d'exploitation.

Ressources circulantes d'exploitation = dettes fournisseurs + dettes fiscales et sociales d'exploitation + produits constatés d'avance d'exploitation.

b-Le besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE) :

➤ **Définition :**

Les éléments moins étroitement liés à l'exploitation, ils correspondent à des composants d'actif et de passif qui sont influencés par l'activité courante de l'entreprise sans être strictement inscrites dans le cycle d'exploitation. Les besoins de financement qui n'ont pas un lien direct avec l'exploitation présentent un caractère instable. Le besoin en fonds de roulement hors exploitation résulte entre autres des créances diverses, des dettes envers les fournisseurs d'immobilisation...etc.

²⁷BRUNO Bachy, MICHEL sinon. « Analyse financier des comptes consolidés Normes IFRS », 2ème Edition DUNOD, paris, 2009, page201.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- ✓ **Le mode de calcul BFRHE** : Le besoin en fonds de roulement hors exploitation peut

$$\text{BFRHE} = \text{actifs circulant hors exploitation} - \text{passif circulant hors Exploitation.}$$

être calculé comme suit :

$$\text{BFRG} = \text{BFRE} + \text{BFRHE}$$

Avec : Actif circulant hors exploitation = créances hors exploitation + titres de placement + charges constatées d'avances hors exploitation. Passif circulant hors exploitation = dettes hors exploitation + produits constatés d'avances hors exploitation.

1-5-3-Trésorerie nette (TN) :

➤ **Définition :**

On appelle trésorerie la différence entre le montant de l'encaisse (valeur mobilière de placement, banque, caisse) et celui des concours bancaires courants et les soldes créditeurs de banques.²⁸

Ainsi, la trésorerie est à un instant donné l'ensemble des sommes non utilisées dans une activité de l'entreprise. Toutefois, elle est égale à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement, cette égalité résume le bilan et traduit l'égalité fondamentale entre l'actif et le passif du bilan.

$$\text{TN} = \text{TA} - \text{TP}$$

Mode de calcul de la TN :²⁹

Avec : Trésorerie actif = valeur mobilière de placement + disponibilité + créances sur groupe. Trésorerie passif = concours bancaires courants y compris les effets escomptés non échus + les billets de trésorerie + dettes de groupes à moins d'un an. Le calcul de TN peut se faire à travers la relation suivante :

²⁸EGLEMJY, PHILIPS, RAULETC, « Analyse comptable et financière », éditions DUNOD, 8es éditions, paris, 2000, p102.

²⁹RAMA, P, OP-cit, page74.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

$$\text{TN} = \text{FRNG} - \text{BFRG}$$

1-5-3-1 Rôle de la trésorerie :

-La trésorerie permet de :³⁰

-Contrôler les entrées et est sorties de fonds.

-Optimiser la gestion de trésorerie dans un sens de sécurité et des rentabilités.

-S'assurer de la bonne application des conditions bancaires.

1-5-3-2-La trésorerie peut connaitre trois situations :

- ✓ **TN>0** : C'est -à-dire : Fonds de roulement net > Besoin en fonds de roulement les ressources d'une entreprise permettent de couvrir l'intégralité de ses besoins. La situation financière de l'entreprise semble seine étant donné qu'elle se trouve en mesure de financer des dépenses nouvelles sans avoir recours au mode de financement externe. Elle dispose donc de liquidité mobilisable à court terme mais il faut vérifier si le niveau de la trésorerie n'est pas trop élevé.³¹

- ✓ **TN<0** : C'est-à-dire : fonds de roulement net < besoin en fonds de roulement L'entreprise ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire face à ses besoins. Sa situation financière est délicate puisqu'elle doit absolument avoir recours aux modes de financement à court terme pour pallier cette situation.

- ✓ **TN=0** : C'est-à-dire : fonds de roulement net = besoin en fonds de roulement les ressources viennent couvrir les besoins à l'euro prêt. L'entreprise ne dispose d'aucune marge de manœuvre bien que sa situation financière soit à l'équilibre (le FR finance le BFR à l'identique et toute augmentation de ce dernier conduira l'entreprise a rencontré des difficultés de trésorerie).

1-5-3-3-L'importance de la TN :

L'étude de la trésorerie est d'une importance fondamentale dans la mesure où elle constitue l'un des postes principaux d'un bilan et qui est examiné souvent en premier lieu dans l'analyse financière. Ainsi, son étude permet d'éclairer les gestionnaires de l'entreprise sur la manière dont elle dispose pour honorer ses engagements ,avoir une trésorerie positive est indispensable au bon fonctionnement de l'entreprise.

³⁰COLASSE Bernard : « gestion financière de l'entreprise », 3émeédition, paris 1993, page78.

³¹LOTMANI..N, OP-cit, page67.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Cependant, elle ne doit pas dépasser un certain seuil, car être dans une impasse de trésorerie reflète une des activités de l'entreprise ou des ressources monétaires qui ne sont pas utilisées. A cet effet, il est recommandé de faire des prévisions au moins mensuelles à l'aide d'un « budget de trésorerie » ou d'un « plan de trésorerie ». Les indicateurs d'équilibre financier issu du bilan permettent de juger l'aptitude de l'entreprise à payer ces dettes du point de vue des créanciers (bilan patrimonial), par contre ils permettent de mesurer la capacité des ressources stables à financer les différents cycles d'activité du point de vue des dirigeants (bilan fonctionnel).

1-6-L'analyse par la méthode des ratios :

Cette technique est employée depuis longtemps par les banquiers. Les cadres dirigeants des entreprises s'en servent aussi pour surveiller, agir sur les performances de leurs divisions et pour la prévision.

1-6-1-Définition d'un ratio :

« Le ratio est le rapport expressif entre deux grandeurs caractéristiques (significatives) de la situation du potentiel de l'activité ou de rendement de l'entreprise ». ³²

« Un ratio est un rapport de deux grandeurs, Celles-ci peuvent recouvrir des données brutes telles que les stocks ou un poste de bilan, ainsi que des données plus élaborées telles que le fond de roulement, la valeur ajoutée et l'excédent brute d'exploitation ». ³³

Selon les éléments qui sont comparés, les ratios donneront une information susceptible d'informer l'analyste financier sur un des nombreux aspects de l'entreprise qu'il souhaite mettre en valeur : rentabilité, indépendance, financière.....etc.

1-6-2-L'objectifs et intérêt de l'analyse par la méthode des ratios :

L'analyse financière par ratios permet :

- au responsable de suivre le progrès de son entreprise et de situer l'image qu'elle offre aux tiers intéressés tels que les actionnaires, les banquiers, les clients, les fournisseurs et les personnels. Rappelons qu'il s'agit là d'une vision a posteriori. En effet pour une entreprise, le fait d'avoir de « Bons » ratios à la clôture de l'exercice, n'implique pas un immédiat favorable.
- La méthode des ratios doit être utilisée avec prudence ,pour un grand nombre d'actes économiques, les ratios ne sont qu'une première étape. Ils ne donnent au gestionnaire qu'un fragment de l'information dont il a besoin pour décider et choisir.
- la réussite d'une décision financière repose essentiellement sur l'aptitude qu'ont les responsables à prévoir les événements ,la prévision est la clé du succès de l'analyste

³²BRUNO. S, « nouvelle trésorerie d'entreprise », 5eme Edition DUNOD, 1977, page38.

³³ Vizzavona, P. gestion financière. Tome1ere Edition. Paris. 1991. Page51.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

financier. Quant au plan financier, il peut prendre de nombreuses formes qui doivent tenir compte afin de les exploiter correctement, ainsi que ses faiblesses pour mieux y remédier.

- L'objectif fondamental de la méthode des ratios consiste à mieux connaître l'entreprise, à évaluer précisément l'importance de ses qualités et de ses défauts.

- Chaque type d'analyse a un but ou une fonction qui lui est propre, ce qui permet de déterminer les ratios auxquels on donnera le plus d'importance dans l'analyse.

1-6-3-L'utilisation des ratios :

Les ratios peuvent être utilisés pour mieux suivre l'évolution économique de l'entreprise, le responsable financier établie à la clôture des comptes de chaque exercice un ensemble des ratios qui seront comparés à ceux des exercices précédents. L'utilisation des ratios permet de comparer d'une façon interne les ratios de l'entreprise avec les ratios standards qu'elle s'est fixée, des comparaisons soit sur plusieurs périodes, soit entre entreprises.

1-6-4- Limites de l'analyse par la méthode des ratios :

Si certains ratios peuvent être utilisés directement pour apprécier la santé financière d'une entreprise, ils comportent un certain nombre d'inconvénients parmi lesquels nous pouvons citer :

- La méthode des ratios consiste à étudier et analyser l'évolution de l'entreprise sur la base de plusieurs bilans successifs.

- Le calcul des ratios ne permet pas de prédire l'avenir, c'est pourquoi doivent-ils être renforcés par d'autres outils permettant de convertir le passé au futur.

- L'absence des données statistiques de comparaison est indispensable à l'utilisation des ratios lorsqu'on veut situer l'entreprise par rapport à ses concurrents.

1-6-5-Les différents types de ratios :

L'analyse de bilan par la méthode des ratios utilise essentiellement quatre types, leur reclassement s'appuie sur la nature des informations utilisées pour leur calcul, et sur leurs caractéristiques financières. Seuls les plus significatifs ont été retenus :

- ✓ Ratios de la structure financière (situation)
- ✓ Ratios de liquidité
- ✓ Ratios de gestion (Rotation)

1-6-5-1-Les ratios de structure financière :

Permettent de porter un jugement sur la structure financière de l'entreprise à un moment donné, et d'apprécier la solvabilité et l'équilibre financier de l'entreprise. Ces ratios sont composés en quatre ratios :

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- La vocation de l'entreprise :²⁶

$$\text{Vocation de l'entreprise} = \frac{\text{valeurs immobilisées}}{\Sigma \text{Emplois}} * 100$$

Ce ratio mesure le poids des immobilisations dans le total bilan. Il nous renseigne sur la nature de l'entreprise

- ✓ Si les VI se situent entre 50% et 60% avec des valeurs d'exploitation VE composées de stock de matières et produits finis, ceci implique que l'entreprise est à vocation industrielle.
- ✓ Si les VI sont inférieures à 50% et les valeurs d'exploitation VE constituées exclusivement par des marchandises, ceci implique que l'entreprise est à vocation commerciale.
- ✓ Si les VI sont supérieures à 50% avec des valeurs d'exploitation VE composées à la fois des marchandises, de matières premières et produits finis, ceci implique que l'entreprise est à double vocation, c'est-à-dire industrielle et commerciale en même temps.

- Valeurs d'exploitation :

$$\text{Valeur d'exploitation} = \frac{\text{valeur d'exploitation}}{\Sigma \text{Emplois}} * 100$$

Ce ratio nous renseigne sur la part des VE dans le total des emplois, nous notons que la quantité et la composition des VE dépend principalement de la vocation de l'entreprise.³⁵

- Valeurs réalisables :

$$\text{Valeurs réalisables} = \frac{\text{valeurs réalisables}}{\Sigma \text{Emplois}} * 100$$

³⁴RAMAGE Pierre, OP-cit, page149.

³⁵NECIB, Redjem. Méthodes d'analyse financière. Annaba, Algérie : Dar El-Ouloum. 2005. Page93.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Ce ratio nous informe sur la part occupée par les VR dans l'ensemble des emplois.

- **La gestion de la trésorerie :**

$$\text{Gestion de la trésorerie} = \frac{\text{valeurs disponibles}}{\Sigma \text{Emplois}} * 100$$

Ce ratio nous renseigne sur la qualité de gestion de la trésorerie donc la liquidité au sein de l'entreprise.

- ✓ Si les VD \leq 5%, cela signifie une gestion rationnelle de la liquidité à condition que l'entreprise ne présente pas de concours bancaires au passif.
- ✓ Si les VD $>$ 5%, cela se traduit par une mauvaise gestion de la liquidité, une gestion irrationnelle car il existe de l'argent non fructifié (argent qui dort au niveau de l'entreprise).³⁶

- **Autonomie financière :**

$$\text{Autonomie financière} = \frac{\text{Fonds propres}}{\Sigma \text{Ressources}} * 100$$

Ce ratio permet d'évaluer le degré d'indépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses prêteurs.

- ✓ Si les FP \geq 50%, l'entreprise est autonome c'est-à-dire elle est indépendante financièrement pour ses activités.
- ✓ Si les FP $<$ 50%, l'entreprise perd son autonomie financière donc elle sera dépendante des organismes financiers pour financer ses activités.

La nature des ressources renforçant les fonds propres de l'entreprise :

$$\text{Ressources à long terme} = \frac{\text{DLMT}}{\Sigma \text{Ressources}} * 100$$

³⁶Elie Cohen, Op-cit, Page304.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

$$\text{Ressources à court terme} = \frac{\text{DCT}}{\sum \text{Ressources}} * 100$$

- ✓ Si les $\text{DCT} > \text{DLMT}$, les fonds propres de l'entreprise sont renforcés par des ressources gratuites (DCT) qui n'engendrent pas de frais financiers.
- ✓ Si les $\text{DLMT} > \text{DCT}$, les fonds propres de l'entreprise sont renforcés principalement par des DLMT qui engendrent de lourdes charges financières, dans ce cas on juge que la situation est critique pour l'entreprise.
- **Capacité d'endettement :**

$$\text{Capacité d'endettement} = \frac{\text{Fonds propres}}{\text{DLMT}} * 100$$

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter. L'entreprise dispose d'une capacité d'endettement, si ce ratio est supérieur ou égale à 100%.

- **Solvabilité générale :**

$$\text{Solvabilité} = \frac{\sum \text{Actif}}{\sum \text{Dettes}} * 100$$

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à payer l'ensemble de ses dettes en utilisant l'ensemble de son actif.

- ✓ Si ce ratio est supérieur ou égale à 100%, l'entreprise est solvable c'est-à-dire qu'elle peut vendre l'ensemble de ses actifs pour faire face à l'ensemble de ses dettes.
- ✓ Si ce ratio est inférieur à 100%, l'entreprise n'est pas solvable c'est-à-dire qu'elle ne peut faire face à l'ensemble de ses dettes en vendant la totalité de ses actifs.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- **Financement des emplois stables :**³⁷

$$\text{Financement des emplois stables} = \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Valeurs immobilisés}} \quad *100$$

Ce ratio mesure la couverture des emplois stables par les ressources durables.

- ✓ Si ce ratio est supérieur ou égale à 100%, les capitaux permanents financent intégralement les actifs cycliques et donc l'entreprise réalise un équilibre financier à long terme.
- ✓ Si ce ratio est inférieur à 100%, les capitaux permanents sont insuffisants pour le financement de la totalité des VI, donc l'entreprise réalise un déséquilibre financier à long terme.

- **Couverture de l'actif circulant par le fonds de roulement net :**

$$\text{Couverture de l'actif circulant par le FRN} = \frac{\text{Fonds de roulement net}}{\text{Actif circulant}} \quad *100$$

Ce ratio indique la part du fonds de roulement net qui finance l'actif circulant.

- **Taux d'endettement financier :**

$$\text{Taux d'endettement financier} = \frac{\text{Dette financières}}{\sum \text{Bilan}} \quad *100$$

Ce ratio ne doit pas représenter plus d'un tiers du total bilan.

³⁷D. OGION « gestion financière de l'entreprise », éd Dunod, Paris, 2008, p 75

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- **Indépendance financière :**

$$\text{Indépendance financière} = \frac{\sum \text{Dettes}}{\sum \text{Bilan}} * 100$$

Ce ratio mesure l'indépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses partenaires financiers, il n'existe pas de norme relative à ce ratio mais un trop fort endettement est dangereux car en cas de détérioration de son activité l'entreprise sera dans l'incapacité d'assurer le remboursement de sa dette.

- **Capacité de remboursement :**

$$\text{Capacité de remboursement} = \frac{\text{Dette financières}}{\text{Capacité d'autofinancement}} * 100$$

Ce ratio mesure l'endettement, c'est-à-dire la capacité d'une entreprise à rembourser son endettement financier au moyen de sa capacité d'autofinancement.

1-6-5-2-Les ratios de liquidité :

Ce ratio indique si l'entreprise a suffisamment de liquidités pour payer ses dettes à court terme, la liquidité se définit de manière générale comme la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements à court terme. En pratique, la liquidité est assurée lorsque la valeur des actifs permet théoriquement de rembourser les dettes pour un même terme de liquidité exigibilité. Elle mesure en quelque sorte la vitesse de rotation de l'actif par rapport au passif, une durée des emplois supérieure à celle des ressources génère un risque « d'illiquidité ». Il faut chercher de nouvelles ressources à court terme avec une contrainte de dépendance supplémentaire, la notion de liquidité est essentiellement abordée par l'étude de ratios confrontant l'actif circulant au passif à court terme, de manière générale (liquidité générale) ou en séparant les différents types d'actifs (liquidité réduite et immédiate) qui correspondent à des échéances différentes³⁸.

³⁸E. COHEN, « Analyse financière », 6^{ème} Edition Economica, Paris, 2006, P285.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- **La liquidité générale :**

Le ratio de liquidité générale appelé ratio de Fonds de Roulement montre dans quelle mesure les actifs circulants couvrent les dettes à court terme, ce ratio traduit la capacité de remboursement globale à court terme de l'entreprise. En effet, pour E. COHEN(2006), « Le ratio de liquidité générale compare les éléments relatifs à l'actif circulant (les avoirs liquides et ceux susceptibles d'être transformés en monnaie à moins d'un an) et des éléments relatifs aux dettes à court terme (dettes venant à échéance à moins d'un an) » Ce qui donne la formule de calcul suivante :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{Actif circulant}}{\text{Dettes à court terme.}}$$

- **Le ratio de liquidité restreinte :**

Le ratio de liquidité restreinte dit aussi ratio de liquidité réduite traduit la capacité de remboursement à court terme de l'entreprise en comparant les éléments les plus liquides de l'actif circulant (valeurs réalisables et valeurs disponibles) aux dettes à court terme, c'est à dire la capacité des actifs les plus liquides à couvrir les dettes à court terme. Ce ratio ne prend pas en compte l'ensemble des sources potentielles puisqu'il n'intègre pas les stocks (valeurs

$$\text{Ratio de liquidité restreinte} = \frac{\text{Valeur réalisable} + \text{Valeur disponible}}{\text{Dettes à court terme.}}$$

d'exploitation). Il se calcule comme suit :

- **La liquidité immédiate :**

La liquidité immédiate mesure l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme avec ses liquidités. Le ratio de liquidité immédiate se construit en rapportant les liquidités et les valeurs mobilières de placement au passif à moins d'un an, il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{Valeur disponible}}{\text{Dettes à court terme.}}$$

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- **Le poids des créances clients dans le Total des valeurs réalisables :**

Ce ratio permet de mesurer la valeur des créances clients dans le total des valeurs réalisables de l'entreprise sur une période donnée. Son calcul s'effectue de la façon suivante :

$$\text{PCCVR} = \frac{\text{créances clients}}{\text{Total des valeurs réalisable}}$$

Source : Réalisé par nous-mêmes sur la base des différentes recherches effectuées.

- **Le poids des valeurs réalisables dans le total actif :**

Ce ratio montre la part des valeurs réalisables dans le total actif de l'entreprise sur une période donnée. Il se calcule de la manière suivante :

$$\text{PVRA} = \frac{\text{valeur réalisable}}{\text{Total d'actif}}$$

- **Le poids des créances clients dans le total actif :**

Ce ratio permet de déterminer l'importance des créances clients dans le total actif de l'entreprise. En effet, ce rapport présente des valeurs très faibles ou nulles quand la clientèle de l'entreprise est constituée de particuliers qui règlent leurs achats au comptant (les ménages, commerce de détail) et lorsque la clientèle de l'entreprise est composée d'autres entreprises, ce ratio présente des valeurs très élevées.

Cohen traduit le ratio de poids des créances clients comme suit :³⁹

$$\text{PCCA} = \frac{\text{Créances clients}}{\text{Actif tota}}$$

1-6-5-3-Ratios de gestion (Rotation) :

Ils sont appelés ratio d'exploitation ou d'activité, permettent de mesurer la rotation des composants du besoin en fond de roulement (les stocks, les créances, les dettes à court terme). Ils expriment le rythme de renouvellement de ses composantes, en d'autres termes combien de

³⁹E. COHEN, « Analyse financière », 6ème Editio Economica, Paris, 2006, P280.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

fois ses éléments varient pendant l'année, ils permettent par ailleurs de mesurer la capacité de composante de besoin en fond de roulement à se transformer en liquidité, nous retrouverons :

➤ **Le ratio de rotation des stocks :**

Il est important de surveiller la vitesse de rotation des stocks, une faible rotation répercute défavorablement sur la trésorerie de l'entreprise. Ces ratios sont différenciés selon la nature de ceux-ci :

- **Pour les marchandises :**

$$\text{Délai de Rotation des Stocks des Marchandises} = \frac{[(\text{stocks initiaux} + \text{stocks finaux de M/dises})/2] / [(\text{achats de M/dises hors taxes} + \text{stocks finaux})]}{\text{nombre de jours.}}$$

- **Pour les matières premières et de consommation intermédiaire :**

$$\text{Délai de Rotation des Stocks} = \frac{[(\text{stocks initiaux} + \text{stocks finaux des matières 1}^{\text{er}}) / 2] / [(\text{achats des matières 1}^{\text{ères}} + \text{stocks initiaux} - \text{stocks finaux})]}{\text{nombre de jours.}}$$

- **Pour les produits finis :**

$$\text{Délai de Rotation des Stocks} = \frac{[(\text{stocks initiaux} + \text{stocks finaux des produits finis})/2] / [(\text{vente des produits finis hors taxes} - \text{stocks initiaux} - \text{stocks final})]}{\text{nombre de jours.}}$$

➤ **Les ratios relatifs aux créances clients : ⁴⁰**

Ce ratio mesure la durée moyenne des crédits accordés par l'entreprise à ses clients, et par définition le délai moyen de paiement de ces derniers. Il se calcule en rapportant l'encours clients au chiffre d'affaires.

$$\text{Ratio de Rotation} = (\text{Créance Clients} / \text{Chiffre d'Affaires TTC}) * 360.$$

➤ **Le ratio relatif aux dettes fournisseurs :**

Ce ratio mesure la durée moyenne du crédit accordé par les fournisseurs à l'entreprise, il se calcule en rapportant le montant de l'en-cours fournisseurs au montant des achats de l'entreprise multiplié par 360.

⁴⁰CABY, Jérôme, KOEHL, Jacky. Analyse financière. France, paris : Dareios et Pearson Education.2003/2006.page158.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

$$\text{Ratio de Rotation} = (\text{Créance Fournisseurs} / \text{Achats Annuels TTC}) * 360$$

Section 02 : l'impact des créances impayées sur l'équilibre financier

2-1 -La notion de créance et de recouvrement :

2-1-1- La notion de créance :

« Il est entendu par créances au sens du présent règlement l'ensemble des crédits accordés aux personnes physiques ou morales inscrits au bilan des banques et établissements financier »⁴¹

Le mot « créance » désigne un droit que déteint une personne dite le créancier à l'encontre d'une autre personne dite le débiteur ou la personne débitrice, qui lui doit la fourniture d'une prestation. Alors la créance c'est un droit à obtenir à son profil l'exécution d'une prestation en nature ou en espèce.

Les créances sont la contrepartie des dettes à la charge de celui qui est tenu d'exécuter la prestation⁴² : comme les dettes, les créances s'analysent en fonction de leur échéance, c'est-à-dire de la date à laquelle l'exécution de la prestation pourra être exigée.

2-1-2- Le classement des créances :

Les créances sont classées en créances courantes et en créances classées :

a- Les créances courantes :

Sont considérées comme créances courantes dont le recouvrement intégral dans les délais contractuels paraît assuré, sont aussi incluses dans cette classe :

- Les créances assorties de la garantie de l'État.
- Les créances garanties par les dépôts constitués auprès de la banque ou de l'établissement Financier prêteur.
- Les créances garanties par les titres nantis pouvant être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée.

b- Les créances classées :

Sont considérées comme créances classées qui présentent l'une des caractéristiques suivantes :

- Un risque probable ou certain de non-recouvrement total ou partiel

⁴¹Règlements de la Banque d'Algérie : N°14-03 du 16 février 2014 relatif aux classements et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers.

⁴²Pierre Conso, Robert Lawaud, Bernard Colasse, « Dictionnaire de gestion financière », 3ème édition, 2002.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- Des impayés depuis plus de trois mois

Elles sont réparties, en fonction de leurs niveaux de risque, en trois catégories :

- Créances à problèmes potentiels.

- Créances très risquées.

- Créances compromises.

b-1- Créances à problèmes potentiels :

Sont classés dans cette catégorie :

- Les crédits amortissables dont au moins une échéance n'est pas réglée depuis 90 jours et les encours des crédits remboursables en une seule échéance qui ne sont pas réglés 90 jours après leur terme.

-Les crédits-bails dont au moins, un loyer n'est pas honoré depuis 90 jours.

-Les soldes débiteurs des comptes courants qui pendant une période de 90 à 180 jours n'ont pas enregistré de mouvement créditeur couvrant la totalité des agios et une partie significative des dits soldes débiteurs.

-Les crédits immobiliers aux particuliers garantis par une hypothèque dont les échéances mensuelles n'ont pas été honorées depuis au moins six mois.

-Les créances de toute nature dont le recouvrement total ou partiel est incertain, du fait d'une dégradation de la situation financière de la contrepartie, laissant présager des pertes probables (secteur d'activité en difficultés, baisse significative du chiffre d'affaires, endettement excessif ...) ou connaissant des difficultés interne (litiges entre actionnaires...).

b-2-Créances très risquées :

Sont classées dans cette catégorie :

- Les crédits amortissables dont au moins, une échéance n'est pas réglée depuis 180 jours et les encours des crédits remboursables en une seule échéance qui ne sont pas réglés 180 jours après leur terme.

-Les soldes débiteurs des comptes courants qui pendant une période de 180 à 360 jours, n'ont pas enregistré de mouvements créditeurs couvrant la totalité des agios et une partie significative des dits soldes débiteurs.

-Les crédits-bails dont au moins, un loyer n'est pas honoré depuis 180 jours.

- Les crédits immobiliers aux particuliers garantis par une hypothèque dont les échéances mensuelles n'ont pas été honorées depuis au moins, douze mois.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- Les créances détenues sur une contrepartie déclarée en règlement judiciaire.

-Les créances dont la matérialité ou la consistance est contestée par voie judiciaire.

Sont également classées dans cette catégorie, indépendamment de l'existence d'impayés, les créances de toute nature dont le recouvrement total ou partiel est plus incertain sont notamment visées par les contreparties dont la situation financière est fortement dégradée et qui présentent généralement avec plus de gravité, les mêmes caractéristiques que celles retenues dans la catégorie 1 ou qui ont fait l'objet d'une procédure d'alerte.

b-3- Créances compromises :

Sont classées dans cette catégorie, les créances dont le recouvrement total ou partiel est compromis et dont le reclassement en créances courantes n'est pas prévisible il s'agit notamment :

-Des crédits amortissables dont au moins, une échéance n'est pas réglée depuis plus de 360 jours et des encours des crédits remboursables en une seule échéance qui ne sont pas réglés, au moins 360 jours après leur terme.

-Des crédits-bails dont, au moins un loyer n'est pas honoré depuis plus de 360 jours.

-Des crédits immobiliers aux particuliers garantis par une hypothèque dont les échéances mensuelles n'ont pas été honorées depuis plus de 18 mois.

-Des soldes débiteurs des comptes courants qui n'ont pas enregistré de mouvements créditeurs couvrant la totalité des agios et une partie significative du principal depuis plus de 360 jours.

-Des créances frappées de déchéances du terme.

-Des créances détenues sur une contrepartie en faillite, en liquidation ou en cessation d'activité.

✓ Remarque :

Selon le règlement algérien n 2014-03 du 16 février 2014 relatif au classement des créances il est dit dans art 06, art 07 et art08 ce qui suit :

Pour une contrepartie donnée, le déclassement d'une créance entraîne par effet de contagion, le déclassement de toutes ses autres créances vers la même catégorie de créances classées,

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

ainsi que le déclassement en engagements douteux des engagements par signature donnés de façon irrévocable⁴³.

Les engagements par signature donnés de façon irrévocable à une contrepartie ne bénéficiant que d'engagements par signature et présentant un risque de défaillance sont également classés en engagements douteux. Lorsque la contrepartie appartient à un groupe, la banque ou l'établissement financier évalue l'impact de la défaillance de cette contrepartie sur la situation du groupe et en cas de nécessité, procède au déclassement de l'ensemble des créances sur toutes les entités du groupe.

En cas de restructuration d'une créance classée, celle-ci doit être maintenue dans sa catégorie des créances classées pour une durée d'au moins douze mois. Après ce délai, premier classement d'une créance restructurée en créance courante peut être envisagé, sous réserve que le nouvel échéancier de remboursement soit respecté et que les intérêts y afférents soient effectivement encaissés.

En cas d'impayés sur des créances restructurées, ces dernières sont déclassées dans leur intégralité en créances compromises après un délai de 90 jours. La liste des créances classées, ayant fait l'objet d'au moins une restructuration et dont le montant est supérieur à 50.000.000 DA, doit être communiqué trimestriellement à la commission bancaire et à la Banque d'Algérie. Une instruction de la Banque d'Algérie précisera les modalités d'application de cette disposition.

Les créances irrécouvrables sont des créances pour lesquelles il n'existe aucune perspective de recouvrement. Ces créances ne doivent être passées en perte qu'après épuisement des voies amiables ou judiciaires. Néanmoins, les créances de faibles montants peuvent être passées directement en perte notamment au regard du montant des frais de procédure.

2-1-3 -Provisionnement des créances et des engagements douteux :

Les créances courantes font l'objet d'un provisionnement général à hauteur de 1% annuellement jusqu'à atteindre un niveau total de 3 %.

Les créances à problèmes potentiels, les créances très risquées et les créances compromises sont provisionnées respectivement au taux minimum de 20 %, 50 % et 100%. Ces taux sont également appliqués aux engagements par signature donnés de façon irrévocable à une contrepartie dont les créances sont classées dans l'une des catégories ci-dessus.

Les engagements par signature donnés de façon irrévocable à une contrepartie ne bénéficiant que d'engagements par signature et présentant, par ailleurs un risque de défaillance sont provisionnés en fonction du niveau de risque encouru.

Le provisionnement des créances s'effectue sur le montant brut, hors intérêts non recouverts et déduction faite des garanties admises.

⁴³ Règlements de la Banque d'Algérie : N°14-03 du 16 février 2014 relatif aux classements et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Après l'expiration d'un délai de cinq années à compter de la date de leur premier déclassement, les créances classées couvertes par des garanties réelles doivent être provisionnées en totalité sans déduction de ces garanties. Les banques et les établissements financiers doivent disposer de procédures internes à même de leur permettre de s'assurer de la validité juridique des garanties reçues, de vérifier l'adéquation de l'assurance-dommage souscrite, d'apprécier le montant de la couverture réellement offerte, ainsi que les facultés de mise en œuvre effective et rapide des garanties reçues.

Tableau N°07 : « Classification des créances »

Type Caractéristiques	Créances courantes	Créances classées		
		Créances à problèmes potentiels	Créances très risquées	Créances compromises
Recouvrement	-Assurées -Retard de moins de trois mois	-Paraissent encore assurées. -Entre trois et six mois de retard	-Très incertain - Entre six mois et douze mois de retard	-Irrévocables -Plus de douze mois de retard
Situation financière	-Équilibrées	Se dégrade	Déséquilibrée	-Déstructurées
Gestion et perspectives d'activité	Satisfaisantes	Connaissent des difficultés	Laisse entrevoir des pertes	
Taux de provision	1% jusqu'atteindre 3%	30%	50%	100%
Observations	Couvertes par des actifs sous des dépôts			Épuiser toutes les voies de recours

Source : « Conception personnelle à partir des documents internes de la direction de Sonelgaz » .

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

2-1-4- La comptabilisation des créances :

En application des dispositions du règlement n°09-04 du 23 juillet 2009 portant plan de règles comptables applicables aux banques et établissements financiers :

- Les créances classées relatives aux crédits par caisse, y compris les crédits-bails, sont comptabilisées dans les comptes appropriés de créances douteuses (compte 27 pour le précontentieux et compte 28 pour le contentieux).

-Les différentes catégories de créances relatives aux crédits par caisse les créances à problèmes potentiels, les créances très risquées et les créances compromises sont comptabilisées dans des subdivisions appropriées des comptes de créances douteuses ou identifiées par des attributs

-Les créances classées, restructurées dans les conditions fixées par l'article 7 ci-dessus, et qui ont fait l'objet d'un retour en créances courantes, sont comptabilisées dans des subdivisions appropriées des comptes de l'actif

-Les engagements par signature pris sur une contrepartie, présentant un risque probable ou certain de défaillance, sont comptabilisés au compte 98 « Engagements douteux ». La provision y afférente est imputée au crédit du compte « provisions » pour engagement de financement par le débit d'un compte de dotations aux provisions pour engagement par signature.

-La comptabilisation des créances classées et des provisions doit s'effectuer dès la survenance des situations et événements prévus à l'article 5 du présent règlement et au plus tard à la fin de chaque trimestre.

-Les intérêts sur créances classées ne sont pas imputés au compte de résultats, leur comptabilisation s'effectue conformément aux dispositions du règlement n°11-05 du 28 juin 2011 portant traitement comptable des intérêts non recouverts.

-Les intérêts courus et non échus sont calculés à la fin de chaque arrêter comptable, les produits et les charges sont respectivement imputés au débit des comptes appropriés de créances rattachées et au crédit des comptes appropriés de dettes rattachées »⁴⁴

⁴⁴ Règlements de la Banque d'Algérie :N°14-03 du 16 février 2014 relatif aux classements et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financier.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

2-1-2 La notion du recouvrement :

2-1-2-1-Genèse et évolution du recouvrement :

Aussi longtemps que les opérations financières évoluaient dans le temps, durant l'antiquité les échanges étaient rarement instantanés du fait des distances à parcourir par les marchandises d'un bout à l'autre de la méditerranée. Dans ce cas le prêteur peut exiger des droits sur un bien ou un service d'un débiteur car la lenteur des moyens de transport accentuait la durée des transactions. D'où la naissance de la notion de créance et de dette, et depuis leurs apparition les pratiques en matière de recouvrement ont également évoluée au fil des époques.

➤ **Définition du recouvrement :**

Le recouvrement des créances est une préoccupation permanente de toute banque, entreprise, ou société commerciale, du fait qu'il constitue un paramètre déterminant de la bonne santé de toute organisation ou institution, cela dit, la notion du recouvrement peut être défini comme étant un « processus de récupération sur les actifs que les créanciers engagent sur un emprunteur en défaut »⁴⁵.

À travers l'histoire, on peut distinguer trois principales périodes, présentait comme suit :

✓ **Le recouvrement à travers l'histoire :**

Il se trouve qu'à une certaine période, il n'était pas vraiment conseillé de ne pas honorer ses dettes, les siciliens par exemple ont tendance à couper des doigts en fonction de l'ancienneté des créances, cette méthode a été utilisée jusqu'il y a peu. Il s'avère que ces méthodes de doigts coupés appliquées aux débiteurs auraient parues bien gentillettes comparées à ceux qui ont été réduits à l'esclavage pour ne pas avoir payé leurs dettes.⁴⁶

✓ **Avant le XXIème siècle :**

Les origines du recouvrement remontent aux premières relations commerciales, si aujourd'hui on ouvre pour d'avantage de médiation et de négociation entre le créancier et son débiteur, il fut un temps où l'empathie était moindre et les moyens pour recouvrer des dettes est pour le moins musclés.

✓ **Le recouvrement : Us et coutumes dans l'antiquité :**

« Dans les civilisations les plus anciennes, il était d'usage de réduire en servitude un débiteur qui ne s'était pas acquitté de sa dette. A Rome, le système était très au point : le créancier avait la possibilité de se saisir de la personne physique de son débiteur et pouvait décider de le placer sous bonne garde. Il avait cependant l'obligation d'exposer le débiteur un certain nombre de fois sur des places de marchés différents, pour permettre à une éventuelle caution

⁴⁵ BRUNEL Vivien, ROGER Benoit, le risque de crédit : des modèles de pilotages de la banque, édition ECONOMICA, paris, 2014, page 300.

⁴⁶ MAZUIR Bertrand, L'histoire du recouvrement vue par Contentia, 07-03-2016, <http://www.leblogdurecouvrement.com/le-recouvrement-a-travers-lhistoire/>, consulté le 02/06/2018 A 18 :17.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

de se présenter et d'accepter de payer la dette. Lorsque la personne ne se présentait, le débiteur devenait l'esclave de son créancier et remboursait la dette par son travail »⁴⁷

✓ Au Moyen-âge : Tous créanciers, tous débiteurs :

« L'endettement y est un phénomène massif qui, loin de constituer le monopole de professionnels marginaux (usuriers, juifs), concerne tous les acteurs économiques et tous les niveaux de la société : marchands, artisans mais aussi paysans empruntent et prêtent couramment pour financer leurs activités ou valoriser leurs capitaux »⁴⁸. Ainsi au Moyen-âge, la procédure dite de la contrainte par corps perdure plus que jamais.

✓ Au moyen-âge : Un nouvel arsenal juridique se met en place :

Malgré des pratiques rudes, la démocratisation du crédit et des transactions commerciales amène les pouvoirs publics à encadrer les pratiques afin de rassurer les créanciers. On voit alors apparaître des sceaux de juridictions gracieuses authentifiant les lettres d'obligation, ainsi que la mise en place de nouveaux modes de contraintes pour garantir leur exécution. Parmi ce nouvel arsenal législatif et dissuasif, citons l'excommunication par les tribunaux ecclésiastiques, le bannissement par les autorités municipales (dans les villes du nord), accoutume de l'«ostagium » (le fait de rester à ses frais en emprisonnement jusqu'à désintéret du créancier), ou encore la consignation au domicile du créancier (dans les villes méridionales). Mais malgré ces avancées, le chemin était encore long avant d'arriver à des solutions négociées.⁴⁹

2-1-2-2- Principes et objectifs de la fonction de recouvrement :

a- Principe de la fonction de recouvrement :

Le recouvrement est un service important permettant à la fois de conserver les clients et délibérer des fonds pour le décaissement de nouveaux prêts. C'est un processus stratégique clé permettant de générer de bonnes habitudes et une culture de remboursement auprès des clients. Pour juger l'efficacité de la fonction du recouvrement au sein d'une entreprise financière, on doit évoquer les trois piliers principaux à savoir : la réactivité, la continuité et la progressivité :

⁴⁷ MAZUIR Bertrand, L'histoire du recouvrement vue par Contentia, 07-03-2016, <http://www.leblogdurecouvrement.com/le-recouvrement-a-travers-lhistoire-partie-1/> , consulté le 02/06/2018 A 18 :25.

⁴⁸ Romain TELLIEZ, « La prison pour dettes à la fin du Moyen Âge », La Vie des idées, 5 mars 2008. ISSN: 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/La-prison-pour-dettes-a-la-fin-du.html> , consulté le 24/06/2018 à 00:20.

⁴⁹ MAZUIR Bertrand, L'histoire du recouvrement vue par Contentia, 07-03-2016, <http://www.leblogdurecouvrement.com/le-recouvrement-a-travers-lhistoire-partie-2/> , consulté le 02/06/2018, à 20 :30.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

✓ La réactivité :

Représente le premier facteur-clé du succès du recouvrement, en effet face à l'incidence de paiement, l'entreprise doit se montrer réactive et enclencher une véritable course contre la montre dans sa mission de récupération de sa créance. Le temps est une contrainte que l'entreprise doit gérer à bon escient, car chaque instant qui passe ne fait que générer l'accumulation des impayés, la disparition de la solvabilité du client et le règlement d'autres créanciers plus réactifs.

✓ La continuité :

Dans le sens du traitement de l'impayé, représente le deuxième facteur clé de succès, dans ce cas l'entreprise doit faire preuve de persévérance et d'abnégation dans toute l'opération de récupération de la créance, et faire en sorte qu'il n'y ait pas de ruptures dans toute la chaîne de gestion du risque. Ainsi, toutes les structures internes intervenant dans le cadre du recouvrement doivent travailler d'une manière cohérente, et s'assurer qu'il n'ait pas de rupture ou de trous durant toute la phase de pression exercée à l'encontre du débiteur retardataire.

✓ La progressivité :

Troisième et dernier facteur-clé de succès suppose que l'entreprise met en place une stratégie organisationnelle dans sa mission de récupération de la créance, depuis l'agence jusqu'au service contentieux de cette dernière et l'adoption de certaines mesures coercitives adaptées. Pour que ces trois facteurs-clés de succès puissent atteindre leur objectif à savoir la réussite de recouvrement, il est préférable pour l'entreprise qu'elle regroupe l'ensemble de ses unités opérationnelles chargées d'intervenir dans la gestion de la récupération des impayés au sein d'une structure risquée.

b- Les objectifs poursuivis par le service recouvrement sont :

- Analyser les créances et mettre en œuvre les actions de recouvrement, celle-ci passe par un certain nombre d'actions à savoir les enquêtes, les négociations, les relances et la constitution des dossiers pour le recouvrement judiciaire.

-Permettre une récupération des créances la plus importante possible, ainsi il faut apurer régulièrement le stock des dossiers contentieux pour que l'accent soit mis sur les dossiers qui présentent des chances de récupération, en plus les dossiers doivent également arriver à temps au service recouvrement avant qu'il ne soit trop tard pour les récupérer.

-Assurer les activités de relance (par courrier/téléphone) et de règlement, en négociant avec les clients une solution de règlement adaptée à leurs situations et en contrôlant la régularité des paiements dans le cadre des modalités définies.

-Veiller en permanence à la satisfaction des clients en préservant les relations commerciales tout en prenant compte systématiquement les intérêts de l'entreprise et les difficultés tout en restant ferme en ce qui concerne le recouvrement des créances.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- Contribuer aux corrections de la stratégie de distribution du crédit en réalisant régulièrement des analyses sur les causes de la défaillance des clients et de l'inefficacité du recouvrement.

Bien évidemment le créancier ne se précipitera pas au lendemain de l'échéance du règlement impayé pour réclamer en justice le montant des sommes dues. L'absence de règlement d'une dette de son échéance peut avoir bien des motifs, certes dans la majorité des cas, on a affaire à un débiteur qui ne veut pas payer pour alléger ses besoins en trésorerie ou il ne peut pas payer.

2-1-2-3-Les processus et les difficultés du recouvrement des créances :

➤ Les processus du recouvrement des créances :

✓ Recouvrement amiable :

Il permet d'obtenir du débiteur le paiement volontaire de la créance. C'est une procédure qui consiste à engager des négociations avec le débiteur pour le convaincre de payer, elle se fait à l'aide de moyens tels que les lettres, les appels téléphoniques ou bien des visites amiables.

Cette opération ne doit pas se prolonger dans le temps car plus elle perdure, plus le débiteur se montre réticent à payer. Ce dernier peut entre temps régler les autres créanciers et du coup perdre toute chance de payer sa dette, ou bien provoquer volontairement son insolvabilité.

Le recouvrement amiable consiste à mettre en œuvre des techniques de communications maîtrisées et un suivi rigoureux des mesures d'entreprises. Ce mode de recouvrement doit être rapide et efficace, dans la perspective d'éviter au maximum l'apparition d'un contentieux avec son débiteur et le recours à l'arsenal juridique.

Le recouvrement à l'amiable se fait en deux temps : avant et après l'échéance.

✓ Le recouvrement à l'amiable avant l'échéance :

Qui est plutôt une mesure préventive destinée à rappeler à son débiteur un paiement non échu et faire en sorte que la somme due soit versée la date d'échéance. « Cette méthode est bénéfique à plus d'un titre, elle permet de rappeler au débiteur ses obligations pour qu'il sache que le créancier est dans l'attente d'un règlement ».⁵⁰

Les interventions amiables d'entreprises avant l'échéance permettent au créancier d'attirer l'intention de son débiteur sur le fait qu'il est présent et qu'il accorde une importance toute particulière au paiement de la créance à son échéance.

✓ Le recouvrement à l'amiable à l'échéance :

Consiste à relancer à l'amiable, mais d'une manière plus ferme le débiteur qui est en retard de paiement. En d'autres termes le recouvrement amiable est l'ensemble des actions non judiciaires entrepris par un créancier pour récupérer les sommes d'argent qui lui sont dues.

⁵⁰ IMOUDACHE Nadir, « le contentieux bancaire en Algérie », mémoire en vue d'obtention du diplôme d'un magister en sciences économique option monnaie finance banque, université MOULOUD MAMMARI deTizi-Ouzou, 2009, p 142.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Le recouvrement amiable repose essentiellement sur des relances écrites, téléphoniques ou des visites à domicile, le but de cette démarche « consiste à obtenir un paiement volontaire du débiteur »⁵¹ par la voie de la négociation et de la conviction, il s'agit donc de rappeler au débiteur ses obligations et d'obtenir un remboursement.

➤ Les différentes techniques de relances-clients :

1- La lettre de relance (la lettre de rappel) :

Une lettre de relance est une lettre envoyée par un créancier, qui vise à rappeler à son destinataire qu'il a une dette. Il s'agit d'un courrier rédigé en langue nationale, adressé par le directeur d'agence par voie recommandée et contre accusé de réception, à tout client enregistrant un impayé, le courrier adressé au débiteur doit indiquer de façon courtoise mais ferme l'objet précis de la réclamation, et l'invitant à apurer sa situation sous huitaine.

Le caractère courtois de la lettre permet « d'être efficace sans altérer les relations commerciales futures ».⁵²

Il est cependant important d'y retrouver certaines mentions telles :

- L'identité du créancier.
- L'adresse exacte du débiteur.
- Le bref rappel de l'origine de la créance.
- Le montant exact de la dite créance.
- Rester courtois pour la sauvegarde de la relation d'affaires.

2- La relance téléphonique :

« Le téléphone reste un outil redoutable car il entraîne une interactivité étendue avec le client »⁵³. L'appel téléphonique représente un complément indispensable à la relance écrite, il permet aussi d'établir avec le client une relation de communication personnalisée.

Le recouvrement à partir de ce moyen de relance peut être efficace s'il est bien maîtrisé, la relance téléphonique a pour but de créer un impact psychologique s'il est bien combiné à la relance écrite. Toutefois il est inutile de donner l'impression au débiteur qu'il fait l'objet d'un acharnement, les appels téléphoniques trop fréquents sont ressentis par le client comme une intrusion dans sa vie privée ou professionnelle et qui s'apparente à une forme d'harcèlement qui pousse le débiteur à échapper aux autres appels. Le débiteur dans cela doit tout

⁵¹ POUTZ Jean-Luc, SCHILTZ Pierrot, « le recouvrement des créances », groupe de Boeck, Paris, 2003, p 161.

⁵² Colette CHARLES, Gestion des créances clients : guide pratique, Ed. Delmas, Paris, 1990, page 158.

⁵³ VINCENT olivier, « la gestion des débiteurs : ou l'art de se faire payer », Edi pro, paris, 2009, p 181.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

simplement être rappelé à l'ordre et qu'il doit faire face à ses obligations. Pour que la relance téléphonique soit efficace et maîtrisée, le succès de l'opération doit passer par : une bonne préparation de l'appel, la maîtrise de l'entretien téléphonique et le suivi de l'appel.

En effet, le recouvrement traditionnel, celui dans lequel de simples lettres de relance sont adressées au débiteur ne fonctionne plus, le débiteur a tendance à chercher de plus en plus un contact humain et plus personnalisé et les courriers envoyés dans ces cas-là n'impressionnent plus leurs destinataires.

Cependant, ce type de relance représente certains inconvénients, d'une part le téléphone ne laisse pas de trace écrite et d'autre part l'anonymat favorise très souvent, de la part du débiteur l'agressivité.

3-Programmer des visites chez le client (La négociation face à face) :

Dans le cas où les deux méthodes se sont montrées infructueuses, l'agent recouvreur doit changer de stratégie et penser à rendre des visites au client car la rencontre physique est nécessaire pour s'enquérir sur les véritables raisons du retard du remboursement, d'identifier l'origine de la défaillance du client et prendre connaissance de ses chances et ses intentions de paiement. Une telle démarche ne peut être envisagée que dans sa sphère amiable et elle doit être opérée avec « délicatesse, doigté et humanité »⁵⁴, car n'oublions pas que lorsqu'on rend visite au débiteur à son domicile on s'introduit chez lui et on doit respecter son intimité. Il est préférable et conseillé de confier la première visite au chargé d'études avec qui le débiteur a eu contact, cela aura tendance à le rassurer sans que le débiteur se sente agressé.

Lorsque toutes les phases du recouvrement à l'amiable sont restées sans succès, il peut être opportun d'entamer une procédure judiciaire.

➤ Recouvrement judiciaire :

Le recouvrement judiciaire consiste, pour une entreprise, à introduire une action en justice dans le but d'obtenir un jugement condamnant le débiteur à rembourser sa dette.

Cette action sera introduite en fonction de l'étude du dossier du débiteur, de manière qu'elle permettra d'assurer le recouvrement de sa créance en toute sérénité dans des délais raisonnables, sans vice de forme ou de procédure.

Dès la réception du dossier, les agents du service du contentieux prennent tout leur temps afin de décortiquer dans les moindres détails le dossier du client débiteur, pour qu'il n'y ait pas de mauvaises surprises lors de la saisine de la justice. L'une des premières choses qui attire souvent les agents du service, ce sont les garanties apportées par le client (acte de nantissement, acte d'hypothèque, etc.) c'est par la mise en jeu de ces garanties que l'entreprise pourra s'assurer de recouvrer sa créance.

Dans le recouvrement par voie judiciaire, nous distinguons deux phases essentielles et que nous allons étudier à partir du classement suivant :

⁵⁴ GINGEMBRE Thierry, STERIN Anne-L.aure, Recouvrement de créances, édition DALLOZ, 4ème édition, Paris, 1999, p147.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

1-La phase précontentieuse :

La procédure précontentieuse n'est tout autre que le règlement à l'amiable, cette étape permet à l'entreprise de prouver au juge qu'il a bien cherché et utilisé de tous les moyens dont il dispose et que lui confère la loi, afin d'arriver à un arrangement à l'amiable avec son client débiteur, avant le recours à la justice cette procédure s'accomplit par l'envoi de mise en demeure et de commandement de payer.

Dans la phase précontentieuse, on distingue deux (02) mesures, mesure conservatoire et mesure de validation :

a-Mesure conservatoire :

Consistent en l'accomplissement par l'agence de procédures judiciaires visant à obtenir la saisie à titre conservatoire et provisoire, de biens appartenant au débiteur.

Ces mesures conservatoires sont prévues par le code de procédure civile et la loi sur la monnaie et le crédit.

a-1-La mise en demeure :

Dans le langage commun, la mise en demeure exprime l'idée de sommation solennelle d'accomplir un acte ou d'exécuter une prestation. Au sens strict du terme, la mise en demeure est la constatation du retard, c'est-à-dire du défaut du débiteur.

La mise en demeure a précisément pour rôle d'interpeller le débiteur et d'exprimer simultanément et nécessairement la volonté du créancier d'obtenir l'exécution en l'espèce, la récupération de sa créance. Celle-ci peut prendre deux formes :

- La lettre recommandée avec accusé de réception.
- La sommation, acte signifié par exploit d'huissier.

Cette deuxième forme est plus efficace car la qualité d'officier ministériel de l'huissier confère à la sommation valeur d'acte authentique.

a-2- La saisie d'arrêt :

En pratique, cette saisie-arrêt s'opérera par l'établissement et l'envoi, à des institutions financière et bancaire une lettre recommandée avec accusé de réception.

La saisie-arrêt aura un rôle conservatoire à savoir celui de bloquer entre les mains du tiers saisi, toutes sommes appartenant au débiteur et déposer chez lui à concurrence du montant de la créance, en principal intérêt et frais. Lorsque les accessoires ne peuvent être encore quantifiés, la saisie-arrêt emportera un blocage de tous les avoirs du client chez le débiteur saisi.

a-3- L'injonction de payer :

En tant que la saisie arrêt, le directeur d'agence et par le biais du chef de service contentieux exerçant sous son autorité, est tenu d'introduire auprès du président du tribunal compétent, et sans recours aux services des avocats, une requête rédigée en langue nationale et en double exemplaire, visant l'obtention d'une ordonnance d'injonction de payer à même d'obliger le client ainsi que la caution (auquel cas) au règlement des sommes dues.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

b-Mesures de validation :

Est une étape introductive à la phase contentieuse, elle est prise en charge par le service contentieux au niveau de la direction régionale ; Ces mesures consistent à solliciter un juge d'instruction en présentant les pièces justificatives de défaillance de débiteur de l'entreprise.

Dans le cas de non aboutissement du règlement à l'amiable par le débiteur, et après l'envoi de la lettre de rappel, mise en demeure, saisie-arrêt, l'entreprise passe à la troisième étape qui est la phase contentieuse.

2- La phase contentieuse :

a- La sommation :

« Les actions enclenchées au titre de la saisie arrêt sur comptes, et de l'injonction de payer, sont accompagnées, lorsque le crédit consenti par l'agence est ouvert par une garantie, par la réalisation des procédures applicables aux sommations, et dont l'accomplissement est exigé préalablement à la mise en œuvre de la garantie recueillie »⁵⁵

Dans le cas où la garantie à mettre en œuvre consiste en une hypothèque conventionnelle, un nantissement ou un gage, le directeur d'agence est tenu et par le biais du chef du service du contentieux, de notifier par exploit d'huissier et sans recours aux avocats, une lettre de sommation au client défaillant ainsi qu'à toute caution, auquel cas (toutes catégories de crédits confondues).

Pour rappel, le délai imparti pour la régularisation de l'impayé après sommation est de 20 jours lorsqu'il s'agit de mettre en jeu des hypothèques conventionnelles, des nantissements ou des gages.

En cas de persistance de la situation de non-paiement, le dossier dûment appuyé de tout procès-verbal de carence (document à récupérer en toute diligence) doit être confié dans sa totalité à l'un des avocats conventionnés avec l'agence domiciliaire, aux fins de mise en œuvre de la garantie.

La remise doit s'effectuer sur la base d'une lettre de constitution identifiant chaque pièce confiée et indiquant son état (original, duplicata, copie légalisée...etc.).A charge de l'avocat ainsi désigné d'entreprendre l'ensemble des démarches et des formalités requises en la matière, et agir en tant que détenteur d'un mandat général.

b-La saisie conservatoire :

Quand le créancier fait de nouveau face à un échec dans la démarche entreprise dans la phase précontentieuse, il prend des mesures conservatoires conformément aux dispositions que lui confère la loi pour sauvegarder ses intérêts.

⁵⁵ Le manuel des procédures, document interne à la CNEP-Banque, p 47.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Une saisie conservatoire intervient avant la saisie définitive des biens, elle empêche un débiteur d'organiser son insolvabilité en sélectionnant les biens mobiliers et financiers qui seront confisqués après décision du juge.

Une saisie conservatoire est une confiscation des biens financiers et mobiliers d'une personne afin de régler ses dettes.

Le but premier d'une saisie conservatoire, est de permettre au créancier de prendre des garanties sur le patrimoine de son débiteur.

➔ Procédure de mise en œuvre :

Pour pouvoir l'effectuer, le créancier doit prouver qu'il a mené des actions de recouvrements restés sans réponse sur une dette sérieuse. Et pour rendre effective cette procédure, le créancier est tenu de présenter une demande d'ordonnance sur pied de requête au président du tribunal compétent du lieu de la situation des biens à saisir ou le lieu du domicile du débiteur, accompagnée de toutes les pièces justifiant la créance. (Art 346, 347 du CPC).

➤ Les difficultés du recouvrement des créances :

Malgré tous les dispositifs existants pour permettre au créancier de recouvrer les créances que ce soit par la voie amiable ou judiciaire, il arrive, malheureusement, assez souvent qu'il ne puisse récupérer sa créance dans les délais et dans sa totalité et lorsque qu'il arrive à récupérer à peine la moitié, ceci relève de l'exploit pour ne pas dire du miracle, et on peut citer quelques difficultés auxquelles une agence est confrontée :

-Dysfonctionnement de service du recouvrement :

Le service du recouvrement se trouve des fois dépassées par les événements, engendrant du coup un dysfonctionnement et des irrégularités en tachant leur mission, parmi ces dysfonctionnements on retrouve :

- Le manque du personnel chargé de traiter les affaires contentieuses.

-La faiblesse de l'effectif au sein des structures de contentieux et le volume du travail a engendré des lenteurs et des irrégularités dans le traitement des dossiers, parmi ces irrégularités on citera à titre d'exemple :

- La lenteur dans la mise en jeu des garanties détenues et aussi l'introduction des actions en justice après la défaillance avérée du client débiteur.
- L'introduction des actions au fond au lieu de mettre en jeu les garanties détenues.
- La non-exécution des décisions judiciaires et des ordonnances de saisies.

-Les irrégularités externes :

Même s'il subsiste des irrégularités internes, il arrive souvent que le contentieux ne puisse trouver la solution pour des raisons exogènes, ces raisons ou irrégularité ont différentes origines dont nous allons essayer de citer une d'entre elles :

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

✓ Irrégularités dues à la clientèle :

Il arrive souvent que des clients, pour diverses raisons, donnent l'adresse de leur seconde résidence, ce qui oblige l'entreprise lors du retard de remboursement à effectuer des investigations sur le terrain, ce qui peut prendre des mois, afin de trouver le client et lui remettre les mises en demeure.

Le recouvrement efficace d'une créance suppose de pouvoir appréhender le patrimoine du débiteur. Or, il est fréquent que les clients dissimulent leurs actifs, il est alors difficile, voir impossible pour le créancier de faire exécuter la décision à son encontre. En effet l'entreprise n'a aucun moyen pour contraindre son client débiteur à faire connaître l'étendue de son patrimoine. Il est assez fréquent que la clientèle organise son insolvabilité par le pseudo vente ou bien le transfert de propriété de ses biens gagés à ses proches, afin que le créancier ne puisse les lui saisir pour les vendre et se faire rembourser. Cette situation complique davantage le contentieux et le fait perdurer, ce qui rend la créance irrécouvrable.

-Les difficultés liées à la juridiction :

Même si l'entreprise obtient gain de cause de la part des instances judiciaires, cela ne signifie pas forcément le règlement de contentieux, la récupération de l'impayé peut se heurter sur de nombreuses entraves. Les décisions judiciaires même si elles ont atteint un degré d'équité et de justice, malheureusement elle ne reste que de simples vérités théoriques tant qu'elles n'ont pas été suivies par leur exécution. L'obtention par le créancier d'une décision judiciaire en sa faveur doit se manifester par la réussite de l'exécution de la décision sur le terrain ce qui permettra à ce dernier de récupérer sa créance. Dans certains cas, afin d'exécuter les décisions judiciaires, ceci réclame souvent de recourir à l'exécution forcée des jugements par le recours à la force publique. Ajouter à cela, le nombre d'affaires contentieuses qu'elles soient civiles, commerciales, pénales sont entrainés de prendre de l'ampleur d'année en année et d'encombrer le travail des magistrats.

2-2 -Les types de créances et les méthodes de recouvrement au sein de Sonelgaz :

2-2-1- Les types de créances :

Le Plan Comptable National -PCN- définit les créances comme étant « L'ENSEMBLE DES DROIT ACQUIS PAR L'ENTREPRISE PAR SUITE DE SES RELATIONS AVEC LES TIERS. » Dans l'ordre de la classification des postes du bilan, nous distinguons les créances au niveau de la classe 4.

Le règlement de la créance est l'opération suite à laquelle le client s'acquitte de ses dettes en contre partie d'un acquit ou d'un reçu provisoire, les quittances non réglées dans les délais réglementaire, changent de compte comptable selon leurs nature contractuel et juridique, passent du compte 47003 jusqu'au compte 47008.

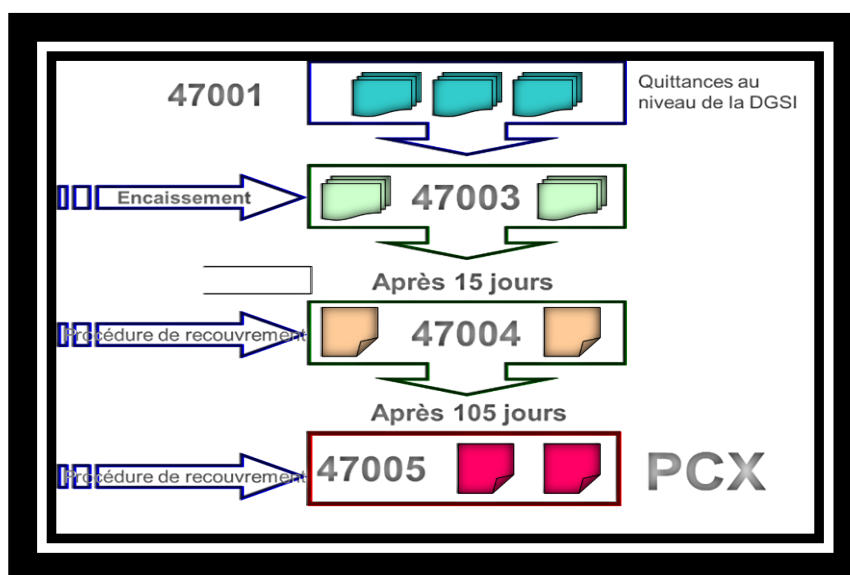
Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- Compte 47003 quittances fraîche.
- Compte 47004 quittances en conservation.
- Compte 47005 quittances précontentieuses.
- Compte 47008 quittances contentieuses.

La meilleure gestion du portefeuille quittances abonnés ordinaire « AO » c'est l'encaissement des créances au niveau du compte 47003 quittances fraîche et d'éviter leur passage aux autres comptes portefeuille 47004,47005 et 47008.

- Les clients sont tenus d'honorer les montants de leurs factures dans un délai de 15 jours pour les AO (abonnés ordinaire) et les FSM et 01 mois pour les clients MTMP, à partir de la date de présentation de celle-ci .
- A défaut de paiement dans les délais prescrits et sans autres préavis, il est procédé à la suppression des fournitures.

Schéma N04 : le passage de la créance fraîche vers une créance contentieuse.



Sources : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

2-2-2- Les méthodes de recouvrement au sein de Sonelgaz :

Le recouvrement est un acte qui intervient après la présentation de la facture il reste dépendant de la qualité de la facturation aussi bien pour l'énergie consommée, que pour les travaux et prestations rendues.

Le recouvrement est placé sous la responsabilité de la structure commerciale et les procédures de recouvrement mises en place au niveau de la direction de la distribution dépendent du type de clients.

Le recouvrement est un assainissement du fichier créance qui est un portefeuille qui regroupe toutes factures non honorées par la clientèle, qu'elles soient fraîches, en coupure ou en PCX. Il vise à trouver sur ce fichier uniquement les factures qui n'ont pas dépassé les 15 jours.

✓ Programmation et traitement des coupures pour impayées :

- La programmation :

C'est-à-dire les factures qui sont logées dans le compte 47004 donc celle qui dépasse le délai des 15 jours. La PROGRAMMATION des coupures doit être axée sur:

- Démarchage
- Mise en demeure
- Sélection des impayés par montant : loi des 20-80
- Sélection par âges
- Axer sur la coupure au 16ème jour
- Coupure des abonnés ayant 2 quittances et plus
- Fixer des objectifs par semaine et par équipe

La PROGRAMMATION des coupures doit être axée sur :

- Coupure des deux énergies (E+G)
- Sélection des coupures selon les saisons et code activité économique.
- Coupure des abonnés s'opposant à la coupure (plus retrait des compteurs E+G)

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

- Le TRAITEMENT de la coupure

Concerne les opérations qui viennent une fois la coupure effectuée et consiste en :

- L'établissement d'un échéancier.
- Le redressement des index en cas d'erreur de facturation.
- Le contrôle sur terrain de la source d'alimentation du client coupé (Fraude, rétrocession)
- La dépose des comptages et des branchements dans le cas ou le client persiste à ne pas honorer sa créance afin de préparer un dossier précontentieux.

Constitution des dossiers PCX: (47005) :

Les dossiers précontentieux sont des dossiers constitués pour les clients déjà démarchés mais qui persistent à ne pas honorer leur créance à l'amiable. Ces dossiers sont préparés en vue d'une poursuite judiciaire et doivent comporter les pièces suivantes:

- Fiche de renseignement
- Lettre de relance
- Fiche de dépose du ou des compteurs
- DPI
- PV de sondage
- Dépôt de plainte pour les cas de fraude

_ Ces dossiers sont proposés à la commission d'apurement de la direction régionale qui siège une fois par semaine pour étudier les propositions des services commerciaux.

_ Les dossiers acceptés seront renvoyés à la DR ou ils vont subir un deuxième contrôle sur terrain par le groupe PCX pour confirmation des retraits des compteurs sur fichier et sur terrain.

_ Faire un 2ème démarchage pour règlement à l'amiable

Etablir un échéancier en cas de paiement, dans le cas de non-paiement ces dossiers seront proposés à la commission d'apurement DG.

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Schéma N° 05 : passage au précontentieux « compte 47005 »



Source : « Conception personnelle à partir des documents internes de la direction de Sonelgaz »

2-2-3- Les clés de la réussite :

- Une relève correcte.
- Un respect des délais de relève, facturation et présentation des quittances.
- Prise en charge dans les délais des groupes de facturation
- Parfaite connaissance du portefeuille créances (par âge , nombre de quittances et montant)
- Suivi quotidien de l'évolution du portefeuille.
- Pour deux objectifs : Taux d'encaissement et délai crédit client

Chapitre II : La Gestion Des Créances Et L'équilibre Financier.

Conclusion du deuxième chapitre :

Au cours de ce chapitre, nous avons abordé dans la première section les différents indicateurs d'analyse de l'équilibre financier à court terme, dans ce contexte, toute entreprise doit veiller à respecter son équilibre financier minimum, Toutefois, elle ne doit pas se limiter à l'étude de son équilibre, mais elle doit également mesurer sa rentabilité, sa capacité d'autofinancement et ses perspectives d'avenir en termes de croissance d'une année à une autre via l'analyse des ratios.

Parmi les risques que coure la santé financière d'une entreprise on trouve les créances impayées, et c'est sur quoi porte notre deuxième section nous avons essayé d'apporter plus d'informations sur les créances qui encourent des risques permanents, nous avons pu voir les différentes formes de créances et nous constatons que les créances de toutes natures, même assorties de garanties, sont déclarés douteuses lorsqu'elles sont détenues sur un client dont la solvabilité apparaît compromise, une fois qu'une créance change de statut et passe d'une créance courante à une créance en souffrance l'entreprise prévoit tout un processus pour faire face à ce type d'incident, d'où l'importance accordé au recouvrement, ce dernier offre une large palette d'action permettant de récupérer ces créances. C'est pourquoi, il importe de maîtriser toutes les étapes de la procédure afin d'optimiser ses chances de recouvrement.

L'impayé demeurera présent à l'infini dans le quotidien, dans la mesure où aucune technique et aucun dispositif législatif ne parviendra à l'abolir, et du fait que l'impayé et son contentieux évoluent avec l'évolution de nombre de crédits accordés. Toutefois, le législateur algériens et les acteurs de la vie des affaires se sont montrés ferme ces dernières années à l'égard des créances impayées, traduisant leur véritable volonté de faire face à cela et à leurs contentieux, en accordant une priorité claire à ce phénomène d'impayé récurrent et à ses conséquences.

A cet effet, il est intéressant de connaître la démarche pour faire une étude d'analyse de l'équilibre financier grâce à ces indicateurs et aux ratios, avoir un exemple de la procédure de recouvrement dont procède une entreprise lors d'une créance douteuse.

Par ailleurs ce prochain chapitre constitue le thème d'étude de cas d'une gestion des créances et de l'équilibre financier au sein de Sonelgaz.

Introduction au chapitre 03 :

Dans la suite logique de notre étude, nous allons mettre en pratique les aspects théoriques développés dans les chapitres précédents, en prenant comme l'exemple la Direction de Distribution d'Electricité et du Gaz « SONELGAZ » où nous avons effectué notre stage pratique.

la SONELGAZ est l'une des plus grande entreprises publiques en Algérie et ou la performance devient primordiale, pour survivre dans l'environnement économique actuel, de plus complexe, c'est l'opérateur historique dans le domaine de la fourniture des énergies électrique et gazière en Algérie, ses missions principales sont la production, le transport et la distribution de l'électricité par canalisations.

Pour mettre en application l'aspect théorique de notre travail nous procéderons en premier lieu à la présentation de l'organisme d'accueil qui est la Direction de distribution « DD T-O » ensuite nous entamerons en second lieu, la 2eme section qui portera sur l'analyse de l'équilibre financier et sur le recouvrements des créances impayées au sein de SONELGAZ la DIRECTION de DISTRIBUTION à Tizi-Ouzou, et par quelques ratios durant l'année 2016, 2017 et 2018 après avoir déterminé les résultats au cours de ces trois années. Cela nous permettra à la fin de présenter quelque suggestions que nous jugerons utiles.

Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil

La SONELGAZ est une EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial) régie au même titre qu'une entreprise publique économique (EPE), car elle applique la comptabilité commerciale et elle est soumise à l'obligation du résultat.

1-1-La description de la SONELGAZ :

SONELGAZ acronyme de "Société Nationale de l'Electricité et du Gaz", est un groupe industriel énergétique algérien qui désigne l'opérateur historique dans le domaine de la fourniture des énergies électriques et gazières en Algérie. Ses missions principales sont la production, le transport et la distribution de l'électricité ainsi que du gaz par canalisations.

SONELGAZ est le premier distributeur de gaz en Algérie, il fournit l'électricité à 10 millions de clients et le gaz à 6 millions, ses nouveaux statuts lui confèrent la possibilité d'intervenir dans d'autres segments d'activités présentant ainsi un intérêt pour l'entreprise, notamment dans le domaine de la commercialisation de l'électricité et du gaz à l'étranger, spécialisé dans la production, la distribution et la commercialisation, son siège social se situe à Alger.

La structure de l'entreprise est formée d'agents et d'organes liés les uns aux autres pour des relations qui traduisent une hiérarchie, permettant ainsi la coordination de l'activité, la diffusion des informations et la prise de décision.

1-2-L'historique et l'évolution de la SONELGAZ à travers le temps :

Apparue le 5 juin 1947, sous l'occupation coloniale Française avec le nom de l'EGA (Electricité et Gaz d'Algérie) regroupant ainsi les anciennes entreprises de productions et de distributions de l'électricité et du gaz, depuis elle est passée par les dates charnières suivantes :

En 1969, dans le cadre de la nationalisation des entreprises algériennes l'EGA est remplacée par SONELGAZ (Société Nationale de l'Electricité et du Gaz) suivant l'ordonnance N°69/59 datée du 28/07/1969.

En 1985, dans le cadre de la restructuration des entreprises nationales, la SONELGAZ est restructurée en donnant naissance à 6 nouvelles filiales, chacune spécialisée dans un domaine d'activité précis et dotée d'une autonomie de gestion. Dans le cadre des réformes qu'a connues le pays depuis les années 1990 et qui sont basées essentiellement sur le désengagement de l'Etat, la SONELGAZ est passée d'EPIC à SPA, un PDG est nommé à la tête de l'entreprise (Président-Directeur Général) ainsi qu'un conseil d'administration (CA).

En 1991, la nature juridique de SONELGAZ se transforme en EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) par décret N°91-475 du 14/12/1991, Elle est alors sous contrôle de l'organe appelé COS (Conseil d'Orientation et de Surveillance), elle bénéficie d'une personnalité morale et d'une autonomie financière.

Depuis la promulgation de la loi du **05/02/2002** relative à l'énergie, la SONELGAZ devait se réorganiser par rapport aux textes de loi, ainsi elle sépara ses activités en deux : activités dites stratégiques et activités dites périphériques, ces dernières ont été réorganisées en filiales, mais elles sont toujours restées rattachées au groupe SONELGAZ. En plus de son nouveau statut, elle devait posséder un portefeuille d'actions et d'autres valeurs mobilières.

- **En 2004**, elle devient une "HOLDING" ou autrement dit un groupe d'entreprises soit :

La SPE (Société algérienne de production d'électricité).

La GRTE (Société algérienne de gestion de réseaux de Transport de l'électricité) .

La GRTG (Société algérienne de gestion de réseaux de Transport du gaz).

- **En 2006**, quatre autres filiales viennent s'ajouter au groupe soit :

La SDA (Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz à Alger).

La SDC (Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz du centre).

La SDE (Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz de l'est).

La SDO (Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest).

En septembre 2013, la SONELGAZ achète neuf centrales électriques à General Electric pour un montant de 2,7 milliards de dollars. La puissance totale de ces six centrales est de plus de 8

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

000 mégawatts, permettant d'augmenter la capacité de production de l'Algérie en électricité de 70 %. Un partenariat entre les deux groupes est prévu dans le cadre de ce contrat pour la fabrication en Algérie d'équipements de production d'électricité.

Le 19 mars 2014, SONELGAZ et General Electric ont signé un accord de partenariat à long terme pour la construction d'un complexe industriel en Algérie, celui-ci aura une capacité de fabrication de matériel de production d'électricité (turbines à gaz, turbines à vapeur, alternateurs et systèmes de contrôle-commande), représentant 2000 MW par an. Le complexe permettra également de créer environ un millier d'emplois directs sur le territoire d'Aïn Yagout dans la wilaya de Batna. La première pierre a été posée en septembre 2014. Le projet est lancé au deuxième semestre de 2016 et devait être opérationnel en 2017.

Aujourd'hui, cette entreprise occupe une place très importante en matière de production, de transport et de distribution d'énergie électrique et gazière, on peut le constater grâce à l'importance de son chiffre d'affaires, le nombre de sa clientèle et la longueur de son réseau.

1-3-Les objectifs du groupe SONELGAZ :

De part son décret N°026195 du 01/06/2002, SONELGAZ a comme objectif :

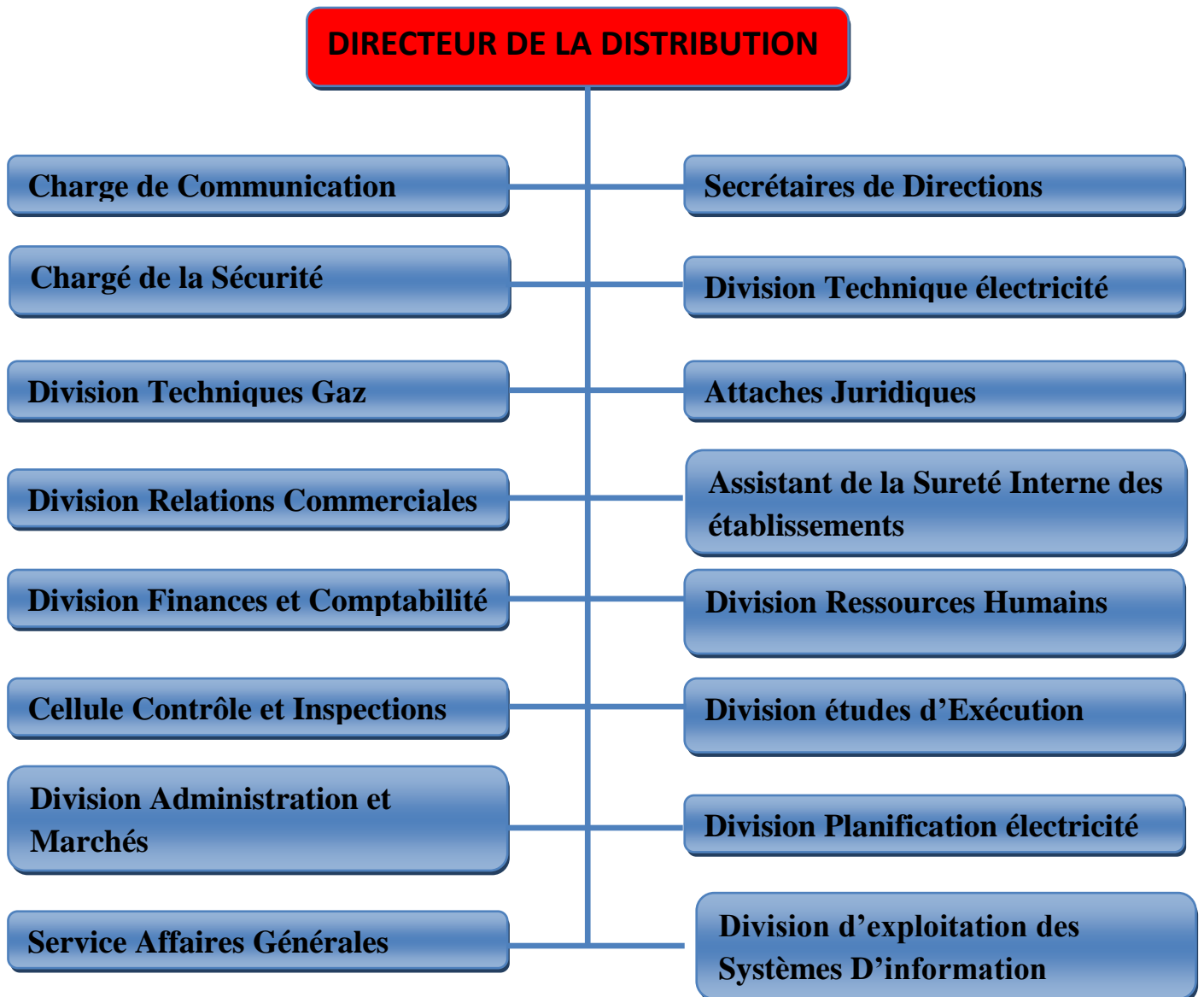
- La production et la commercialisation de l'électricité et du gaz à l'étranger et en Algérie.
- Le transport du gaz pour le marché national et international.
- La distribution et la commercialisation du gaz par canalisation en Algérie.
- Le développement ainsi que la fourniture des prestations en matière énergétique.
- L'étude ainsi que le développement des énergies nouvelles.
- Le développement des activités ayant un lien avec l'énergie.
- Devenir une société actionnaire (portefeuille d'action) .
- Devenir leader dans la prestation et dans l'équipement en matière énergétique.

1-4-L'organisation de la direction de distribution de TIZI OUZOU :

L'entreprise est organisée en structures financières et opérationnelles afin de garder une flexibilité importante pour mieux répondre aux fluctuations de l'environnement. L'organigramme ci-après montre clairement son architecture :

Schéma N°04 : Organigramme de la DDTO

Source : Documents internes de l'entreprise.



1-5-La présentation de la direction de distribution de Tizi-Ouzou :

La société Algérienne de distribution de l'électricité et du gaz du centre (SDC) est une société par actions, filiale du groupe SONELGAZ.

La SDC est composée de (13) directions couvrant les territoires de (12) wilayas : Blida, Brouira, Médéa, Djelfa, Ouargla urbain, Ouargla rural, Biskra, El oued, Laghouat, Illizi, Tamanrasset, et pour finir Tizi-Ouzou.

1-6-La présentation des différentes divisions de la SDC de Tizi-Ouzou:

Avec le temps, l'entreprise s'est dotée de nouvelles structures lui permettant de se développer et de décentraliser les missions des agents qu'elle emploie, cette décentralisation lui permet aujourd'hui d'être plus rapide, plus efficace et l'aide également à réduire la pression ressentie.

1-6-1- La division administrative du marché (D.A.M) :

Cette division a pour rôle l'élaboration et le suivi des marchés, l'ouverture et la gestion des autorisations de programme pour la réalisation des engagements de l'entreprise ainsi que la prise en charge du travail administratif qui en découle, tel que le traitement et l'ordonnancement des factures fournisseurs.

1-6-2- La division relations commerciales (D.R.C) :

Cette division met en relation les acteurs clés de l'entreprise à travers des documents comptables qui seront contrôlés par la division finance et comptabilité pour la plupart (banque-entreprise, client-entreprise). La gestion directe de la clientèle est assurée par les douze (12) agences commerciales de la DD (et 3 autres agences en phase de création) dans l'objectif d'optimiser la proximité, l'efficacité et la rapidité dans la prise en charge des travaux.

1-6-3- La division ressource humaine (D.R.H) :

Comme son nom l'indique, cette division s'occupe essentiellement de la gestion des ressources humaines, telle que les recrutements, les congés, les promotions et avancements, l'élaboration de la paie, elle s'occupe aussi de l'établissement de tous les documents administratifs nécessaires tels que les contrats de travail et assure le lien entre l'employeur et les organismes sociaux en matière de sécurité sociale par exemple.

1-6-4- La division technique d'électricité(D.T.E) :

Anciennement appelée D.E.E (Division d'Exploitation d'Electricité), elle a pour mission d'assurer le bon fonctionnement du réseau électricité de l'entreprise en prenant en charge les travaux d'entretien des réseaux (entretiens programmés ou dans le cadre des dépannages suites incidents). Cette division est composée de trois services: le service contrôle exploitation réseaux, le service maintenance électricité et le service télé conduite.

1-6-5-La division technique de gaz (D.T.G) :

Anciennement appelée D.E.G (la Division Exploitation du Gaz), cette division comme la division technique d'électricité, s'assure du bon fonctionnement et de la bonne exploitation du gaz (mise en œuvre, installation, sécurité... etc.).

Elle est composée de trois services : Le service contrôle exploitation réseaux, le service développement des réseaux-gaz et le service maintenance-gaz.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

1-6-6- La division des affaires générales (D.A.G) :

Cette division a pour mission d'assurer la gestion des moyens, du matériel ainsi que les infrastructures de la DD, elle s'occupe du suivi et de la gestion du gardiennage des locaux de la DD, de la gestion de l'entretien ainsi que du nettoyage des locaux de la DD.

1-6-7-La division finance et comptabilité (D.F.C) :

C'est une structure créée en 2005, au niveau de la Direction de Distribution, dans le cadre de la décentralisation des missions de la Direction Générale, à savoir la structure comptable qui traite toutes les données financières, comptables et budgétaires de la filiale SDC dans l'objectif d'alléger le rôle des structures déjà présentes et d'assurer une meilleure gestion de l'entreprise. La DFC de la Direction de Distribution de Tizi-Ouzou a pour rôle d'assurer:

- L'enregistrement de tous les mouvements des comptes du bilan ainsi que des comptes de gestion.
- Les dépenses engagées par l'entreprise.
- L'élaboration des budgets et des tableaux de bords.
- L'assistance et le contrôle de la gestion de l'entreprise.

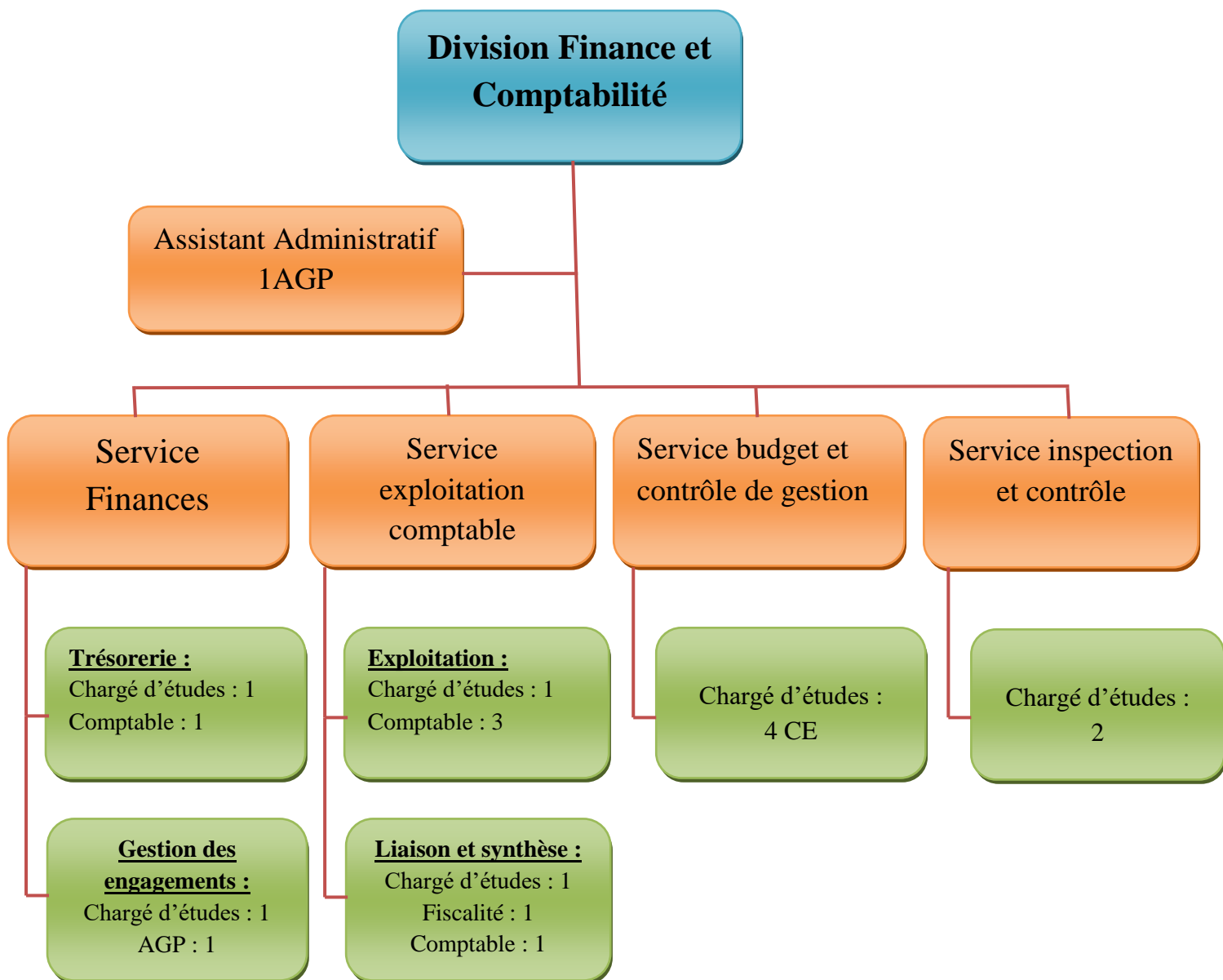
1-6-7-1-Les missions de la division des finances et comptabilité :

La DFC traite toutes les questions financières, comptables et budgétaires que pose l'activité de l'entreprise : 6.7.1.1.La mission financière : Elle prévoit les dépenses et recettes et réunit les moyens de trésorerie nécessaires à la couverture des dépenses d'exploitation et d'investissement.

1-6-7-2- La mission comptable :

Elle élabore et adapte les règles et méthodes comptables, interprète les résultats, et tient à jour l'état du patrimoine.

Schéma N°05: Structuration de la division finance et comptabilité



Source : Documents internes de l'entreprise.

1-7-Les services de la DFC (division finance et comptabilité) :

1-7-1-Le service exploitation comptable, liaison et synthèse :

Il permet d'enregistrer les écritures comptables concernant les différentes opérations comptables de l'entreprise ainsi que les mouvements touchant son actif et son passif, tout comme il se charge de l'élaboration des déclarations fiscales mensuelles et annuelles ainsi que sa comptabilité générale et analytique. Il permet également d'adapter des règles ou méthodes comptables et d'interpréter les résultats en mettant à jour le patrimoine de l'entreprise.

1-7-2-Le service budget et contrôle de gestion :

Son but premier est de permettre d'analyser et de prévoir les coûts budgétaires endurés par l'entreprise, il trace un programme de contrôle de gestion d'entreprise en cherchant un équilibre financier que ce soit à court ou à long terme.

1-7-2-1-Les étapes de la gestion budgétaire :

La définition précédente fait apparaître 03 phases dans le processus budgétaire : la prévision, la budgétisation et le contrôle.

1-7-2-3-La prévision :

Elle s'appuie sur des données externes (le marché et le coût des matières) et internes à l'entreprise (sa capacité de production : voir si le rendement est rentable ou pas à travers des machines et des factures, l'étude des données antérieure et l'analyse de nouvelles hypothèses).

1-7-2-4-La budgétisation :

Il s'agit de l'inscription des données résultantes des prévisions dans les budgets, ces derniers sont établis pour une période relativement courte et inférieure à une année, la période généralement retenue est la plus courte, il est souvent nécessaire de recourir à la révision du budget lorsque les circonstances notamment extérieures changent. Lorsqu'il s'agit de variation d'activité, l'adaptation est facilitée par l'établissement préalable du budget flexible prévu pour plusieurs niveaux d'activité.

1-7-2-5-Le contrôle :

Cette troisième étape est indispensable, car sans contrôle la gestion budgétaire perd la major partie de son intérêt, il s'agit de:

- Rapprocher les prévisions des réalisations pour faire apparaître des écarts ainsi définis :

Ecarts = réalisation – prévision.

- Utiliser la connaissance des écarts pour :

- Corriger la gestion.
- Corriger la prévision ultérieure.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

- Dégager des responsabilités (la mise en place d'une gestion budgétaire oblige l'entreprise à préciser son organisation).

1-7-3-Le service contrôle et inspection :

Ce service a comme unique objectif de veiller au respect de la procédure suivie au sein de l'entité en question.

1-7-4-Le service finance :

Il permet de prévoir les recettes et les dépenses de l'activité économique engagées par l'entreprise, il permet aussi de réunir l'argent, afin de répondre aux besoins de l'entreprise tels que le rapprochement financier et comptable (CCP, BNA), le paiement des salaires, des factures, des artisans et des cotisations, ses missions sont les suivantes :

- ✓ Assurer les règlements décentralisés.
- ✓ Suivre les comptes de trésorerie et contrôler les comptes bancaires et CCP .
- ✓ Elaborer les prévisions de trésorerie à court terme .
- ✓ Procéder aux rapprochements des comptes bancaires et CCP .

Suivre la réglementation des marchés (Gestion des engagements).

Centraliser les caisses.

Valider et éditer les états journaliers de la trésorerie.

Transmettre des journaux et des états de gestion au service exploitation DFC pour comptabilisation.

Afin de favoriser un meilleur fonctionnement et contrairement aux services précédents, celui ci contient deux structures, à savoir :

- ✓ La trésorerie clients (entrées ou recettes)
- ✓ La trésorerie fournisseurs (sorties ou dépenses).

1-7-4-1-La trésorerie client :

L'entreprise SONELGAZ est une entreprise ciblant plusieurs consommateurs, on peut trouver :

-La Basse Pression/Tension (BP/BT) qui désigne des consommateurs (Abonné ordinaire) de basse consommation, par exemple les ménages.

-La Moyenne Pression/Tension (MP/MT) qui désigne des consommateurs moyens, par exemple les structures telle que les écoles, les administrations...etc.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

-La Haute Pression/Tension (HP/HT) qui désigne des consommateurs ayant des grandes sociétés tels que l'ENIEM, la SONATRACH. En général, ce genre de consommateurs est rare en Algérie, on peut en compter une vingtaine.

Les différents mouvements de la trésorerie clients sont classés dans des journaux, soit :

1-7-4-1-1-Le journal de caisse :

Ce document transmis par la DRC (Direction des Relations Clients) est un document représentant les encaissements des agences commerciales pour une journée, il se compose de plusieurs encaissements, tels que :

1-7-4-1-2-Le règlement des créances :

Il désigne l'encaissement total en espèce récolté par chaque agence.

1-7-4-1-3-Le règlement des droits de timbres :

Il désigne l'encaissement total des frais de timbres lorsque le client paie en espèce, ces frais seront vus comme une dette envers l'Etat puisqu'ils seront reversés ultérieurement au fisc.

1-7-4-1-4-Les encaissements à affecter au centre :

Ils désignent les versements des clients non domiciliés dans la commune de l'agence où le paiement de leurs quittances a été effectué.

1-7-4-1-5-La différence de caisse positive:

C'est la différence entre la somme due sur la quittance et la somme donnée par le client, cette somme est considérée comme un gain pour la société.

1-7-4-1-6-La différence de caisse négative :

C'est la différence entre la somme due sur la quittance et le versement du client, cette somme est considérée comme une perte pour l'entreprise.

1-7-4-1-7-La comptabilisation de la caisse :

✓ Les entrées :

-Règlement des droits de timbres avec le compte 44720 (5473) ;

- Les créances qui se séparent en deux catégories : La première concerne les créances respectant les délais de paiements (sous 15 jours) et rentre dans le compte 411003(47003). La seconde, concerne les créances qui sont payées sans respecter les délais de paiements, c'est-à-dire d'une durée de plus de 15 jours, dans ce cas le compte concerné sera le compte 411004 (47004) pour la réforme comptable.

- Les encaissements à affecter au centre qui rentrent dans le compte 47972 (57972).

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

- La différence de caisse négative qui rentre dans le compte 4793 (4695).
- Le compte 742 désignant le compte du centre (La DD de Tizi-Ouzou).

✓ **Les sorties :**

- Les encaissements de tous les chèques bancaires et CCP sous le compte 5813 (4892) .
- Les frais de timbres sous le compte 6260 (6280).
- Les rachats de quittances par l'agence sous le compte 411003 (47003).
- La différence de caisse négative sous le compte 4793 (4695).

Avec : Le compte 742 désignant le compte du centre de La DD.

1-7-4-2-Le journal des encaissements de bureau de poste:

Ce document récapitule tous les mouvements postaux des différentes agences d'une journée, c'est à dire leurs entrées et leurs sorties.

1-7-4-2-1-Les entrées :

- Les avis de crédits EBP (encaissements bureaux de poste) sont les sommes récoltées par les différents bureaux de poste.

1-7-4-2-2-Les sorties :

- Les virements de fonds internes : Ce sont tous les versements des différentes agences dans le compte principal CCP de la Direction de Distribution de TIZI OUZOU.
- Taxes sur virement interne : C'est les taxes dues au service de la poste comme intermédiaire lors d'un virement dans le compte principal.

Remarque : L'ancien solde est le montant restant après le virement de fonds de la dernière journée. Le nouveau solde est la somme restante après le virement de fonds de la journée actuelle.

1-7-4-2-3-La comptabilisation du compte chèques et mouvements postaux :

- Une entrée d'argent dans le compte 4861 (compte postal) pour l'avis de virement à affecté en tant que somme non identifiée, le compte 57972 comme sortie car on n'a pas encore identifié sa source (les clients).
- Une entrée d'argent dans le compte 4861 (compte postal) provenant des virements de fonds internes Agence/DD car la somme alimente le compte principal de la DD.
- Une entrée d'argent dans le compte 4892 (comptes postaux) provenant des fonds versés par les caissiers ou les encaisseurs.

- Une entrée d'argent dans le compte chèque 48206.

1-7-4-3-Le journal des encaissements à affecter (JEA) :

C'est un journal d'opérations diverses, c'est-à-dire, des mouvements qui n'ont pas encore trouvé leurs places dans les autres journaux concernant des opérations non identifiées. On va donc les placer temporairement dans le compte 47972 (57972) et après une analyse, on les affectera dans les bons journaux. Comme le cas par exemple d'un client de D.B.K qui règle sa créance dans le bureau de poste de TIZI OUZOU, le client n'apparaît pas dans le bureau de poste de TIZI OUZOU car il n'y habite pas.

1-7-4-4- La comptabilisation des encaissements à affecter :

-La régularisation des chèques et traites impayés sous le compte 48215.

-Les encaissements au niveau des bureaux de poste sous le compte 57972.

-L'affectation de la zone sous le compte 1711.

-Les pénalités encaissées sous le compte 7989.

1-7-4-5- Le journal des mouvements de factures (JMF):

Ce sont des factures désignant les opérations avec les clients, on peut trouver différentes factures telles que les devis qui peuvent concerner autant l'électricité que le gaz pour les clients de basse et moyenne tension/pression.

Ici, la comptabilité distingue les clients ordinaires des hauts clients, les clients ordinaires regroupent les basses consommations (BT/BP) et les clients de moyennes consommations (MT/MP) qui peuvent être des ménages, des écoles ...etc. Tandis que les hauts clients sont des clients peu courants mais qui consomment beaucoup, c'est le cas des sociétés par exemple.

1-7-4-5-1- La comptabilisation des factures clients :

Elle se fait à partir d'un logiciel qu'on appelle "Hissab" qui est le logiciel comptable de la SONELGAZ.

1-7-5-La trésorerie fournisseur :

Dans la partie précédente, nous avons vu que la trésorerie était composée d'une trésorerie d'encaissement (clients) et tout encaissement entraîne obligatoirement un décaissement afin de créer un équilibre financier, ce dernier est possible par une remontée de fonds, cela veut dire que l'argent encaissé par les différentes Directions de Distributions va alimenter le compte du groupe SONELGAZ.

En effet, la direction générale va puiser dans les encaissements de sa trésorerie client (son compte) pour toutes les dépenses de ses Directions de Distributions (DD), en alimentant leurs comptes principaux, c'est la trésorerie fournisseur.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

Ces dépenses sont en nombre de quatre :

1-7-5-1-Les dépenses liées aux immobilisations corporelles et incorporelles :

Une fois l'autorisation donnée, la direction générale investie soit dans des travaux pour une durée maximale de 2 ans, soit elle fait des achats d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Les investissements sont des achats de biens pouvant être amortissables, c'est-à-dire des biens qui ne s'usent pas immédiatement après l'achat. Ils concernent généralement des biens d'au moins 5000 DA.

1-7-5-2-Les dépenses liées aux charges des différentes divisions de la SONELGAZ :

Il existe des dépenses liées à différentes divisions, comme celles de la division d'exploitation de gaz qui concernent uniquement les petits travaux ayant un lien direct avec le gaz (pannes, entretiens).

Ce service reçoit des factures de fournisseurs qu'on pourrait apparenter à la vie courante, par exemple, des frais d'hébergement, des frais de restauration, des frais téléphoniques, des réparations concernant les véhicules, l'impôt, des imprimantes ... etc.

On peut y trouver aussi ce que l'on appelle "le fonds de roulement " qui est une petite caisse qu'on dépense pour des petites fournitures qui ne dépassent pas en général les 15 000 DA.

1-7-5-3-La paie des contractuels :

Elle regroupe tous les agents qui sont en stage et les agents en CDD. Ce document s'accompagne du (des) :

- Salaire de base, des gains (de la rémunération).
- Relevé total de toutes les paies des agents statutaires.
- Retenues, c'est-à-dire les prélèvements obligatoires dus aux différents organismes sociaux .
- Documents sur les différents clients CCP et BNA.

1-7-5-4-Les factures fournisseurs propre à la SONELGAZ:

C'est des factures demandant plusieurs procédures :

- Faire des demandent d'offres aux différentes entreprises partenaires ou non partenaires (l'offre la moins chère sera choisie).
- Contrôler la situation de l'entreprise choisie.
- L'achat d'un cahier des charges propre à la SONELGAZ de la part du fournisseur.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

- L'entreprise demande toujours une caution de 5 % avant de commencer les travaux dans le cas ou les travaux ne seraient pas terminés à temps.

✓ **Ces factures fournisseurs s'accompagnent d'un/e:**

- Bon pour les sommes entre 0 et 5000 DA .
- Bon de commande pour les sommes entre 0 et 10000DA.
- Commande pour une somme entre 500 000 et 8 000 000DA.
- Contrat pour une somme de plus de 800 000DA.
- Bon d'arrivé.
- P.S (Prestation de Service).

✓ **Une facture mentionnant :**

- Le nom du fournisseur.
- Le numéro d'immatriculation.
- L'avis d'imposition (A.I).
- Le numéro d'identification fiscale (N.I.F).
- Les modalités de paiements (CCP, BNA, espèces).
- Le cachet et la signature du fournisseur sur la facture.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre
Financier Au Sein De SONELGAZ.

Section 02 : l'analyse de l'équilibre et recouvrements des créances impayées au sein de SONELGAZ (cas pratique).

Tableau N°08 : Bilan financier d'actif de l'exercice 2016,2017.

SOCIETE Société Algérienne de Distribution de l'électricité et de gaz		EXERCICE 2017			
CENTRE DD TIZI OUZOU		DATE			
		BILAN ACTIF		Définitif	
ACTIF		brut 2017	amort 2017	2017	2016
ACTIF NON COURANT					
Ecart d'acquisition (ou goodwill)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développements immobilisables					
Immobilisations corporelles					
Terrains		14 737 000,40		14 737 000,40	14 737 000,40
Agencements et aménagements de terrains		22 632 418,86	18 628 580,66	4 003 838,20	4 348 606,82
Constructions (Batiments et ouvrages installations techniques, matériel et outillage)		503 388 546,11	95 352 069,74	408 036 476,37	389 845 935,88
Autres immobilisations corporelles		33 268 629 006,93	13 008 511 917,78	20 260 117 089,15	19 792 155 916,87
Autres immobilisations corporelles		3 651 323 639,26	15 10 344 280,75	2 140 979 358,51	2 071 455 630,30
Immobilisations en cours		5 901 839 176,10		5 901 839 176,10	5 108 910 391,50
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence - entreprises associées					
Titres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Comptes de liaison					
TOTAL ACTIF NON COURANT		43 362 549 787,66	14 632 836 848,93	28 729 712 938,73	27 381 453 481,77
ACTIF COURANT					
Créances et emplois assimilés					
Clients		3 466 576 372,39	425 793 125,21	3 040 783 247,18	2 463 640 967,96
Stocks et encours		1383 451,50		1383 451,50	1455 330,00
Créances sur sociétés du groupe et associées		0,00		0,00	0,00
Autres débiteurs		2 277 725,67	2 445 153,71	- 167 428,04	2 165 540,67
Impôts		120 026 793,09		120 026 793,09	192 664 159,11
Autres actifs courants		0,00		0,00	0,00
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie		724 517 470,90	597 151,24	723 920 319,66	722 223 013,17
compte transitoire**		0,00		0,00	0,00
TOTAL ACTIF COURANT		4 314 781 813,55	428 835 430,16	3 885 946 383,39	3 401 638 876,71
TOTAL GENERAL ACTIF		47 677 331 601,21	15 061 672 279,09	32 615 659 322,12	30 783 092 358,48

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre
Financier Au Sein De SONELGAZ.

Tableau N°9: Bilan financier de passif de l'exercice 2016,2017.

SOCIETE Société Algérienne de Distribution de l'électricité et de gaz		EXERCICE 2017	
CENTRE DD TIZI OUZOU		DATE	
BILAN PASSIF		Définitif	
PASSIF		2017	2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital non appelé			
Primes et réserves (Réserves consolidées)			
Écart de réévaluation		497 120 897,26	497 120 897,26
Résultat net		0,00	0,00
Autres capitaux propres - Report à nouveau		0,00	- 106 86173,99
compte de liaison**		21455 340 42196	19 492 016 74161
TOTAL CAPITAUX PROPRES		21952 461319,22	19 882 275 924,88
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières		135 031867,81	122 730 013,08
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits comptabilisés d'avance		5 108 488 401,41	4 669 110 554,43
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		5 243 520 269,22	4 791840 567,51
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		4 054 086 448,67	5 138 603 487,50
Impôts		200 433 523,11	182 228 396,26
Dettes sur sociétés du Groupe et associés		0,00	0,00
Autres dettes		1 165 157 761,90	788 143 982,33
Trésorerie passif		0,00	0,00
compte transitoire**		0,00	0,00
TOTAL PASSIFS COURANTS		5 419 677 733,68	6 108 975 866,09

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre
Financier Au Sein De SONELGAZ.

Tableau N°10: Bilan financier d'actif de l'exercice 2018.

SOCIETE Société Algérienne de Distribution de l'électricité et de gaz		EXERCICE 2018			
CENTRE DD TIZI OUZOU		DATE			
BILAN ACTIF		Définitif			
ACTIF		brut 2018	amort 2018	2018	2017
ACTIF NON COURANT					
Ecart d'acquisition (ou goodwill)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développements immobilisables					
Immobilisations corporelles					
Terrains		14 737 000,40		14 737 000,40	14 737 000,40
Agencements et aménagements de terrains		22 632 418,86	18 973 349,26	3 659 069,60	4 003 838,20
Constructions (Batiments et ouvrages installations techniques, matériel et outillage)		558 997 882,77	18 984 883,73	440 012 999,04	408 036 476,37
Autres immobilisations corporelles		38 227 550 180,71	14 486 048 872,23	23 741 501 308,48	20 260 117 089,15
Autres immobilisations corporelles		4 043 860 813,94	1 705 440 126,86	2 338 420 687,08	2 140 979 358,51
Immobilisations en cours		4 153 340 085,87		4 153 340 085,87	5 901 839 176,10
Immobilisations financières					
titres mis en équivalence - entreprises associées					
Titres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Comptes de liaison					
TOTAL ACTIF NON COURANT		47 021 118 382,55	16 329 447 232,08	30 691 671 150,47	28 729 712 938,73
ACTIF COURANT					
Créances et emplois assimilés					
Clients		3 717 896 605,69	520 799 810,32	3 197 096 795,37	3 040 783 247,18
Stocks et encours		1 202 691,50		1 202 691,50	1 383 451,50
Créances sur sociétés du groupe et associées		0,00		0,00	0,00
Autres débiteurs		39 708 021,84	2 732 887,35	36 975 134,49	- 167 428,04
Impôts		175 251 954,19		175 251 954,19	120 026 793,09
Autres actifs courants		0,00		0,00	0,00
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie		769 841 020,94	690 734,90	769 150 286,04	723 920 319,66
compte transitoire**		0,00		0,00	0,00
TOTAL ACTIF COURANT		4 703 900 294,16	524 223 432,57	4 179 676 861,59	3 885 946 383,39
TOTAL GENERAL ACTIF		51 725 018 676,71	16 853 670 664,65	34 871 348 012,06	32 615 659 322,12

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre
Financier Au Sein De SONELGAZ.

Tableau N°11 : Bilan financier du passif de l'exercice 2018.

SOCIETE Société Algérienne de Distribution de l'électricité et de gaz		EXERCICE 2018	
CENTRE DD TIZI OUZOU		DATE	
BILAN PASSIF		Définitif	
PASSIF	2018	2017	
CAPITAUX PROPRES			
Capital non appelé			
Primes et réserves (Réserves consolidées)			
Écart de réévaluation	497 120 897,26	497 120 897,26	
Résultat net	0,00	0,00	
Autres capitaux propres - Report à nouveau	0,00	0,00	
compte de liaison**	25 058 658 238,22	21 455 340 421,96	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	25 555 779 135,48	21 952 461 319,22	
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	144 580 626,98	135 031 867,81	
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits comptabilisés d'avance	5 608 024 196,63	5 108 488 401,41	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	5 752 604 823,61	5 243 520 269,22	
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	1696 724 640,42	4 054 086 448,67	
Impôts	202 128 335,98	200 433 523,11	
Dettes sur sociétés du Groupe et associés	0,00	0,00	
Autres dettes	1663 511 076,57	1 165 157 761,90	
Trésorerie passif	600 000,00	0,00	
compte transitoire**	0,00	0,00	
TOTAL PASSIFS COURANTS	3 562 964 052,97	5 419 677 733,68	
TOTAL GENERAL PASSIF	34 871 348 012,06	32 615 659 322,12	

« A travers les bilans de la direction de distribution de Tizi-Ouzou, nous allons essayer de les synthétiser pour pouvoir élaborer les bilans dits « bilans condensés ou en grandes masses ».

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

2-1- Présentation des bilans en grandes masses 2016,2017 ,2018.

Tableau N°12 : Partie actif des bilans en grandes masses 2016, 2017,2018 :

Emplois	2016		2017		2018	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif non courant	27 381 453 481,77	88.95%	28 729 712 938 ,73	88.06%	30691671150.47	88.01%
Actifs courants	3 401 638 876,71	11.05%	3 885 946 383,39	11.92%	4 179 676 861,59	11.99%
VE	1 455 330	0.00	1 383 451,50	0.00	1 202 691,50	0.00
VR	2 677 960 533,54	8.7%	3 160 642 612,23	9.69%	3 409 323 884 ,05	9.78%
VD	722 223 013,17	2.35%	723 920 319,66	2.22%	769 150 286,04	2.21%
TOTAL	30 783 092358,48	100%	32 615 659 322,12	100%	34 871 384 012,06	100%

Source : Nos regroupements à partir des bilans fournis par la direction de distribution de Tizi-Ouzou

- Après avoir présenté les actifs des bilans en grandes masses nous allons présenter par la suite les passifs des bilans en grandes masses.

Tableau N°13 : Partie passif des bilans en grandes masses 2016/2017/2018.

Ressources	2016		2017		2018	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Capitaux propre	19 882 275924,88	64.59%	21 952 461 319,22	67.3%	25 555 779 135,48	73.29%
DLMT	4 791 840 567,51	15.57%	5 243 520 269,22	16.08%	5 752 604 823,61	16.5%
DCT	6 108 975 866,09	19.85%	5 419 677 733,68	16.62%	3 562 964 052,97	10.22%
TOTAL	30 783 092 358,48	100%	32 615 659 322,12	100%	34 871 348 012,06	100%

Source : Nos regroupements à partir des bilans fournis par la direction de distribution de Tizi-Ouzou.

2-2-L'analyse par les indicateurs de l'équilibre Financier (2016, 2017,2018).

Source : Nos regroupements à partir des bilans fournis par la direction de distribution de Tizi-Ouzou

2-2-1- Le fonds de roulements (FR) :

➤ Détermination du FR par le haut du bilan :

FR=Ressources stables-Emplois stables.

Ou d'un point de vue comptable :

FR=Fonds propres+passifs non courants –Actifs non courant.

Tableau N°14 : Calcule de FRN par le haut du bilan U : DA.

Désignation	2016	2017	2018
FP + PNC	24674116492.39	27195981588.44	31308383959.09
ANC	27381453481.77	28729712938.73	30691671150.47
Fond de roulement	2707336989.38	-1533731350.29	616712808.62

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

Fonds de roulement net=Actifs circulants-Dette a court terme.

➤ **Détermination du FR par le bas du bilan**

Tableau N°15 : Calcule de FRN par le bas du bilan U : DA

Désignation	2016	2017	2018
AC	3401638876.71	3885946383.39	4179676861.59
DCT	6108975866.09	5419677733.68	3562964052.97
Fond de roulement net	- 2707336989.38	- 1533731350.29	616712808.62

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

- La DD de TO est en situation de déséquilibre financier à long terme durant deux années 2016/2017. Elle a enregistré un FR négatif (capitaux permanents inférieures à l'actif immobilisé) avec un montant de -2 707 336 989,38 DA en 2016 et un montant de -1 533 731 350,29 en 2017, cela signifie que l'entreprise ne peut pas couvrir ses actifs immobilisés par ses capitaux permanents.
- Par contre en 2018, La DD de TO est en situation d'équilibre financier à long terme. Elle exprime un FR positif de 616 712 808,62 DA, cela signifie que les capitaux permanents arrivent à couvrir l'ensemble de son actif immobilisé ce qui est bénéfique pour la DD.

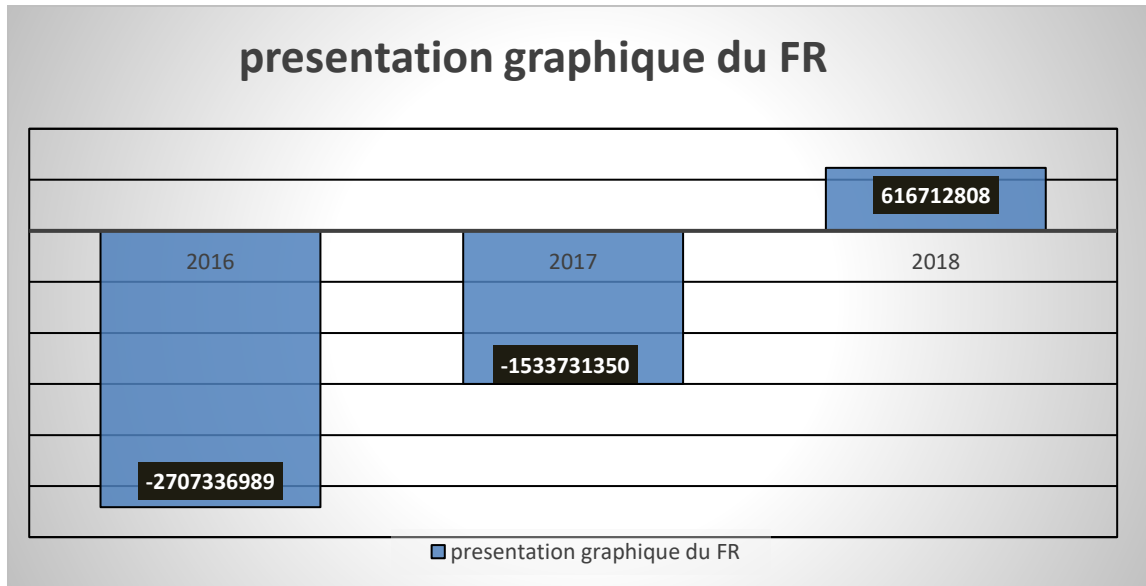
➤ **Calcule de la variation de FR :**

Tableau N°16: Calcule de la variation FR

Désignation	2016	2017	2018
FR	- 2707336989.38	- 1533731350.29	616712808.62
Δ du FR		1173605639.09	2150444158.91
Δ du FR %		-43.34%	-140.21%

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

Graph N° 01 : Représentation graphique de fonds de roulement :



Source : Nos regroupements.

- La DD a enregistré un FR négatif (actifs circulants inférieures aux dettes à court terme) avec un montant de -2 707 336 989,38 DA en 2016 et un montant de -1 533 731 350,29 en 2017, cela signifie que l'entreprise ne peut pas couvrir ses dettes à court terme par ses actifs circulants. Donc elle doit faire appel à dettes à court et moyen terme.
- Par contre en 2018, La DD exprime un FR positif avec un montant de 616 712 808,62DA, cela signifie que l'actif circulant arrive à couvrir les dettes à court terme ce qui est bénéfique pour la DD. Donc cette dernière est en bonne santé financière.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

2-2-2-Détermination des besoins en fonds de roulement : Le besoin en fond de roulement s'agit d'un besoin qui se dégage par les opérations d'exploitation de l'entreprise (achat, vente, fabrication.)

Besoins en fonds de roulement= (Valeurs d'exploitations +Valeurs réalisable)-Dettes a courts terme.

Tableau N°17 : Présentation des besoins en fonds de roulement :

Désignation	2016	2017	2018
Valeur d'exploitation	1 455 330	1 383 451,50	1 202 691,50
Valeurs réalisables	2 677 960 533,54	3 160 642 612,23	3 409 323 884,05
Dettes à court terme	6 108 975 866,09	5 419 677 733,68	3 562 964 052,97
Besoins en fonds de roulement	-3 429 560 002,55	-2 257 651 669,95	-152 437 477,42

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou

➤ Calcul de la variation de BFR.

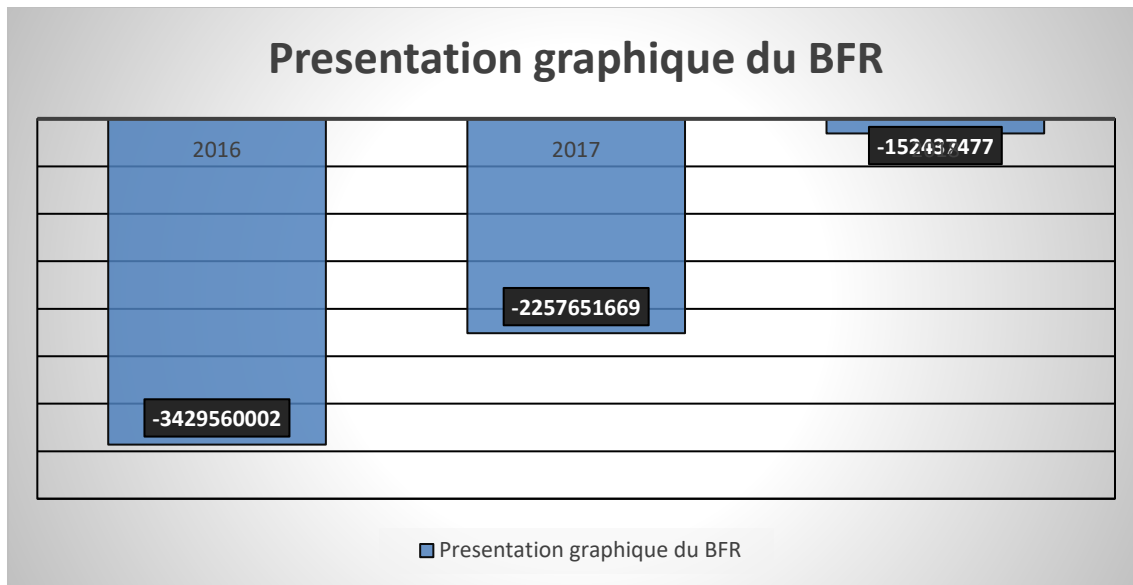
Tableau N°18: calcule de variation de BFR.

Désignation	2016	2017	2018
BFR	-3 429 560 002,55	-2 257 651 669,95	-152 437 477,42
△ BFR	-	1171908332.6	2105214192.53
△ BFR %	-	-34.17	-93.25

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou

- La DD est en situation d'équilibre financier à court terme car elle ne dispose pas d'un besoin en fond de roulements durant les trois années (2016/2017/2018), donc l'entreprise génère un besoin de financement négatif (les emplois d'exploitations sont inférieures aux ressources d'exploitations) de -3 429 560 002,55DA en 2016 qui passe à -2 257 651 669,95 DA en 2017 et à un montant de -152 437 477,42 DA en 2018.
- Ce qui signifie que les ressources d'exploitation financent largement les emplois d'exploitations. Dans ce cas l'Enterprise n'a pas besoin en FR, et elle est en bonne santé financière.

Graph N°02 : Représentation graphique du besoin en fonds de roulement.



Source : Nos regroupements

2-2-3- Détermination de la trésorerie nette :

La trésorerie représente les disponibilités qui lui permettant de financer ses dépenses à court terme.

$$TN = \text{Fonds de roulement} - \text{Besoin en fonds de roulement.}$$

Tableau N°19: Présentation de la trésorerie nette

Désignation	2016	2017	2018
Fonds de roulement net	-2 707 336 989,38	-1 533 731 350,29	616 712 808,62
Besoins en fonds déroulement	-3 429 560 002,55	-2 257 651 669,95	-152 437 477,42
Trésorerie nette	722 223 013,17	723 920 319,66	769 150 286,04

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

Ou bien :

$$\text{TN} = \text{Valeur disponible} - \text{Dettes financières à court terme.}$$

Tableau N°20: Présentation de la trésorerie nette :

Désignation	2016	2017	2018
Trésorerie active	722 223 013,17	723 920 319,66	769 150 286,04
Trésorerie passive	0.00	0.00	0.00
Trésorerie nette	722 223 013,17	723 920 319,66	769 150 286,04

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

- **Calcul de variation de la trésorerie nette :**

Tableau N°21: calcul de variation de TN.

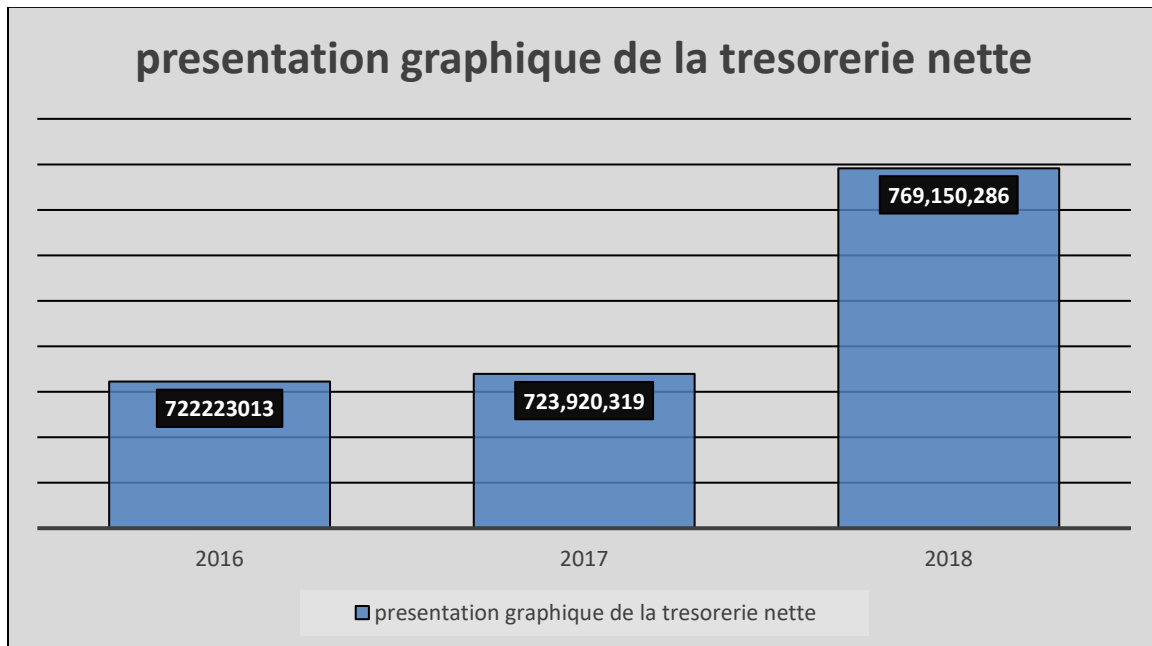
Désignation	2016	2017	2018
TN	722 223 013,17	723 920 319,66	769 150 286,04
△ TN		1697306.49	45229966.38
△ TN %		0.24%	6.24%

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

Au cours de ces trois exercices (2016,2017 et 2018) la DD est en situation d'équilibre financier à très court terme ou immédiat. Elle dégage des excédents de liquidités de 772 223 013,17DA en 2016, 723 920 319,66 DA en 2017 et de 769 150 286,04 DA en 2018.

Cela indique que l'entreprise a pu couvrir largement son besoin à court terme par son fonds de roulement qui représente sa liquidité.

Graph N° 03 : Représentation graphique de la trésorerie nette.



Source : Nos regroupements.

2-2-4-Analyse des équilibres financiers :

- **Pour les années 2016/2017**

On constate que les FR sont négatifs, mais le plus important que les BFR en valeur absolue ce qui engendre une trésorerie nette positive et donc un équilibre immédiat réalisé. Néanmoins, cette stabilité n'est pas à long terme et la situation présente des risques pour l'entreprise.

En effet, un « $FR < 0$ » signifie que des valeurs immobilisées sont financées par les dettes à court terme (DCT). Si on approfondit dans la gestion de l'entreprise, on constate que cette situation provient encore une fois de la lenteur des circuits d'allocation des fonds qui caractérisent l'entreprise.

En outre des programmes d'investissement très important sont réalisés par l'entreprise et immobilisé dans son actif, dans le cadre des programmes Etatique (programmes financés par l'Etat). Ces travaux sont réalisés à terme donc comptabilisés en immobilisations en cours en contre partie des DCT. Une grande partie de ces dernières sont impayées et restent en souffrance dans le passif de l'entreprise depuis 2015 en attendant les subventions de l'Etat.

- **Pour l'année 2018**

Le fonds de roulement net est positif, ce qui signifie à priori que l'équilibre à long terme est assuré. Cet excédent réalisé par l'entreprise est justifié par le fait que tous les emplois stables sont financés par des fonds permanents.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

L'entreprise dispose même d'une marge de sécurité lui permettant de financer une partie de ses actifs circulant.

Cependant pour juger si ce fond de roulement est suffisant, il y a lieu de le comparer au besoin au fond de roulement, cette comparaison montre que le FR est positif et suffisant pour couvrir les besoins d'exploitation exprimée par l'entreprise donc l'équilibre est réalisé.

A travers l'analyse par la méthode des équilibres financiers, nous avons pu constater des résultats positifs donc la DD est en situation d'équilibre. De ce fait porter un jugement sur la situation financière de l'entreprise ne se limite pas au calcul de ces équilibres mais il convient, dès lors de faire appel à d'autres outils d'analyse dont l'analyse par la méthode de rentabilité et des ratios.

2-3- L'analyse par les ratios :

Un ratio financier est un indicateur calculé à partir des états financiers d'une entreprise pour **évaluer sa santé financière** à un moment donné, les ratios financiers donnent des indications sur la santé financière d'une entreprise et plus précisément sur sa rentabilité, sa productivité, sa solvabilité, sa liquidité et son équilibre financière.

2-3-1- Les ratios de structure :

Ce tableau donnera l'ensemble des ratios de structure :

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre
Financier Au Sein De SONELGAZ.

Tableau N°22: Calcul des ratios de structure : pour les années 2016 ,2017, 2018.

Ratios	2016	2017	2018
Vocation de l'entreprise = Valeurs immobilisées *100 <hr/>	27381453481,77 <hr/>	28729712 938,73 32 <hr/>	30691671 150,47 <hr/>
Σ emplois	30 783 092 358,48	615 659 322,12	34 871 348 012,06
	= 88.9 %	= 88, 06%	= 88, 01%
Valeurs réalisables = Valeurs réalisables *100 <hr/>	2677960533,54 <hr/>	3160642612,23 <hr/>	3409323884,05 <hr/>
EmploisΣ	30 783 092 358,48	32 615 659 322,12	34 871 348 012,06
	= 8.7%	= 9, 69%	= 9, 78%
Gestion de la trésorerie = Valeurs disponibles <hr/>	722223013,1730 <hr/>	723920319,66 <hr/>	769150286,04 <hr/>
EmploisΣ *100	783092358,48 = 2, 35%	32615659322,12 = 2, 22%	34871348012,06 = 2, 21%
Autonomie financière = capitaux propres <hr/>	19882275924,88 <hr/>	21952461319,22 <hr/>	25555779135,48 <hr/>
Σ Ressources *100	3078092358,48	32615659322,12	34871348012,06
	= 64, 59%	= 67, 3%	= 73, 29%
Ressource à long terme = DLMT <hr/>	4791840567,51 <hr/>	5243520269,22 <hr/>	5752604 823,61 <hr/>
Σ Ressources *100	30783092358,48	32615659322,12	34871348012,06
	= 15, 57%	= 16, 08%	= 16, 5%
Ressource à court terme = DCT <hr/>	6108975866,09 <hr/>	5419677 733,68 <hr/>	3562964052,97 <hr/>
Ressources *100	30783092358,48	32615659322,12	34871348012,06
	= 19, 85%	= 16, 62%	= 10, 22%
Capacité d'endettement = Capitaux propres <hr/>	19882275924,88 <hr/>	21952461319,22 <hr/>	25555779135,48 <hr/>
DLMT *100	4791840567,51	5243520269,22	5 752 604 823,61
	= 414, 39 %	= 418, 66%	= 444, 25%
Solvabilité générale = Σ Actifs <hr/>	30783092358,48 <hr/>	32625659322,12 <hr/>	34871348012,06 <hr/>
Σ dettes *100	10900816433.6	10663198002,9	9315568876,58
	= 282, 39%	= 305.87%	= 374.33%

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

Couverture de l'AC par FR= fonds de roulement	-2707336989,38	-1533731350,29	616712808,62
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3401638876,71	3885946383,39	4179676861,59
Actif circulant *100	=-79.59%	= -37.47%	= 14.75%
Indépendance financière= DettesΣ	10900816433,6	10663198002,9	9315568876,58
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	30783092358,48	32615659322,12	34871348012,06
BilanΣ *100	=35.41 %	= 32, 7%	= 26, 71%

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

2-3-1-1-Interprétation de quelque ratio de structure :

✓ Capacité d'endettement :

Durant les trois années (2016/2017/2018), nous constatons que la DD dispose d'une forte capacité d'endettement vu que ce ratio est largement supérieur à la norme qui est de 100% nous constatons donc que la société dispose d'un montant important, en matière des capitaux propres pour financer son actif, tels que ses investissements sans quelle face appel au crédit bancaire.

✓ Solvabilité générale :

Nous constatons sur les trois années (2016/2017/2018) que ce ratio, est largement supérieur à la norme qui est de 100%, donc la DD finance ses investissements par ses propres ressources financières.

✓ Couverture de l'actif circulant par le fonds de roulement net :

Nous constatons que sur les deux exercices (2016/2017) ce ratio est négatif, Par contre en 2018 est positif, c'est -à-dire le FR arrive à financer l'actif circulant et de dégager un excédent.

✓ Indépendance financière :

Nous constatons que sur les deux exercices (2016/2017) ce ratio est relativement stable, par contre en 2018 a connu une baisse il passe de 32,7% à 26,71%. Donc l'entreprise est indépendante vis-à-vis de ses partenaires financiers, cela veut dire qu'elle pourra assurer le remboursement de sa dette.

✓ Le ratio d'autonomie financière :

Ce ratio permet de mesurer la capacité de l'entreprise à s'endetter, d'après les résultats obtenus, le ratio connaît une certaine stabilité, en 2016 il est de 6.4% Et en 2017 de 6.7% et en 2018 7.3 % Ce qui signifie que la SONELAGAZ est peu dépendante de ses créanciers.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

2-3-2-Les ratios de liquidité :

Ces tableaux donneront les résultats de chaque ratio :

✓ **Calcul des ratios de liquidité immédiate :**

Ratio de liquidité immédiate = Valeur disponible / Dettes à court terme.

Tableau N°23: Calcul de ratio de liquidité immédiate: pour les années 2016.2017.2018.

Désignation	2016	2017	2018
Valeur disponible	722 223 013,17	723 920 319,66	769 150 286,04
DCT	6 108 975 866,09	5 419 677 733,68	3 562 964 052,97
RLI=VD/DCT	11.82%	13.36%	21.99%

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

✓ **Calcul des ratios de liquidité générale :**

Ratio de liquidité générale = Actif circulant / Dettes à court terme.

Tableau N°24: Calcul de ratio de générale : pour les années 2016.2017.2018

Désignation	2016	2017	2018
Actif circulant	3 401 638 876,71	3 885 946 383,39	4 179 676 861,59
DCR	6 108 975 866,09	5 419 677 733,68	3 562 964 052,97
RLG=AC/DCR	55.68%	71.7%	117.31%

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

✓ **Calcul des ratios de liquidité restreinte :**

Ratio de liquidité restreinte = Valeur réalisable + Valeur disponible / Dettes à court terme.

Tableau N°25: Calcul de ratio liquidité restreinte : pour les années 2016.2017.2018

Désignation	2016	2017	2018
VR	2 677 960 533 ,27	3 160642612,23	3 409 323 884,05
VD	722 223 013,17	723 920 319,66	769 150 286,04
DCT	6 108 975 866,09	5 419 677 733.68	3 562 964 052,97
RLG=VR+VD/DCT	55,65 %	71.67%	117.27%

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

✓ **Calcul de ratio du poids des créances clients dans le total des valeurs réalisables :**

PCCVR = Créances clients / valeurs réalisables ×100.

Tableau N°26: Calcul le poids des créances clients dans le total des valeurs réalisables pour les années 2016, 2017,2018 :

Désignation	2016	2017	2018
Créances clients (1)	2 463 640 967.96	3 040 783 247.18	3 197 096 795.37
Valeur réalisable (2)	2 677 960 533.27	3 160 642 612.23	3 409 323 884.05
R=(1)/(2)*100	91,99	96,20	93,77

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

✓ Calcul de ratio du poids des valeurs réalisables dans le total actif :

$$PVRA = \text{Valeurs réalisables} / \text{Total actif} \times 100.$$

Tableau N°27: Calcul Le poids des valeurs réalisables dans le total actif pour les années 2016, 2017,2018 :

Désignation	2016	2017	2018
VR (1)	2 677 960 533.27	3 160 642 612.23	3 409 323 884.05
Total d'actif (2)	30 783 092 358,48	32 615 659 322.12	34 871 348 012.06
R=(1)/(2)*100	8,69	9,69	9,77

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

✓ Calcul de ratio du poids des créances clients dans le total actif :

$$PCCA = \text{Créances clients} / \text{Total actif} \times 100.$$

Tableau N°28 : Calcul Le poids des créances clients dans le total actif pour les années 2016, 2017,2018 :

Désignation	2016	2017	2018
Créances clients (1)	2 463 640 967.96	3 040 783 247.18	3 197 096 795.37
Total d'actif (2)	30 783 092 358,48	32 615 659 322.12	34 871 348 012.06
R=(1)/(2)*100	8,00	9,32	9,16

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

2-3-2-1- L'interprétation des ratios de liquidités :

✓ Ratio Liquidité immédiate :

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant uniquement ses disponibilités, nous constatons sur les trois années (2016/2017/2018) ce ratio est inférieur à la norme qui est de 100%, cela s'explique que la DD ne dispose pas d'une autonomie financière pour régler ses fournisseurs Chaque mois

Le ratio de liquidité immédiate est inférieur à 1 pour les trois année, cela veut dire que l'entreprise n'est pas capable de faire face à ses dettes immédiatement, donc l'entreprise n'est pas solvable à très court terme , ce dernier envoi un état de toutes les factures comptabilisées à la direction générale (l'accréditif) pour mettre à sa disposition dans ses disponibilités le montant demander pour procéder au règlement de tous ses fournisseurs.

✓ Ratio Liquidité générale :

Pour les années 2016 et 2017 le ratio de liquidité générale est inférieur à 1 ce qui signifie que l'actif circulant ne couvre pas les dettes à CT, tandis qu'en 2018 il est supérieur à 1 désignant ainsi que le montant de l'actif à court terme est supérieur à celui des dettes à court terme. La DDTO couvre parfaitement ses dettes à partir de ses actifs à court terme.

✓ Ratio de Liquidité restreinte « réduite » :

Ce ratio mesure la solvabilité de l'entreprise à court terme à l'aide de l'encaissement des créances et de la trésorerie disponible. Nous constatons que sur les deux exercices (2016/2017), ce ratio est inférieur à la norme de 100%. Par contre, en 2018 ce ratio est supérieur à la norme donc la situation financière est jugée favorable durant cette année, et cela est dû aux efforts fournis par les commerciaux dans le cadre de l'amélioration des recouvrements des créances.

✓ Ratio du poids des créances clients dans le total des valeurs réalisables :

Le calcul de ce ratio nous permet de savoir la proportion des créances clients dans le total des créances détenues par l'entreprise. Les résultats obtenus sont comme suit :

Le calcul du ratio du poids du poste clients dans le total des valeurs réalisables a la DD de Tizi-Ouzou. Montre qu'en 2016, 91,99% sont des créances clients. Par contre, ce taux a connu une forte progression en 2017 pour atteindre 96,20%, cela traduit la mauvaise gestion du poste clients. Une diminution de ce taux jusqu'à 93,77% montre l'amélioration des techniques de recouvrement des créances clients mises en œuvre par Direction de distribution « DD T-O ».

✓ Ratio du poids des valeurs réalisables dans le total actif :

Le calcul de ce ratio pour les trois exercices nous permet de savoir la part des valeurs réalisables dans le total des emplois de l'entreprise. . Les résultats obtenus sont comme suit :

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

D'après les résultats obtenus, par le calcul de ce ratio nous constatons que le taux augmente d'une année à une autre de telle sorte qu'il passe de 8,69% en 2016 à 9,69% en 2017 et à 9,77% en 2018. Cette augmentation peut être expliquée par une mauvaise gestion de la masse des valeurs réalisables au sein de Direction de distribution « DD T-O ».

✓ Ratio du poids des créances clients dans le total actif :

Le calcul de ce ratio nous permet de savoir la proportion des créances clients dans le total actif de l'entreprise. Les résultats obtenus sont comme suit :

Le taux du poids des créances clients dans le total actif de Direction de distribution « DD T-O » est de 8,00 % en 2016 ceci s'explique par le recouvrement de ces créances clients ensuite elle s'élève pour atteindre 9,32 % en 2017, Cette augmentation est expliquée par la hausse des ventes à crédit. en 2018, ce taux baisse 9,16 %.

2-3-3-Les ratios de gestion :

Tableau N°29 : Calcul des ratios de gestion :

Désignation	2016	2017	2018
Ratio de rotation client = Créances clients	$\frac{2463640967,96}{8353926891,05 * 360j}$	$\frac{3040783247,18}{9475436251,15 * 360 J}$	$\frac{3197096795,37}{9883574929,71 * 360J}$
Chiffre d'affaire(TTC) *360J	= 106, 17 J = 3,54 mois	= 1, 53 J = 3, 85 mois	= 116, 45 J = 3, 88 mois
Ratio de rotation fournisseur= dettes fournisseurs	$\frac{5\ 138603487,5}{7199616700,06 * 360J}$	$\frac{4054086448,67}{7919603494,64 * 360J}$	$\frac{1696724640,42}{5237566533,90 * 360}$
Achat (TTC) * 360J	=256,94 J = 8,56 mois	= 184, 29 J = 6, 14 mois	= 116, 62 J = 3, 89 mois

Source : Nos regroupements d'après les états financiers de la DD de Tizi-Ouzou.

2-3-3-1-L'interprétation des ratios de gestion :

✓ Ratio de rotation client :

D'après les résultats obtenus, nous constatons une stabilité du délai crédit client de 3 mois et 16 jours durant les trois années, ceci montre une meilleure maîtrise des créances et recouvrement.

Cependant des efforts sont fournis par l'entreprise afin d'améliorer davantage ces délais, malgré les difficultés rencontrées par rapport aux :

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

- Nombre important des clients.
- Qualité de certains clients : organismes étatiques.
- Manque de moyens humain et matériel qui sont insuffisants.
- Désobéissance de certains clients ou groupe de clients et leur résistance au paiement.

✓ Ratio de rotation fournisseurs :

L'analyse des délais crédit fournisseur montre ce qui suit :

- Une dégradation dans les délais à travers les 03 années d'une part.
- De l'autre part, les délais fournisseurs dépassent largement les délais crédits clients durant les deux premières années d'étude 2016/2017.Par contre, en 2018 la durée crédit fournisseur dépasse légèrement les délais crédit clients.

2-4-Présentation d'un cas de recouvrement d'une créance douteuse au sein de Sonelgaz (agence commerciale) de Tizi Ouzou :

Dans ce point nous présenterons un cas d'une créance impayée, ce qui va nous permettre de distinguer les différentes étapes de la procédure de recouvrement appliquée à celui-ci.

2-4-1- Présentation du client et de la créance impayées :

Un client nommé Mr X, habite à Tizi-Ouzou ville c'est un abonné ordinaire, il a reçu une facture d'électricité et de gaz en 13 janvier 2018 d'un montant qui s'élève à 7589.00 DA après 03 mois le même client a reçu une deuxième facture en 13 avril 2018 d'un montant de 12000.00 DA sachant que le client en question ne s'est jamais présenté pour payer les deux factures.

2-4-2-Présentation du chiffre d'affaires et des créances impayées de Sonelgaz (E+G) :

U :DA

Tableau N° 30 : les sorties et les entres de la « DDTO ».

Période	Les ventes (les sorties)	Chiffre d'affaires (les entres)	Créances
Janvier 2018	1396.5	761.5	635
Février 2018	1651	848	803
Mars 2018	1335.2	762.2	573
Avril 2018	1438	757	681

Source : réaliser par nous-mêmes à partir des documents remis par la SONELGAZ

- On peut constater que le client Mr X se trouve dans les créances fraîches du mois de janvier parmi les «635 » avec sa première facture, on le trouvera ainsi dans les créances du mois d'avril « 681 » avec sa deuxième facture non payée.
- Les clients ordinaires sont tenus d'honorer les montants de leurs factures dans un délai de 15 jours, l'encaissement des créances ce fait au niveau du compte « 4700 quittances fraîche » a fin d'éviter leurs passage aux autres comptes portefeuille « 47004 quittances en conservation » « 47005 quittances précontentieuses » et « 47008 quittances contentieuses ».
- Dans le cas du client Mr X le non règlement de sa quittance dépasse les 105 jours donc elle est dans le compte 47008 ce qui entretient des procédures judiciaires, mais avant ça l'agence passe par plusieurs étapes pour inciter le client à venir et à honorer sa dette.

2-4-3- Le lancement de la procédure de recouvrement :

Le client a reçu sa facture le 13 janvier 2018 après 15 jours il ne s'est pas présenter pour le paiement, l'agence a pris connaissance de l'incident de paiement après avoir trier les dossiers le 30 janvier 2018.

- **30/01/2018** : Envoie de la lettre de rappel adressé par le directeur de l'agence par voie recommandée et contre un accusé de réception, en invitant le client à régulariser sa situation sous huitaine (Le modèle de la lettre de rappel est joint en annexe n°1).
- **15/03/2018** : Le client n'a toujours pas réglé sa dette, alors l'agent qui prélève l'index de la prochaine facture est chargé par le recouvreur de rendre visite au client Mr X à son domicile pour s'enquérir sur les véritables raisons du retard du paiement, et lui rappeler sa dette.
- **13/04/2018** : Le client n'a toujours pas réglé sa dette, alors l'agence lui a envoyé la deuxième facture avec une lettre de mise en demeure (Voir le modèle type en annexe n°02) transmise au client au moyen d'une notification exécutée par voie d'huissier, le client est appelé à régulariser sa situation dans un délai de 20 jours.

Après l'écoulement de cette durée, le client n'a pas pu régulariser son impayé.

- **01/05/2018** : l'agence procède à la coupure des deux énergies (E+G), plus le retrait des compteurs et donne au client un délai de 10 jours pour se présenter et régler les deux factures.
- **11/05/2018** : le client n'a toujours pas payé ses dues, l'agence commence la dépose des comptages et des branchements afin de préparer un dossier précontentieux qui est préparé en vue d'une poursuite judiciaire et doit comporter les pièces suivantes : Fiche

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

de renseignement, Lettre de relance, Fiche de dépose du ou des compteurs, DPI et PV de sondage.

- Une fois le dossier est bien vérifié, l'agence le propose à la commission d'apurement de la direction régionale qui siège une fois par semaine pour étudier les propositions des services commerciaux.
- Le dossier est accepté par la commission et elle le renvoi à la DR ou ils vont subir un deuxième contrôle sur terrain chez le client Mr X par le groupe PCX pour : confirmation des retraits des compteurs sur fichier et sur terrain.
- Faire un 2ème démarchage pour règlement à l'amiable, établir un échéancier en cas de paiement.....

Dans le cas de non-paiement, ces dossiers seront proposés à la commission d'apurement DG a introduit auprès du président du tribunal une requête afin d'obtenir une ordonnance d'injonction de payer.

- **30/05/2018** : La requête d'injonction de payer a été acceptée par le juge, l'agence a notifié le client par le biais d'huissier qui l'informe qu'il devait payer et lui laissa une durée de 15 jours pour répondre à l'appel.
- **14/06/2018** : l'agence ordonna à l'huissier de se présenter chez le client pour le notifier de l'obligation d'honorer sa dette dans un délai de 15 jours, c'est donc la première sommation, mais le client n'a toujours pas payé ses dues.
- **29/06/2018** : L'huissier se présenta de nouveau chez le client pour le notifier de l'obligation de payer dans les 15 jours qui suivaient, dans le cadre de l'application de la deuxième sommation, après l'écoulement de la durée le client n'a toujours pas payé.
- **14/07/2018** : Le client Mr X a enfin décidé de régler la totalité de ses dettes (les deux factures) qui s'élève à 19589 DA plus les pénalités de retard.

Conclusion du chapitre 03 :

Nous notons que notre stage pratique au niveau de la Direction de distribution « DD T-O » nous a permis d'approfondir nos connaissances dans le domaine de la finance et de connaître aussi l'importance de l'analyse financière, aucune entreprise qui se soucie de sa santé financière ne peut prétendre à un développement durable sans avoir recours à une analyse financière.

La maîtrise de l'analyse financière contribue à la résolution des problèmes financiers de l'entreprise, cette analyse financière permet également aux dirigeants de prendre des décisions rationnelles et de gérer au mieux l'équilibre financier, ainsi de faire face aux multiples risques qui peuvent secouer l'entreprise.

Chapitre III : Etude De Cas d'une Gestion Des Créances Et De L'équilibre Financier Au Sein De SONELGAZ.

L'étude de cas au sein de Direction de distribution « DD T-O » a été également, pour nous une occasion de confronter le mode de travail et de connaître les conditions de l'équilibre financier, ainsi l'enjeu de recouvrements des créances impayées sur l'équilibre financier de l'entreprise, les principaux résultats issus de cette étude à travers les indicateurs de l'équilibre financier et les différents ratios, montrent que la Direction de distribution « DD T-O » a suffisamment de ressources pour faire face à ses dettes à court et à long terme et cela sans faire appel à l'endettement, ce qui n'est pas le cas concernant ses dettes immédiates et les dettes à très court terme impliquant ainsi que celle-ci n'est pas solvable à très court terme, du moment que ses disponibilités ne couvrent pas ses dettes à court terme. En deuxième lieu, elle jouit d'un équilibre financier ce qui lui permet de dégager un excédent de trésorerie ou autrement dit une trésorerie positive.

Enfin, nous déduisons que, l'entreprise accorde des délais de règlement importants pour ses clients, ceci peut influencer négativement la trésorerie nette de Direction de distribution « DD T-O ».

Conclusion générale

Au cours des trois dernières décennies, les progrès de l'analyse financière ont facilité la mise en place d'outils d'appréhension du risque. Que ce soit en statique ou en dynamique, ils permettent de connaître la situation financière de l'entreprise à un moment donné, de savoir si elle peut faire face à ses échéances immédiates et si elle dégage suffisamment de ressources pour se donner les moyens de croître ou, plus simplement de survivre, Ils facilitent aussi la détection de l'origine des difficultés et donnent des pistes de redressement. Parmi les méthodes de l'analyse financière, l'analyse par les indicateurs de l'équilibre financier qui a pour objet de mesurer l'équilibre financier de l'entreprise à court, moyen et à long terme, la deuxième méthode est celle des ratios qui est la plus utilisée et qui permet le suivi et la mesure performances économiques et financières.

En effet, au cours de notre stage qui s'est déroulé au sein de la direction de distribution de Tizi-Ouzou (SONLEGAZ), nous avons essayé de mener une étude des bilans financiers et les indicateurs de l'équilibre financier (FRN, BFR, TN) et un exemple sur le recouvrement des créances à travers trois exercices 2016, 2017 et 2018. Au regard de notre étude porté sur la structure financière du bilan et l'activité de la DD, nous constatons sur les deux années 2016/2017, celle-ci réalise un équilibre financier immédiat vu l'absence du besoin en fonds de roulement. Par contre en 2018, la DD a réalisé un équilibre financier à long terme, à court terme et dans l'immédiat. Ses ressources stables lui permettent de financer en totalité ses emplois stables et elle a même une marge de sécurité (FR) lui permettent de financer une partie de ses besoins en fonds de roulement. Quant à La trésorerie nous constatons qu'elle n'est pas trop importante sur l'ensemble des trois années et cela s'explique par le fait que la trésorerie est centralisée par la direction générale qui se base sur le principe de « la remontée des fonds » et « la mise à disposition des fonds ».

Les différents clients de la direction de distribution de Tizi-Ouzou (SONLEGAZ) sont sa raison d'être car ils représentent une grande part de sa richesse, mais ces derniers peuvent parfois devenir des acteurs conduisant l'entreprise à sa perte si ceux-ci se transforment en mauvais payeurs et que leurs dettes s'accumulent. Face à une situation pareille, le recouvreur doit limiter au mieux l'accumulation des créances douteuses, et maîtriser les risques qui leurs sont liés par le non paiement des factures, Mais lorsque le crédit est déjà consenti et que l'incident de paiement est d'actualité, il doit déterminer la meilleure procédure qui lui permet de récupérer sa créance.

La meilleure procédure qui lui permettra pour poursuivre le client est de diversifier les actions et les supports de communications telle que la procédure précontentieuse, ces méthodes permettent de bien communiquer avec le client sans avoir recours à la justice. Mais dans le cas où le client ne se manifeste pas cela veut dire qu'il n'a aucune envie d'honorer sa dette, ce qui oblige l'entreprise à lancer la prochaine phase dite contentieuse tout en faisant recours à la justice. Nous avons pu confirmer cela lors de notre passage à la direction de distribution de Tizi-Ouzou (SONLEGAZ) lors de l'analyse d'un cas similaire, nous déduirons alors que cette entreprise accorde une très grande importance au recouvrement des créances impayées par la mobilisation de tous les moyens nécessaires mais malgré il y a toujours des

Conclusion générale

manquements liés à l'application de la procédure, et aussi quelques facteurs qui l'empêchent de mieux recouvrir tel que le facteur financier qui limite le budget destiné à ce type de procédure, ou encore de manque du personnel tel que les responsable de la gestion du contentieux et du précontentieux.

On conclut que l'analyse financière permet la réalisation de l'un de ses objectifs l'équilibre financier, que celui-ci est fondamental dans le processus de prise de décision financière et dans la politique générale de l'entreprise. De ce fait, il est important de souligner que l'analyse financière s'avère inexistante dans la DD, ce qui réduit le degré de maîtrise de la situation financière, Il existe aussi des pertes d'énergie engendrée par une mauvaise gestion de la division technique d'électricité .D'après les données collectées, l'ensemble du réseau de Tizi Ouzou et les agences se retrouvent chaque année devant des incidents de paiement très importants concernant les créances aux particuliers, cela doit pousser cette entreprise à améliorer sa gestion de recouvrement et les moyens appropriés, car un mauvais recouvrement pourra nuire à sa santé financière.

Bibliographie

➤ Les ouvrages :

- ALAIN.M, « Analyse financière », Editions DUNOD, paris 2001, p1.
- Azzougui D et Bekhat A, analyse de la structure financière et de la rentabilité d'une entreprise, Bejaia, 2013.
- Béatrice. R, « Le diagnostic financier », Edition d'organisation, Paris 2001, p13.
- BOUYSSOU .J « Théorie générale du risque » Economica1997, 146 page.
- Buisât. C, « analyse financière »,3ème Edition, Foucheer, Paris, 1999, p-122.
- Beatrice et Grandguillot. F, « l'analyse financière »,21ème Edition, 2017-2018, Paris, p137.
- BRUNO Bachy, MICHEL sinon. « Analyse financier des comptes consolidés Normes IFRS », 2ème Edition DUNOD, paris, 2009, page201.
- BRUNO. S, « nouvelle trésorerie d'entreprise », 5eme Edition DUNOD, 1977, page38.
- Beatrice et Grandguillot. F, « l'analyse financière »,21ème Edition, 2017-2018, Paris, p138.
- BRUNEL Vivien, ROGER Benoit, le risque de crédit : des modèles de pilotages de la banque, édition ECONOMICA, paris, 2014, page 300.
- Béatrice meunier ROCHER, « le diagnostic financier », Edition d'organisation, 2001, P1.
- COHEN.E, « Analyse financière », 5ème Edition, ECONOMICA, paris 2004, p8.
- CHIHA.K, « Gestion et stratégie financière », 2ème Edition HOUMA, Alger, 2006, P 39.
- COHEN.E, « Analyse financière », 5ème Edition, ECONOMICA, paris 2004, p8.
- CHARREAUX (G.): "Gestion financière"; LITEC, 1986.
- Cohen. E, « analyse financière », 5ème Edition, Economica, Paris, 2004, p-142.
- COLASSE Bernard : « gestion financière de l'entreprise », 3èmeédition, paris 1993, page78.
- CABY, Jérôme, KOEHL, Jacky. Analyse financière. France, paris : Dareios et Pearson Education.2003/2006.page158.
- Colette CHARLES, Gestion des créances clients : guide pratique, Ed. Delmas, Paris, 1990, page 158.
- D.OGION « gestion financière de l'entreprise », éd Dunod, Paris, 2008, p 75
- DAHMANA DJAHID, « le diagnostic financier d'une entreprise cas de la SARL « IFRI », mémoire fin de cycle université de Bejaia, 2012.
- Elie COHEN , Analyse financière, ECONOMICA ,6ème Edition, Paris, 2006.
- EVRAERT, S. « Analyse et diagnostic financier », 2eme édition, Paris :EYROLLES. 1992, page106.
- EGLEMJY, PHILIPS, RAULETC, « Analyse comptable et financière », éditions DUNOD, 8es éditions, paris, 2000, p102.
- Elie Cohen, Op-cit, Page304.
- E. COHEN, « Analyse financière »,6ème Edition Economica, Paris, 2006, P285.
- E. COHEN, « Analyse financière », 6ème Editio Economica, Paris, 2006, P280.
- ˆGINGEMBRE Thierry, STERIN Anne-L.aure, Recouvrement de créances, édition DALLOZ, 4ème édition,Paris, 1999, p147.
- J. Pierre, « analyse financière », 3eme Edition DALLOZ, paris 2007, p1.
- K.CHIHA, finance d'entreprise, op.cit., page 41.

- KNEIPE, Ph. « Trésorerie et finance d'entreprise », édition Beock université 1997, page23.LOTMANI..N, OP-cit, page67.
- Marion Alain, « Analyse financière : concepts et méthodes »4ème édition, Paris :Dunod ,2007 P 121.
- Marion, Alain. Op.cit.,p. 122
- Marion, Alain. Op.cit.,p. 123.
- Marion Alain, Op.cit.,p. 124.
- NECIB, Redjem. Méthodes d'analyse financière. Annaba, Algérie : Dar El-Ouloum. 2005. Page93.
- Piger. P, « gestion financière de l'entreprise », Edition, Economica, Paris, 1998, p-22.
- POUTZ Jean-Luc, SCHILTZ Pierrot, « le recouvrement des créances », groupe de Boeck, Paris, 2003, p 161.
- Pierre Conso, Robert Lawaud, Bernard Colasse, « Dictionnaire de gestion financière », 3ème édition, 2002.
- Ramage. P, « analyse et diagnostic financier »,1er Edition, Organisation, 2001, p-118.
- RAMA, Pierre. « Analyse et diagnostic financier », Paris : d'organisation. 2001, page71.
- RAMA, P, OP-cit, page74.
- RAMAGE Pierre, OP-cit, page149.
- THIBIERGE, Christophe. « Analyse financière », paris, décembre 2005.page 46.
- Vizzavona, P. gestion financière. Tome1ere Edition. Paris. 1991. Page51.
- VINCENT olivier, « la gestion des débiteurs : ou l'art de se faire payer », Edi pro, paris, 2009, p 181.
- YEGLEM, J, PHILIPPES, A, RAULET, C. Analyse comptable et financière. 8ème Edition. Paris,2000, p59.
- YEGLEM, J, PHILIPPES, A, RAULET, C. Analyse comptable et financière. 8ème Edition. paris, 2000, p59.
- Zitoun. T, « analyse financière », Edition, Berti, Alger, 2003, p-03.

➤ **Les mémoires et thèses :**

- IMOUDACHE Nadir, « le contentieux bancaire en Algérie », mémoire en vue d'obtention du diplôme d'un magister en sciences économique option monnaie finance banque, université MOULOUD MAMMERI deTizi-Ouzou, 2009, p 142.

➤ **Les sites web et blog :**

- MAZUIR Bertrand, L'histoire du recouvrement vue par Contentia, 07-03-2016, <http://www.leblogdurecouvrement.com/le-recouvrement-a-travers-lhistoire/>, consulté le 02/06/2018 A 18 :17.
- MAZUIR Bertrand, L'histoire du recouvrement vue par Contentia, 07-03-2016, <http://www.leblogdurecouvrement.com/le-recouvrement-a-travers-lhistoire-partie-1/>, consulté le 02/06/2018 A 18 :25.

-MAZUIR Bertrand, L'histoire du recouvrement vue par Contentia, 07-03-2016,<http://www.leblogdurecouvrement.com/le-recouvrement-a-travers-lhistoire-partie-2/> , consulté le 02/06/2018, à 20 :30.

-Romain TELLIEZ, « La prison pour dettes à la fin du Moyen Âge », La Vie des idées, 5 mars 2008.ISSN: 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/La-prison-pour-dettes-a-la-fin-du.html> , consulté le24/06/2018 à 00:20.

➤ **Autres document :**

- Cours Madame OUKACI: Gestion financière, Licence LMD, domaine Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales, filière Sciences Financières et Comptabilité, Spécialité finance d'entreprise.

- Cours Madame OUKACI: Théorie financière, Master, domaine Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales, filière Sciences Financières et Comptabilité, Spécialité Finance d'Entreprise.

-Le manuel des procédures, document interne à la CNEP-Banque, p 47.

·Règlements de la Banque d'Algérie : N°14-03 du 16 février 2014 relatif aux classements et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers.

Liste des Tableaux :

N°	Intitulé	Page
01	Une différenciation schématique des démarches d'analyse.	07
02	Présentation de l'actif du bilan au 31/12/N.	29
03	Présentation du passif du bilan au 31/12/N.	30
04	les principaux retraitements du bilan comptable pour établir le bilan financier.	32
05	Bilan financier après retraitements.	33
06	Bilan financier en grandes masses.	34
07	Classification des créances.	58
08	Bilan financier d'actif de l'exercice 2016,2017.	89
09	Bilan financier de passif de l'exercice 2016,2017.	90
10	Bilan financier d'actif de l'exercice 2018.	91
11	Bilan financier du passif de l'exercice 2018.	92
12	Partie actif des bilans en grandes masses 2016, 2017,2018.	93
13	Partie passif des bilans en grandes masses 2016/2017/2018.	93
14	Calcule de FRN par le haut du bilan.	94
15	Calcule de FRN par le bas du bilan.	95
16	Calcule de la variation FR.	95
17	Présentation des besoins en fonds de roulement.	97
18	calcule de variation de BFR.	97
19	Présentation de la trésorerie nette.	98
20	Présentation de la trésorerie nette.	99

21	calcul de variation de TN.	99
22	Calcul des ratios de structure : pour les années 2016, 2017, 2018.	102
23	Calcul de ratio de liquidité immédiate: pour les années 2016.2017.2018.	102
24	Calcul de ratio de générale : pour les années 2016.2017.2018.	104
25	Calcul de ratio liquidité restreinte : pour les années 2016.2017.2018.	105
26	Calcul le poids des créances clients dans le total des valeurs réalisables pour les années 2016, 2017,2018.	105
27	Calcul Le poids des valeurs réalisables dans le total actif pour les années 2016, 2017,2018.	106
28	Calcul Le poids des créances clients dans le total actif pour les années 2016, 2017,2018.	106
29	Calcul des ratios de gestion.	108
30	les sorties et les entres de la « DDTO ».	109

Liste des Schémas :

N°	Intitulé	Page
01	Étapes de l'analyse financière.	06
02	l'équilibre financier.	09
03	passage au précontentieux « compte 47005 ».	73
04	Organigramme de la DDTO.	78
05	Structuration de la division finance et comptabilité.	81

Liste des graphes :

N°	Intitule	Page
01	Représentation graphique de fonds de roulement.	96
02	Représentation graphique du besoin en fonds de roulement.	98
03	Représentation graphique de la trésorerie nette.	100

Table des Matières

Introduction générale	02
Chapitre 01 : notion et rôle de l'équilibre financier	
Introduction au premier chapitre.....	03
Section 01 : concept de l'équilibre financier Généralité sur l'analyse financière.....	03
1-Historique d'apparition de l'analyse financière.....	03
1-1- Définition de l'analyse financière.....	04
1-2- Rôle de l'analyse financière.....	04
1-3- Objectif de l'analyse financière.....	05
1-4- Etapes de l'analyse financière.....	05
1-5- Méthode d'appréciation de la société.....	06
1-6- Les démarches d'analyse.....	07
1-7- La notion de l'équilibre financier.....	08
1-8- Les dimensions de l'équilibre financier.....	10
1-8-1-L'équilibre financier : reflet de la rentabilité structurelle de l'actif économique.....	10
1-8-2 L'équilibre financier : résultant de l'ajustement opéré entre les cycles financiers.....	11
1-8-3 L'équilibre financier : expression des contraintes, de solvabilité et de liquidité.....	11
1-9- l'appréciation de l'équilibre financier.....	12
Section 02 : risque et objectifs de l'équilibre financier.....	13
2-Les dimensions de diagnostic de l'équilibre financier (risque, rentabilité).....	13
2-1- Définition de la rentabilité.....	13
2-2-la notion de la rentabilité.....	13
2-3-Les concepts liés à la rentabilité.....	14
2-3-1- Le rendement.....	14
2-3-2 Le seuil de rentabilité.....	14
2-3-3- La productivité.....	15
2-3-4- Efficacité et efficience.....	15
2-3-4-1-efficacité.....	15
2-3-4-2-efficience.....	15
2-4-Le rôle de la rentabilité.....	16

2-5-Les typologies de la rentabilité.....	16
2-5-1- Rentabilité économique.....	16
2-5-2- Rentabilité financière.....	16
2-5-3- Rentabilité commerciale.....	16
2-6-Historique du risque.....	16
2-6-1-Définitions de risque.....	17
2-6-2- La notion de risque.....	17
2-6-3- le diagnostic du risque.....	18
2-6-3-1-Le diagnostic de risque d'exploitation.....	19
2-6-3-2-Le diagnostic du risque financier.....	19
2-6-3-3-Le diagnostic du risque de faillite.....	20
2-6-3-3-1- Les méthodes statiques de diagnostic du risque de faillite.....	20
2-6-3-3-4-Les méthodes dynamiques de diagnostic du risque de faillite.....	21
2-7-Objectifs de l'équilibre financier.....	22
2-7-1- Equilibre financier à court terme.....	22
2-7-2- Equilibre financier à long terme.....	22
Conclusion du chapitre.....	23

Chapitre 02 : La gestion des créances et l'équilibre.

Introduction au deuxième chapitre.....24

Section 01 : Les principaux indicateurs de l'équilibre financier.....24

1-Bilan comptable.....	24
1-1-Définitions.....	24
1-2-La structure du bilan comptable.....	25
1-2-1 Actif (emploi).....	26
1-2-1-1- Immobilisations incorporelles.....	26
1-2-1-2- Immobilisations corporelles.....	26
1-2-1-3- Immobilisations financières.....	26
1-2-1-4-Stocks.....	26
1-2-1-5- Créances et avances.....	27
1-2-1-6- Trésorerie active.....	27
1-2-2- Passif (ressources).....	27
1-2-2-1 Capitaux propres.....	27
1-2-2-2 Dettes.....	27

1-2-2-3 Trésorerie passive.....	28
1-3-Présentation du bilan comptable.....	29
1-4-Définition du bilan financier.....	31
1-4-1-Structure du bilan financier.....	31
1-4-2- : Le passage du bilan comptable au bilan financier.....	32
1-4-2-1- Le retraitement de bilan comptable.....	32
1-4-2-2-Présentations du bilan financier après retraitements.....	33
1-4-2-2- Présentations du bilan financier en grandes masses.....	34
1- 5-Les différents indicateurs de l'équilibre financier.....	34
1-5-1-Fonds de roulement.....	34
1-5-1-1-La variation du FRNG.....	37
1-5-1-2-Rôle du FRNG.....	37
1-5-2-Besoin de fond de roulement.....	38
1-5-2-1-Significations du BFR.....	39
1-5-2-2- La réduction du BFR.....	40
1-5-2-3-Financement du BFR.....	40
1-5-2-4-Typologie de besoin en fonds de roulement.....	41
a- Le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE).....	41
b -Le besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE).....	41
1-5-3- Trésorerie nette (TN).....	42
1-5-3-1-Rôle de la trésorerie.....	43
1-5-3-2-La trésorerie peut connaître trois situations.....	43
1-5-3-3-L'importance de la TN.....	43
1-6-L'analyse par la méthode des ratios.....	44
1-6-1-Définition d'un ratio.....	44
1-6-2-L'objectifs et intérêt de l'analyse par la méthode des ratios.....	44
1-6-3- L'utilisation des ratios.....	45
1-6-4- Limites de l'analyse par la méthode des ratios.....	45
1-6-5- Les différents types de ratios.....	45
1-6-5-1- Les ratios de structure financière.....	45
1-6-5-2- Les ratios de liquidité.....	50
1-6-5-3-Ratios de gestion (Rotation).....	52
Section 02 : l'impact des créances impayées sur l'équilibre financier :.....	54

2-1 -La notion de créance et de recouvrement.....	54
2-1-1- La notion de créance.....	54
2-1-2- Le classement des créances.....	54
a- Les créances courantes.....	54
b- Les créances classées.....	54
b-1- Créances à problèmes potentiels.....	55
b-2-Créances très risquées.....	55
b-3- Créances compromises.....	56
2-1-3 -Provisionnement des créances et des engagements douteux.....	57
2-1-4- La comptabilisation des créances.....	59
2-1-2 La notion du recouvrement.....	60
2-1-2-1-Genèse et évolution du recouvrement.....	60
2-1-2-2- Principes et objectifs de la fonction de recouvrement.....	61
a- principe de la fonction de recouvrement.....	61
b- Les objectifs poursuivis par le service recouvrement	62
2-1-2-3-Les processus et les difficultés du recouvrement des créances.....	63
1-La lettre de relance (la lettre de rappel).....	64
2-La relance téléphonique.....	64
3-Programmer des visites chez le client (La négociation face à face).....	65
1-La phase précontentieuse.....	66
a-Mesure conservatoire.....	66
a-1-La mise en demeure.....	66
a-2- La saisie d'arrêt.....	66
a-3- L'injonction de payer.....	66
b-Mesures de validation.....	67
2-La phase contentieuse.....	67
a- La sommation.....	67
b-La saisie conservatoire.....	67
a-Validation de la saisie mobilière.....	67
2-2- Les types de créances et les méthodes de recouvrement au sein de Sonelgaz.....	69
2-2-1 Les types de créances.....	69
2-2-2 Les méthodes de recouvrement au sein de Sonelgaz.....	71
2-2-3- Les clés de la réussite.....	73

Conclusion du deuxième chapitre.....	74
 Chapitre 03 : étude des cas d'une gestion des créances et de l'équilibre financier au sein de sonelgaz.	
Introduction au troisième chapitre.....	75
Section 1 : présentation de l'organisme d'accueil.....	75
1-1-La description de la SONELGAZ.....	75
1-2-L'historique et l'évolution de la SONELGAZ à travers le temps.....	76
1-3-Les objectifs du groupe SONELGAZ.....	77
1-4-L'organisation de la direction de distribution de TIZI OUZOU.....	77
1-5-La présentation de la direction de distribution de Tizi-Ouzou.....	78
1-6-La présentation des différentes divisions de la SDC de Tizi-Ouzou.....	79
1-6-1- La division administrative du marché (D.A.M).....	79
1-6-2- La division relations commerciales (D.R.C).....	79
1-6-3- La division ressource humaine (D.R.H).....	79
1-6-4- La division technique d'électricité(D.T.E).....	79
1-6-5-La division technique de gaz (D.T.G).....	79
1-6-6- La division des affaires générales (D.A.G).....	80
1-6-7-La division finance et comptabilité (D.F.C).....	80
1-6-7-1-Les missions de la division des finances et comptabilité.....	80
1-6-7-2- La mission comptable.....	80
1-7-Les services de la DFC (division finance et comptabilité).....	80
1-7-1-Le service exploitation comptable, liaison et synthèse.....	82
1-7-2-Le service budget et contrôle de gestion.....	82
1-7-2-1-Les étapes de la gestion budgétaire.....	82
1-7-2-3-La prévision.....	82
1-7-2-4-La budgétisation.....	82
1-7-2-5-Le contrôle.....	82

1-7-3-Le service contrôle et inspection.....	83
1-7-4-Le service finance.....	83
1-7-4-1-La trésorerie client.....	83
1-7-4-1-1-Le journal de caisse.....	84
1-7-4-1-2-Le règlement des créances.....	84
1-7-4-1-3-Le règlement des droits de timbres.....	84
1-7-4-1-4-Les encaissements à affecter au centre.....	84
1-7-4-1-5-La différence de caisse positive.....	84
1-7-4-1-6-La différence de caisse négative.....	84
1-7-4-1-7-La comptabilisation de la caisse.....	84
1-7-4-2-Le journal des encaissements de bureau de poste.....	85
1-7-4-2-1-Les entrées.....	85
1-7-4-2-2-Les sorties.....	85
1-7-4-2-3-La comptabilisation du compte chèques et mouvements postaux.....	85
1-7-4-3-Le journal des encaissements à affecter (JEA).....	86
1-7-4-4- La comptabilisation des encaissements à affecter.....	86
1-7-4-5- Le journal des mouvements de factures (JMF).....	86
1-7-4-5-1- La comptabilisation des factures clients.....	86
1-7-5-La trésorerie fournisseur.....	86
1-7-5-1-Les dépenses liées aux immobilisations corporelles et incorporelles.....	87
1-7-5-2-Les dépenses liées aux charges des différentes divisions de la SONELGAZ.....	87
1-7-5-3-La paie des contractuels.....	87
1-7-5-4-Les factures fournisseurs propre à la SONELGAZ.....	87
Section 02 : l'analyse de l'équilibre et recouvrements des créances impayées au sein de SONELGAZ (cas pratique).....	89
2-1- Présentation des bilans en grandes masses (2016,2017 ,2018).....	93

2-2-L'analyse par les indicateurs de l'équilibre Financier (2016, 2017,2018).....	94
2-2-1- Le fonds de roulements (FR).....	94
2-2-2-Détermination des besoins en fonds de roulement.....	97
2-2-3- Détermination de la trésorerie nette.....	98
2-2-4-Analyse des équilibres financiers.....	100
2-3- L'analyse par les ratios.....	101
2-3-1- Les ratios de structure.....	101
2-3-1-1-Interprétation de quelque ratio de structure.....	103
2-3-2-Les ratios de liquidité.....	104
2-3-2-1- L'interprétation des ratios de liquidités.....	107
2-3-3-Les ratios de gestion.....	108
2-3-3-1-L'interprétation des ratios de gestion.....	108
2-4-Présentation d'un cas de recouvrement d'une créance douteuse au sein de Sonelgaz (agence commerciale) de Tizi Ouzou.....	109
2-4-1- Présentation du client et de la créance impayées.....	109
2-4-2-Présentation du chiffre d'affaires et des créances impayées de Sonelgaz (E+G).....	109
2-4-3- Le lancement de la procédure de recouvrement.....	110
Conclusion du troisième chapitre.....	111
Conclusion générale.....	113
Bibliographie.....	115
Liste des tableaux, schémas, graphes, annexes.....	118
Table de matières.....	120